BnF Gallica

Discours du voyage des François aux Indes Orientales, ensemble des divers accidens, adventures et dangers de l'auteur en [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Pyrard, François (1570-1621). Auteur du texte. Discours du voyage des François aux Indes Orientales, ensemble des divers accidens, adventures et dangers de l'auteur en plusieurs royaumes des Indes et du séjour qu'il y a fait par dix ans, depuis l'an 1601 jusques en cette année 1611... - Traite et description des animaux, arbres et fruicts des Indes Orientales observées par l'auteur, plus un brief advertissement et advis pour ceux qui entreprennent le voyage des Indes... par François Pyrard. 1611.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fl. 331

Les Voyages de Pyrard avec les Supplémens et augmentation avec des notes de Mr. Duval Geographe. Ly 4. Lavolumes

C
2

O²K
24

O + 1831.

C

DISCOVRS

DV VOYAGE DES FRANÇOIS AVX INDES ORIENTALES,

ENSEMBLE DES DIVERS ACCIDENS, aduentures & dangers de l'Auteur en plusieurs ROYAVMES DES INDES, & du SEIOVR qu'il y a fait par DIX ANS, depuis l'an 1601. iusques en ceste année 1611.

CONTENANT

La description des païs, les mœurs, Loix, façon de viure, Religion de la plus part des habitans de l'Inde, l'accroissement de la Chrestienté, le trafic & diuerses autres singularitez, non encore écrittes ou plus exactement remarquees.

TRAITE' ET DESCRIPTION DES Animaux, arbres & fruicts des INDES ORIENTALES, obseruees par l'Auteur.

Plus vn brief ADVERTISSEMENT *&* ADVIS *pour ceux qui entreprennent le voyage des* INDES.

DEDIE' A LA REYNE REGENTE EN FRANCE.

Par FRANCOIS PIRARD de Laual.

A PARIS,
Chez DAVID LE CLERC, ruë Frementel, au petit Corbeil, prés le puits Certain.

M. DC. XI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

Aug. Dilc. Carit.

A

LA REYNE MERE DV ROY REGENTE EN FRANCE.

MADAME,

C'eſt l'vn de vos François, ſeruiteur & ſujet de V. M. lequel par la permiſsion de ſon Roy, l'inuincible HENRY LE GRAND, *ſ'eſtant embarqué dés l'an* 1601. *pour faire voyage aux Indes, ayant pendant dix années couru diuerſes fortunes & par mer & par terre, & apres vn naufrage contraint d'y ſeiourner par vn ſi long temps, preſque touſiours prés la perſonne des Roys du païs, & ainſi veu, cogneu & remarqué pluſieurs choſes dignes de memoire: Retour-*

né qu'il eſt à ſauueté, vient ſe ietter à vos pieds, tant pour vous offrir la table de ſon naufrage, que pour rendre compte de ſa nauigation & ſejour. Eſtant aſſeuré de bonne part, que mis par eſcrit ce ſeroit choſe où V. M. auec la cognoiſſance qu'elle a des arts & des ſciences, deſireuſe d'en ſçauoir & cognoiſtre touſiours dauantage, pourroit trouuer plaiſir & contentement. Que ſi autresfois des Roys & grands Princes ont entrepris des nauigations, fait faire des voyages à grands frais, enuoyé des hommes expres aux pais eſloignez pour le ſeul deſir de ſçauoir recognoiſtre & remarquer ce qui en eſtoit, telle cognoiſſance & curioſité eſtant vrayement Royale : Par meſme raiſon i'ay apris que les ſujets qui ont nauigé & fait tels voyages, c'eſt à leurs Roys & Princes qu'ils ſe doiuent adreſſer pour en faire leur raport. Et neantmoins le diſcours de ce voyage rendu public & communiqué à tous, ſous la faueur de

vostre Mste, pourra seruir aux François, qui voudroient cy-apres faire & entreprendre le semblable, comme ils peuuent faire, & participer à l'vsage commun de la mer, exposé à tous, sans en laisser ainsi qu'on fait la possession aux autres nations, qui en font comme vn droit de domination & seigneurie particuliere. Car voyans ce recit & tout ce qui est remarqué en iceluy, ils y pourront trouuer des aduis profitables, & mesmes recognoistre & iuger ce qui est de nos fautes & de nos Pilotes, sans quoy nostre voyage eust bien succedé. Ainsi pourront se rendre sçauans & aduisez par nos fautes, & de nostre dommage en tirer profit, y prenant instruction sans danger. La cheutte de l'vn garantist celuy qui vient apres. Au demeurant le long sejour que i'ay fait aux Indes, plus peut estre que nul autre par cy-deuant ny François ny d'autre nation, & mesme en diuerses regions, territoires &

Royaumes, & à la Cour des Roys, m'a fait aprendre plusieurs choses, aucunes du tout incogneues, & nullement touchees iusques à present, & autres non assez entenduës, que i'ay simplement representees selon la pure verité de ce que i'ay veu & experimenté sans autre artifice. C'est donques à V. M. MADAME, *que ce discours est deu, à laquelle la France doit tout. Il ne se trouuera rien si admirable ny aux Indes ny par tout le monde, que ce que nous voyons maintenant, que la France de laquelle (apres vn si detestable coup & malheur effroyable, dont toute la terre a esté estonnee) on n'attendoit que la ruine, soit maintenuë en vne bonnasse & tranquillité si agreable par la sage conduitte & prudence plus qu'humaine que V. M. y aporte. Aussi a-ce esté vne manifeste inspiration diuine que tous les ordres de la France sans deliberer vous ont d'vne voix promptement deferé la Regence. Mais ce n'est à moy d'entrer*

en ſi haute mer , ains ſeulement de ſuplier tres-humblement V . M. d'auoir agreable & receuoir de bon œil le ſeruice & le vœu du deuoir que vous offre, rend & preſente celuy qui eſt,

De V. M.

Le tres-humble, tres-obeïſſant & tres-fidelle ſujet & ſeruiteur,
FRANÇOIS PYRARD.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. I. *Recit du Voyage depuis l'embarquement de S. Malo, iusques aux Maldiues. page 7.*

II. *Description du Royaume des isles Maldiues, & des mœurs des Insulaires. p.36.*

III. *De l'expedition du Roy de Bengale aux Maldiues, prise de l'Isle & mort du Roy : Voyage de l'Auteur en Bengale & remarque du païs. p.110.*

IV. *Du Voyage de Bengale en Calecut, & description du Royaume de Calecut, mœurs & façons de faire. p.126.*

V. *Du Royaume de Cochin, & prison de l'Auteur. p.174.*

VI. *Voyage de Cochin à Goa, du Royaume de Cananor, & de l'estat des Malabares. p.182.*

VII. *Description de la ville de Goa, ordre & police d'icelle, & de ce qui est plus remarquable. 194.*

VIII. *Du Royaume de Dealcan ou Decan, & du Royaume d'Ormouz. p.222.*

IX. *De l'Isle de Ceylan, de la ville de Malaca, & du siege que les Flamans y mirent. 231.*

X. *Des isles de la Sonde, de Sumatra, des villes de Bantan & Tuban en Iaua, & des Moluques. 237.*

XI. *Retour de Goa, du Cap de bonne Esperance, & des mœurs des habitans, perils & arriuee au*

TABLE DES CHAPITRES

Bresil. 256. XII.

Description du Bresil, des façons de faire des habitans : Retour final de l'Auteur en Espagne, & de la en France. 297.

TRAITE'
ET DESCRIPTION DES animaux, arbres & fruicts des Indes Orientales.

CHAP.

DEs Elephans & des Tigres. p.294. I.

Des Crocodilles & Tortues. p.301. II.

Des poissons de la mer Indique, & specialement de ceux des Maldiues. 305. III.

Des Perroquets, & d'vn oiseau admirable qui naist en la Chine. 312. IIII.

Du poiure & du gingembre : du macis, & de la muscade, du girofle & de la cannelle. 318. V.

De l'anil ou indigue, du musc, de l'ambre gris, du benioin, du sandal blanc & bois d'aloes. 323. VI.

Des Tamarins, de la casse & des mirabolans. 326. VII.

De l'arbre triste, de l'Ebenne, du Betel, & de l'arbre de coton. 328. VIII.

Des Bannanes & des Annanats. 332. IX.

Des Darions, Ramboutans, Iaques, & Man- X.

gues. 335.

XI. *De plusieurs arbres & plantes qui croissent aux Maldiues.* 338.

DESCRIPTION FORT PARTICVLIERE DE L'ARBRE ADMIRABLE, QVI PORTE LA NOIX D'INDE APPELLEE COCOS, QVI SEVL PRODVIT TOVTES COMMODITEZ ET CHOSES NECESSAIRES POVR LA VIE DE L'HOMME. 347.

ADVIS POVR CEVX QVI ENTREPRENNENT LE VOYAGE DES INDES ORIENTALES.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAr grace & Priuilege du Roy il est permis à DAVID LE CLERC, Imprimeur & Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & debiter, vn liure intitulé, *Discours du Voyage des François aux Indes Orientales, &c.* Et defenses sont faites à tous marchands Libraires, Imprimeurs, & autres de quelque estat & condition qu'ils soient, d'imprimer, vendre ny distribuer ledit *liure* par tout nostre Royaume, si ce n'est de l'impression dudit LE CLERC, pendant le temps & terme de six ans, sur peine de confiscation des exemplaires, & de mille liures d'amende, applicable moitié à nous, & moitié audit suppliant, & de tous despens, dommages & interests, Ainsi qu'il est plus à plain contenu dans les lettres du Priuilege. Donnees à Paris le 22. iour d'Aoust, l'an de grace 1611. & du Regne de sa Majesté le deuxiesme.

Par le Conseil,

Signé, LAMY.

DISCOVRS DV VOYAGE DES FRANCOIS *aux Indes Orientales.*

L'ABONDANCE de toutes sortes de biens que la France produit, & tant de graces que la bonté diuine a si liberalemẽt versé sur sa terre, peut auoir esté cause que les François ont long temps negligé la marine. Ce qui ne leur est pas seulement arriué, mais à la plus part des peuples qui ont eu la moindre parcelle de ceste felicité, Car la terre les occupant assez, & leur fourniſſant fidellement des biens à suffisance, ils n'a-

uoient garde d'en rechercher d'autres parmy les dangers de l'infidelité de la mer. Et au contraire on void que les nations, desquelles le terrouër estoit maigre, sterile, ou fort estroit, ont voulu moyenner leur recompense par la nauigation, par le moyen de laquelle ils ont non seulement supleé à leur defaut, mais aussi rendu leurs Villes riches & opulentes en toutes sortes. Aussi sont-ce ces peuples là, qu'on peut remarquer auoir excellé en l'art de la marine. Et neantmoins à dire vray, la France negligeant ce traffic, se priue d'vne richesse que la nature luy offre, l'ayant apres tant d'autres biens, bagnee de deux riches Mers, accommodee de plusieurs bons ports & haures, par le moyẽ dequoy elle peut auoir communication, traicter & negotier auec plusieurs peuples lointains d'vn costé & d'autre, comme proche & voi-

ſine du Leuant & du Couchant, & de toutes les contrees les plus eſloignees. Ioint qu'il faut aduoüer que c'eſt la plus noble & plus excellente ſorte de negociation, que celle de la Mer, qui va parmy tant de hazards enleuer les richeſſes & ſingularitez des autres terres, pour en enrichir ſon païs, & porter auſſi ce dont il affluë à ceux qui en ont beſoin. C'eſt dõc ſe priuer de l'vſage d'vn de ſes mẽbres, & cõme ſe couper l'vn des bras, retenant ſeulement l'vſage de l'autre. Nous en recognoiſſons à preſent, mieux que iamais, & en reſſentons les incõmoditez. Par ce que les François ayãs negligé infinies belles occaſions (que les Portugais & Eſpagnols à leur refus ont non ſeulement acceptees, mais auſſi auidement recherchees) ſont maintenant contraints de prendre d'eux en deſtail, l'or, les eſpiceries & ſingularitez de l'Orient,

au lieu qu'ils les euſſent peu aller querir eux-meſmes & les deſpartir aux autres. Auſſi qu'à preſent les Eſpagnols & Portugaiz eſſayent d'aſſeruir à eux ſeuls, les elemens communs à tous, fermer la mer, & chaſſer par toutes ſortes de mauuais traictemens, les François & autres nations, qui voudroient voyager & trafiquer ſur les lieux : Il y a ſujet de iuſte indignation. Ce qui meut principalement vne compagnie de marchans de S. Malo, Laual & Vitré, en l'an 1601. de ſonder le guay, chercher le chemin des Indes, le monſtrer aux François, bref puiſer à la ſource. Ils equipperent dõc pour ceſt effet deux Nauires, l'vn de quatre cens tõneaux nommé le Croiſſant, l'autre de deux cens nommé le Corbin, qui furent mis en la conduite du ſieur de la Bardeliere, bourgeois de S. Malo, & de François Grout ſieur du Clos-neuf,

Cõneſtable dudit S. Malo, ſon Lieutenant ou Viſ-admiral, Capitaine du nauire le Corbin. I'eſtois du nombre, en ſorte que non moins deſireux de voir & aprendre que d'aquerir des biens, ie m'embarquay dans le Corbin, l'vn des deux nauires. Lequel ayant eu pire fortune que l'autre, & ſ'eſtant perdu, i'en ſuis en fin miraculeuſemẽt rechappé apres pluſieurs miſeres. De ſorte que puis qu'il a pleu à Dieu, contre mon eſperance, me rendre ſain & ſauf en mon païs, ayãt ſouffert tant de maux, couru vne infinité de hazards, tranſporté non ſeulement en la plus part des Regions maritimes, & des Iſles des Indes, circuy le monde à peu pres, bref veu les quatre parties de la terre : mais auſſi ayant demeuré par l'eſpace de dix ans entre pluſieurs ſortes de peuples, & cogneu par mon long ſejour, leurs mœurs, loix & façons de faire, peut

estre plus particulierement (ce que ie puis dire sans vanité) qu'aucun non pas François, mais mesme Portugaiz ou Flaman; I'ay pensé estre obligé de mettre par escrit ce que i'ay obserué de rare en vne si longue peregrination, pour en faire part à ma patrie. Aussi que ce recit pourra d'auenture seruir, pour donner aduis & instruction à ceux qui voudroient faire ce voyage, d'euiter les inconueniens où ie suis tombé, ou bien que i'ay veu aduenir à d'autres. Mesme afin que cognoissant les defauts de nostre nauigation, & ce qui a esté cause de nostre perte, on puisse, à l'aduenir, l'entreprendre auec plus de circonspection.

CHAPITRE I.

Recit du voyage depuis l'embarquement de S. Malo, iusques aux Maldiues.

DONQVES nous partismes de S. Malo, à la faueur du vent de Nordest, pour commencer nostre voyage le 18. May 1601. & n'estants encore qu'à neuf ou dix lieuës, le mas de misene de nostre vaisseau se rompit & esclata, qui fut vn commencement de malheur. Et lors nous tirasmes vn coup de canon, pour en dõner aduis à nostre General, qui estoit dedans le Croissant, & sçauoir de luy si nous deuions relascher pour auoir vn autre mas: lequel estãt resolu de cõtinuer nostre route, sans s'arrester à ceste occasion, il nous enuoya les charpentiers de son nauire, lesquels auec les nostres, racoustrerent le mas au mieux qu'il leur fut possible.

Le 21. dudit mois, nous recogneuſmes huict Nauires Hollandois, qui alloient à l'iſle de *May*, qui depend des iſles du Cap-verd, auſquelles il y a ſi grande abondance de ſel en rochers, que lon en peut charger telle quantité que lon veut, & ne couſte rien, eſtant ce ſel de bon vſage, & la charge & tranſport fort facile, par ce que ceſte Iſle eſt inhabitee.

Iſle de May.

Le 3. de Iuin enſuiuãt, nous decouurismes les iſles des Canaries, habitees par les Portugaiz & Eſpagnols, en la hauteur de 28. 29. & 30. degrez du coſté du Nort. Es 12. & 13. dudit mois de Iuin, nous viſmes les iſles *S. Nicolas* & de *S. Iago*, qui ſont les iſles du Cap-verd à 16. degrez de hauteur.

Iſles des Canaries.

Iſles S. Nicolas & S. Iago.

Le 29. du meſme mois, nous nous trouuaſmes en 5. degrez de hauteur, & recogneuſmes l'Eſtoille du Nort fort baſſe: & au meſme temps aper-

çeuſmes l'Eſtoille du Su, ou Pole-antartique, autrementappellee la Croiſee, pour eſtre compoſee de quatre Eſtoilles en forme deCroix, bié qu'elle en ſoit eſlongnee de 27. degrez, mais toutesfois c'eſt la plus proche, à laquelle les Pilotes ſe reglent prenans ſa hauteur. Et au meſme lieu & en la meſme hauteur, nous viſmes quantité d'oyſeaux marins & poiſſons volants, qui ſont en perpetuelle guerre auec les autres poiſſons de la mer, qui perpetuellement les chaſſent & les mangent, & ſe penſans ſauuer ſortent hors de l'eau, & eſtãs en l'air volants, les oyſeaux les prennent ſ'ils ne regaignent incontinent l'eau. Ainſi pourſuiuis de leurs ennemis & dedans & hors l'eau, ſouuẽt ils ayment mieux ſe jetter dedans les Nauires, que de ſe laiſſer deuorer, ſoit aux oyſeaux ou aux autres poiſſons de la mer. Ces poiſſons volants

ſont de fort bon manger, & grands à peu pres comme les poiſſons que nous appellons en France Mulets : ils ont les aiſles ſemblables à celles des ſouris Chauues.

Le 24. d'Aouſt audit an 1601. nous paſſaſmes la Ligne equinoctialle vers le Pole-antartique.

L'Iſle d'Anabon.

Le 29. d'Aouſt fut veuë *l'iſle d'Anabon*, ſituee à la hauteur du 1. degré 2. tiers vers le Pole-antartique eſloignee de la terre de la Guinee de 50. lieües ou enuiron, où nous fuſmes en grand peine, par ce qu'aucuns des noſtres ayants deſcẽdu en terre pour auoir du rafraichiſſement, ils furent pris priſonniers, & fuſmes contraints payer rançon pour les degager. Le Lieutenant de noſtre nauire le Corbin, nommé Thomas Pepin de S. Malo, y fut tué par les Inſulaires.

Ceſte Iſle eſt habitee de Neigres & de Portugaiz, leſquels Neigres

vont nuds fors les parties honteuſes, qu'ils couurent de toille de coton, & de meſmes font les femmes qui portent leurs enfans ſur leur dos, & les alaittent par ſur l'eſpaule: leurs mammelles eſtans ſi longues que les enfans les peuuent prendre & ſuccer par derriere. Il y a en ces Iſles quantité d'arbres fructiers, comme Orangers, Bãnaniers, Palmiers, Roſeaux à ſucre, & autres fruicts qu'ils nomment *Panaua*: ils ont beaucoup de ris, mil & coton, ils ont auſſi grande quantité de fruicts de Bannanes, qui leur ſeruent de pain: leur boire eſt de vin de Palmes. Il y a grand nombre d'oyſeaux marins, fort bons à manger. I'ay depuis apris des Portugaiz, que ceſte Iſle eſt à vn Seigneur Portugaiz, auquel le Roy d'Eſpagne la donnee, & qu'il y tient des facteurs & agens Portugaiz: Tout le peuple de l'Iſle ſont ſes eſclaues, dont il fait grand

trafic, tant en Eſpagne qu'aux Indes Occidentales. Il ſ'y cueille grãd nombre de cotton, qui eſt le ſeul reuenu de l'Iſle. Nous fuſmes en ceſte Iſle iuſques au 16. d'Octobre 1601. à cauſe du vent qui nous fut contraire, & y perdiſmes vn Ancre de noſtre Nauire. Pendant noſtre ſejour, nous euſmes touſiours la guerre auecques ces Inſulaires: de ſorte que pour aller querir de l'eau douce, nous eſtions contraints d'y aller de nuict, & bien forts d'hommes & d'armes.

L'Iſle Saincte Helaine.

Le 17. de Nouembre, nous reconeumes l'iſle *Saincte Helaine*, ſituee ſous les 16. degrez vers le Pole-antartique, ſix cens lieuës du Cap de bonne eſperance. Et fut poſee l'Ancre en la rade, qui eſt au Noroueſt de ladite Iſle du coſté de la Chapelle: ſur l'Autel de laquelle nous trouuaſmes pluſieurs billets, comme les nauires Flamands y auoient paſſé & ſeſtoient

rafraichis. L'air y eſt fort bon & ſain, les eaux fort ſalubres: Il y a pluſieurs ſortes d'animaux, comme Cheures, Sangliers, Perdris, blanches & rouges, Ramiers, poulles d'Indes, Faiſants & autres. Pour les fruicts ce ſont Citrons, Oranges, Figues en grande quantité. Ceſte Iſle contient cinq à ſix lieües de circuit. Il deſcend des montagnes pluſieurs gros ruiſſeaux qui tombent en la Mer. Sur le haut deſquelles y a grand nombre d'arbres d'Ebenne, & de bois de Roſe. Nous ſejournaſmes en ceſte Iſle pour rafraichir nos malades l'eſpace de neuf jours, & apres nous fimes voille & priſmes noſtre route vers le Cap de bonne Eſperance, que nous paſſames par la grace de Dieu, ſans l'auoir recogneu, ne penſans pas en eſtre ſi pres. De ſorte que le 27. de Decembre ſur le minuict, nous nous trouuaſmes fort pres de terre, & n'euſt eſté vn

Cap de bonne Eſperãce.

Marinier qui l'apperceut d'auenture, nous nous fussions perdus, pour estre la Mer en ces lieux là fort orageuse. Nous virasmes donc incontinent les voilles pour remettre en mer, & fut tiré vn coup de Canon pour aduertir nostre General. Au point du iour no⁹ recogneusmes que c'estoit le Cap des Esguilles, & que le Cap de bonne Esperance estoit passé de 25. lieuës.

Cap des Esguilles.

Le Cap des Esguilles s'aduance en Mer, plus auant que le Cap de bonne Esperance de 15. lieuës, situé sous la hauteur de 35. degrez de l'Equinoctial de la bande du Su. Ainsi nommé à raison de ce qu'estans au droit dudit Cap, les compas & esguilles demeurent fixes, & regardent droictemét le Nort, sans decliner ny vers l'Oüest ny vers l'Est. Et estans passez les compas & esguilles commencent à noroister.

Là nous recogneusmes deux na-

uires Flamans & vne Patache qui ſortoit dudit Cap des Eſguilles, où ils ſ'eſtoient rafraichis. Leur General ſ'apelloit *Spilbourt*, & alloient auſſi aux Indes. Nous fiſmes pendant le temps de trois iours feſtes & banquets enſemble, & euſſions bien deſiré de faire noſtre voyage en compagnie. Ce que nous ne peuſmes, à cauſe qu'il leur failloit aller paſſer par entre la terre ferme & *l'iſle ſainct Laurens*, ainſi que nous dit leur General, pour aller trouuer aucuns de leurs compagnons qui les attendoient, & ſ'eſtoiét donné le rendez-vous. Et au cõtraire noſtre intentiõ eſtoit de paſſer par le dehors de ceſte Iſle, cõme diſoit noſtre General. Et partant nous nous quitaſmes & priſmes cõgé les vns des autres, auec pluſieurs Canonades. Ce fait nous priſmes noſtre route par le dehors de ceſte Iſle *ſainct Laurens*.

Le 6. de Ianuier feſte des Roys

1602. apres auoir crié le Roy boit, il s'esleua vne tourmẽte violente, pour laquelle il nous conueint baisser les voilles, & l'vn de nos Mariniers tomba en la Mer & se noya, & nous fut impossible de le sauuer.

Terre de Natal. Le 30. de Ianuier estãs à la hauteur de 26. degrez, ayants passé la *Terre de Natal*, qui est en la coste de l'Etiopie, sans auoir eu aucune tourmẽte, chose inacoustumee, à cause qu'il y a cõtinuellement des tourmentes, depuis 28. degrez iusques au 33. nostre General demanda au Pilote de quel coſté nous estions de l'Isle *sainct Laurẽs*, qui fist responſe, que nous estions dehors l'Isle, ce qui n'estoit pas, par ce que nous estions dedãs contre nostre intention. Ce qui fut en fin recogneu par nostre General, qui demanda à voir la terre de l'Isle, & apres auoir nauigé deux iours & deux nuicts ne la pouuant voir, il commanda

māda mettre le cap en l'autre bande, ce qu'eſtāt fait nous allaſmes iuſques au 4. iour de Feurier que nous commençaſmes à veoir l'iſle de ſainct Laurēs par le coſté du dedās. Dequoy noſtre General fut fort faché, & en colere contre le Pilote qui eſtoit Flamant, qui diſoit auoir eſté trois fois aux Indes: Et toutefois il n'y cognoiſſoit que peu de choſe: Et croy que les Flamans nous l'auoient baillé en intention de nous faire perdre, & de rendre noſtre voyage inutile, comme nous fiſmes; car il nous trópa en toutes les terres & endroits où nous fuſmes. Incontinent noſtre General cómanda de reſſortir du dedans de ladite iſle, & de reuenir par la bāde de dehors, pour ce qu'il craignoit ne pouuoir paſſer à cauſe des vents continuz qui s'y trouuent ordinairement.

L'iſle de ſainct Laurēs

Le 7. de Feurier 1602. il ſe leua vne ſi grande & impetueuſe tourmē- *Tempeſte.*

te à la coſte de la terre de Natal, où il nous fallut repaſſer, du vent de Sur-oeſt, que l'vn de nos batteaux qui eſtoit ataché à la poupe, auecques vn gros cable, fut incontinent tout rem-ply d'eau, & alla à fonds, & nous fut impoſſible de le ſauuer: nos voiles furent toutes rompues & deſchirées, & perdiſmes de veüe noſtre Admiral le Croiſſant, dót nous fuſmes fort affligés. La nuit enſuyuant, continuant ſans ceſſe la tourmente, il nous fallut couppertous nos matreaux & les iet-ter en la mer, la boëtte du gouuernail de noſtre nauire ſe briſa, qui eſtoit vn grand inconuenient, par ce que cela nous oſtoit l'vſage neceſſaire de gou-uernail: Et n'euſt eſté que le nauire eſtoit bon, il eſt certain que nous nous fuſſions perdus, ceſte tourmente eſtant ſi forte & violente que nos pi-lotes auoiét perdu tout iugemét & re-ſolution. Elle cótinua iuſqu'à l'vnzieſ-

me dudit mois, qu'eſtant ceſſee nous demeuraſmes en vne extreme peine deſçauoir où eſtoit noſtre General.

Sur ce noſtre Capitaine priſt conſeil pour ſçauoir où il faloit aller pour prendre terre, il fut aduiſé d'aller au plus pres, qui eſtoit en la baye de S. Auguſtin de ladite iſle ſainct Laurẽs. Et à l'inſtãt nous priſmes noſtre route pour y aller, quoy que nous fuſſions en crainte, par ce que nous n'auiõs en noſtre nauire aucũ pilote qui euſt eſté aux Indes: auſſi que nous trouuaſmes vn grand mas qui flottoit ſur la mer, que nous croyõs eſtre celuy du Croiſſant qui ſe fuſt perdu, ioint que la plus part des noſtres, fatiguez de la mer, eſtoient demy morts, & fort malades de la maladie appellee le *ſcurbut.*

Port de S. Auguſtin.

Le 19. dudit moys de Feurier au matin nous poſaſmes l'ancre en ladite baye, & ſur le midy à la bõne heure nous aperceuſmes vn grãd vaiſſeau

en mer fort loin: croyás du cómence-
mét que ce fuſt vn nauire Portugais,
nous nous miſmes en armes pour
nous deffendre, & approchant nous
recogneuſmes que c'eſtoit le Croiſ-
sãt, ce qui nous apporta beaucoup de
ioye & de ſoulagement, ſinon de l'en-
nuy que nous euſmes de le veoir plus
mal traicté que nous, en biẽ mauuais
equipage, fort ouuert, & ſes hommes
preſque tous malades.

Sur les 4. ou 5. heures du ſoir dudit
iour nous aperceuſmes vn autre naui-
re à la mer, qui eſtoit ſans mas & ſans
voiles, fors vne piece de bois plantée
au milieu du nauire auecques vn pe-
tit voile, qui n'oſoit approcher, & po-
ſa l'ancre à 4. ou 5. lieuës de nous; il
fut enuoyé de leur part vne barque
auec trois ou quatre hommes, pour
nous recognoiſtre; & nous ayants re-
cogneu, ils vindrẽt à bord de noſtre
nauire, & par eux nous ſceuſmes que

c'eſtoit l'vn des 2. nauires Flamans que nous auiõs veuz au cap des Eſguilles, & qui auoiẽt perdu tous leurs mas & voiles par la meſme tourmẽte. Incõtinent ils s'en retournerent donner aduis à leur capitaine, qui vint tout auſſi toſt auprés de nous poſer l'ancre, où il fut enuiron vn mois & demy à remaſter & equiper ſon nauire: & quant à nous, nous y demeuraſmes 3. moys entiers.

Ce pendant que nous fuſmes en ladite baye nous redoutiõs fort les inſulaires. Et à ceſte occaſion, nous fiſmes vne forme de forteresſe, & logement en terre, pour nous tenir en ſeureté, & y deſcendre nos malades, qui eſtoiẽt en grand nombre, & fut auſſy deſcendu quelques petites pieces de canon, & y fut mis quelque nõbre de ſoldats pour garder leſdits malades.

Ceſte baye eſt ſituee à 23. degrez

& demy de hauteur du pole Antartique, ſouz le tropique du Capricorne, eſt fort grande & belle, & a vn fort bon fonds.

De l'isle de S. Laurẽs. L'ille de ſainct Laurens eſt infiniment grande, & croy que c'eſt la plus grand' iſle du monde. Car elle contient plus de 700. lieuës de tour: ce que ie puis aſſeurer pour l'auoir coſtoyee de coſté & d'autre, tant en allãt qu'en m'en retournant. Elle eſt fort fertile, abondãte en beſtial, qui eſt à ſi bon & vil prix, que pour vn getton ou pour vne cuillier d'eſtain & autres choſes de peu de valeur, nous auions vn bœuf ou vn mouton. Les moutons du pays ont la queuë ſi groſſe & ſi peſante que nous en peſaſmes vne qui peſoit 28. liures: les brebis portẽt à chaque fois trois ou quatre petits, cõme nous en auons trouué de plaines qui en auoient autant dedans le corps. Les bœufs & vaches portẽt ſur

le col vne groſſe maſſe de greſſe fort bonne & delicate, & de meſme gouſt que la queuë des moutons.

Il y a en ceſte Iſle grand nombre de ſinges, perroquets, poules, coqs, perdrix, faiſans & autres eſpeces d'oiſeaux.

Il tombe dans ceſte baye vne riuiere de ladite iſle, en laquelle y a grand nóbre de crocodiles: nous en tuaſmes pluſieurs. Il y a auſſy grande quantité de poiſſon, duquel nous prenions autant que nous en voulions : l'eau en eſt mal ſaine, & toutesfois faute d'autre, nous eſtiós cótraints d'évſer.

Il y a auſſy grand nombre de cameleons, de lezards fort gros, & de ſouris chauues grandes comme des corbeaux.

Le peuple eſt de couleur baſanée tirant ſur le rouſſeau, les hómes hauts, diſpoſts & droicts : ils vont nuds, reſerué qu'ils portent vne petite toile

de cotton, à couurir leurs parties hõteuſes. Les femmes portent vne toille qui leur couure depuis le deſſus des mammelles iuſques à la ceinture, puis vne autre depuis la ceinture iuſqu'au genoüil, & au demeurant ont la teſte nuë: leurs ornemens ſont braſſelets de cuiure, d'eſtain ou de fer, dont ils font fort grand eſtat. Les hommes portent les cheueux grands en treſſes & cordons, & n'vſent que de dards & iauelots pour leurs armes, qu'ils dardent fort dextremẽt, ils craignent les harquebuzades, & au bruit du coup, ils ſe mettent en fuitte.

Ils tiennent la loy de Mahommet, & ſont circoncis. On dit que ceſte iſle fut peuplee autrefois par les Chinois, eſtans en vn nauire qui ſe perdit en ceſt endroit, & s'y habituerent: auſſi retirent-ils en quelque choſe du viſage aux Chinois, fors qu'ils ſont bazannez.

Ceſte iſle eſt du iourd'huy fort peuplee, & y a pluſieurs Rois qui ſe font la guerre les vns aux autres.

L'air y eſt fort intemperé, & ce pédant que nous y fuſmes, il s'y mourut 40. des noſtres, qui n'y duroient que que 3. iours malades: ils furent enterrez en vn lieu que nous nommaſmes le cymetiere des François, pres de la baye ſainct Auguſtin.

Le 15. de May 1602. nous leuaſmes les ancres, & nous miſmes à la voile, & priſmes noſtre route pour parachever noſtre voyage.

Le 23. du meſme mois nous aduiſaſmes les iſles de Comore, qui ſont en douze degrez & demy d'eleuation de la bande du Su: nous poſaſmes l'ancre en l'vne appellee Malailli habituee des inſulaires, entre leſquels ſont quelques Arabes & Perſes. *Iſle de Comore*

Ces iſles ſont fort hautes, fertilles, & abondantes en fruicts, d'oranges,

lymons, noix d'Inde ou cocos, ris, banannes.

Elles abondẽt auſſi en beſtial, cõme bœufs, vaches, cheures, poulailles, perdrix, faiſãs, tourterelles, pigeõs, & autres eſpeces. Nous y demeuraſmes iuſqu'au 7. de Iuin 1602. & pẽdãt noſtre ſeiour nous obſeruaſmes vne choſe bien rare. Car eſtans en noſtre galion enuiron à vne lieuë de terre, pour retourner à nos nauires qui eſtoient à la rade, nous viſmes paroiſtre ſur l'eau vn poiſſon fort monſtrueux, dont nous ne veiſmes que la teſte qui reſſembloit à la forme & figure d'vn hõme, ayant vers le menton certaine eſpece de barbe qui nous paroiſſoit aiſles de poiſſõ, & la teſte vn peu longue allant en poincte couuerte d'eſcailles. Et comme nous voulions approcher pres pour le recognoiſtre, il ſe plongea la teſte au fonds de l'eau, qui fit que nous aduiſaſmes vne partie de

Hõme marin

ſon dos qui eſtoit couuert d'eſcailles, & ne parut plus depuis.

Le 21. dudit mois 1602. nous repaſſaſmes la ligne equinoctiale vers le pole Artique.

Le premier iour de Iuillet, eſtans à la hauteur de cinq degrez de la ligne equinoctiale de la bande du Nort ou pole Artique, à la veuë des iſles des Maldiues, le ſieur de la Bardeliere noſtre General & nos Pilotes entrerent en conteſtation ſur la recognoiſſance deſdites iſles. Les vns diſoiét que c'eſtoient les iſles des Rois: les autres aſſeuroient eſtre celles des Maldiues. Pendant ceſte controuerſe d'opiniõs, nous cõtinuaſmes noſtre route, croiãs plus qu'autrement, que ce fuſſent les iſles des Rois, qui eſtoient toutesfois demeurees de quatre vingts lieuës en arriere. Au meſme inſtant nous apperceuſmes vne barque conduicte par quelques Indiens de ces iſles, qui ve-

Iſle des Maldiues.

noient pour nous piloter & conduire, comme depuis i'ay appris d'eux: lesquels nostre General mesprisa fort indiscretement, & ne les voulut attendre. Ce qui causa nostre ruine; par ce que ne recognoissans la terre qui est pleine de bancs, de pierres & de sables, & la mer courante & orageuse au possible, il aduint que sur l'aube du iour 2. dudit mois de Iuillet 1602. nostre nauire le Corbin toucha sur des bancs, & s'eschoüa. Estant à demy renuersé, nous coupasmes incontinét les mats pour l'empescher de se renuerser d'auantage, ne sçachans à cause de la nuict où nous estions: & alors tirasmes vn coup de canon pour aduertir nostre General le Croissant, à ce qu'il eust à se retirer, de peur de se perdre auec nous.

Naufrage.

Le iour venu ayant descouuert lesdites isles qui estoient à cinq ou six lieuës au dedans desdits bancs, nous

recogneuſmes qu'il y auoit quelque eſperance de vie, cõbien que nous ne peuſſions auoir de ſecours de noſtredit General, qui ſe retiroit à noſtre veüe, craignant de ſe perdre auſſi. Nous eſtions aſſis ſur le bord du naüire en prieres & oraiſons, agitez de tempeſtes, & tous couuerts des vagues & flots impetueux de la mer. Mais quãd nous apperceuſmes la terre, cela nous fit reprendre quelque courage à trauailler pour ſauuer nos vies. De ſorte que nous tiraſmes noſtre galion qui eſtoit au fonds du vaiſſeau, lequel ayans auec toutes les peines mis hors, chacun ſe mit en deuoir, & fit le poſſible pour le racouſtrer & mettre en eſtat de nous ſeruir, par ce qu'il eſtoit rompu & briſé par les orages de la mer.

Et pendant que nous trauaillions ainſi à qui mieux mieux, ſur les deux heures apres midy dudit iour nous

apperceuſmes vne barque conduicte par ces Indiens, qui venoient deſdites iſles, & tiroient à venir vers nous pour nous recognoiſtre, mais elle ne voulut poīt approcher que de demie lieuë: ce que voyant l'vn des noſtres, ſe mit à la naige pour l'aller trouuer, & ſupplier ces hommes de nous vouloir donner ſecours, ce qu'ils ne voulurent faire, quelque inſtance qu'en fiſt celuy des noſtres qui eſtoit allé vers eux, qui fut contraint faire ſa retraicte. Et tous enſemble demeuraſmes ſur le bord de noſtre nauire iuſques au lendemain 3. dudit mois de Iuillet, par ce que nous n'auions peu mettre en mer le galion, à cauſe de la nuict : & dés le matin nous-nous miſmes à la naige pour le paſſer au dedans des bancs ; ce que nous fiſmes auec beaucoup de peine & de peril. L'ayant paſſé nous nous embarquaſmes tous dedans, ayans pris nos

eſpees, harquebuſes & picques, & en cét equipage nous abordaſmes en fin aux iſles auec bien grand peine, noſtre galion faiſant grand eau: & penſaſmes eſtre renuerſez deux ou trois fois par le vent, & par les flots qui eſtoient grandement violens. En fin eſtans arriuez nous nous miſmes à la mercy des Inſulaires, laiſſans noſtre nauire ſur les ſables auec plus de trente mil eſcus de marchandiſe, ayãs ſeulement pris auec nous vne piece d'eſcarlatte pour preſenter au Roy deſdites iſles, affin de receuoir de luy quelque courtoiſie & mercy.

Arriuez à bord les habitãs ne voulurent permettre de nous laiſſer deſcendre, qu'au preallable nous ne nous fuſſions deſarmez, & mis nos armes bas, ce que nous fiſmes: & ainſi ils nous receurent auec toutes ſortes de belles promeſſes qu'ils nous faiſoient par le moyen de leur truchemẽt Por-

tugais qu'ils auoiét entre eux. Et pour ſigne d'amitié ils nous apporterent pluſieurs fruicts, comme de palmites, cocos & lymons.

Eſtans deſcendus ils nous menerét tous enſemble en vne loge au milieu de l'iſle, où nous fuſmes interrogez de l'vn d'entre eux par le moyen de ce truchement, & apres nous foüillerét, & nous oſterent tout ce que nous portions, diſans que le tout appartenoit à leur Roy.

Ayans eſté dedans ceſte loge par l'eſpace d'vn iour, ils prindrent le maiſtre du nauire, & deux mariniers auec luy, & les menerent au Roy en vne autre iſle à 40. lieuës loing de là, leſquels eſtans preſentez au Roy, il en fut fort eſtonné, n'aiant iamais veu François, encore qu'il en euſt ouy parler. Il leur fit aſſez bon accueil, & les logea en ſon Palais Roial. Et à l'inſtant il enuoya vn ſien frere auec pluſieurs

ſieurs ſoldats en des barques, pour ſouïller ledit nauire, & prendre tout ce qu'il y auoit, & nous enuoya des viures, comme du ris, miel de cocos, & autres fruicts.

Apres auoir tiré dudit nauire ce qu'il y auoit & d'argent & de marchandiſes, ils nous diuiſerent en pluſieurs iſles voiſines, & en chacune ils en meirent quatre ou cinq, & menerent au Roy noſtre Capitaine auec cinq ou ſix, qui y fut infiniment bien receu & bien traicté: & meſme le Roy luy promettoit luy donner & equiper vne barque pour le mener en Sumatra où eſtoit allé noſtre General. Mais noſtre Capitaine mourut enuiron de ſix ſemaines apres. Et quant à nous eſtans ainſi eſcartez & ſeparez les vns des autres en ces iſles, nous ſouffriſmes toutes ſortes d'afflictions & miſeres, preſſez de famine, couchás ſur la dure, au dehors, ſans cou-

uert, exposez aux iniures de l'air & des pluyes qui estoient lors fort continues, par ce que c'estoit leur hyuer. Ioinct que les eaux de toutes ces isles sont si malsaines pour tous estrágers qui n'y sont point accoustumez, & l'intemperature de l'air si grande, que i'ay remarqué durát mon seiour, que ceux du dehors, & toutes sortes d'estrangers, mesmes des Indiens de la terre ferme & des autres isles n'y peuuent faire vn peu lógue demeure, que presque tous ne deuiennét malades, & que la pluspart n'y meurét. Aussi grád partie de mes compagnós ne demeurerent gueres là, qu'ils ne mourussent. Encores apres tant de miseres les Insulaires ne vouloient nous permettre d'enterrer les corps de nos morts, & les faisoiét ietter en la mer: au desceu toutefois du Roy, qui en fit enterrer quelques vns au bord de la mer, principalement de ceux qui moururent

en l'isle où il estoit, lesquels de leur viuant il faisoit fort bien assister.

Le Roy fut fort aise d'auoir tant de richesses, & principalemẽt des canons qui estoient dedans nostre nauire, dont il faisoit beaucoup d'estime pour leur estre chose rare: mais il fut desplaisãt de ce que son beaufrere, frere de sa femme, qu'il auoit enuoyé vers nous, nous auoit faict entendre qu'il estoit le Roy, & que le croyant tel, nous luy auions fait l'hõneur comme à sa personne, dont il fut tellement indigné, qu'il luy donna vn soufflet, & se mit en deuoir de le tuer, ce qu'il eust faict, sinon qu'il en fut empesché par aucuns de ses seigneurs. Et cela fut cause qu'il ne renuoya pas son frere audit nauire, ains vn autre de ses seigneurs, auec plusieurs barques & galions, lequel fit enleuer les canons, les ancres, & appareils du nauire, qu'il fit rompre

& bruſler pour en auoir les clouds & le plomb, dont il eſtoit tout doublé, par ce qu'ils priſent fort le fer & le plomb.

CHAPITRE II.

Deſcription du Royaume des iſles Maldiues, & des mœurs des inſulaires.

LES iſles des Maldiues conſiſtét en nombre enuiron de douze mil iſles, ainſi que i'ay appris d'eux, les vnes grandes, les autres fort petites, baſſes & enuironnees de bancs, ſituees au Nord Noroueſt & Suſueſt, ſouz la ligne equinoctiale, & s'eſtendent iuſques à huict degrez de ladite ligne de la bande du Nord, ou autrement Pole Artique, & à quatre degrez de la bãde du Su ou pole Antartique, & ſont à cinquante lieuës de la terre ferme, qui eſt du cap Comorin,

Calicut & Cochin. Elles contiennent de longueur pres de 200. lieuës, & de largeur 25. ou 30. lieuës; ſont fort dangereuſes, à cauſe des courans des eaux qui pendant le temps de ſix mois, à ſçauoir depuis Auril iuſques au mois d'Octobre courent à l'Eſt, & depuis ledit mois d'Octobre iuſqu'au mois d'Auril recourét à l'Oueſt: & ce cours ſe fait naturellemét par grãde violéce: deſorte que pour le dãger qu'il y a il ſe paſſe peu d'annee qu'il ne ſ'y perde des nauires: ce que i'ay veu aduenir pluſieurs fois pendant le temps que i'y ay eſté, & c'eſt la plus grande richeſſe qu'aye le Roy, qui tire ſon principal proffit du malheur d'autruy; car bien que le nauire ſe perde, la marchandiſe pourtant ne ſe pert iamais. L'on compte pour y aller par mer de ſainct Malo quatre mil cinq cens lieuës ou plus, au rapport des Portugais.

Forme du gouuernement.

Ces isles sont diuisees en treize prouinces qu'ils nomment *Atolons*. En chacune desquelles il y a vn chef qu'ils appellent *Naybon*, & sur les treize prouinces il y a vn superieur, qu'ils nomment *Pandiare*, lequel est touſiours pres du Roy. Ces Naybes ou chefs de prouinces sont prestres & docteurs de leur loy, qui ont l'œil à tout ce qui est de la religion, & instruction du peuple en icelle, & pour prẽdre garde aux autres prestres qui sõt souz eux : car les Atolõs ou prouinces sont derechef diuisez en plusieurs isles, & en chacune il y a vn autre docteur appellé *Catibe* superieur en la religion pour ceste isle, lequel a souz soy les prestres particuliers des Mosquees, qui tous soignent à nourrir & instruire le peuple en la loy. Ils viuent de certaine partie des fruicts que chacun est tenu leur bailler, & de certaines rentes que le Roy leur donne selon

Officiers pour la religiõ & pour la iustice.

leur degré. Quant aux Naybes ils ſont auſſi commis pour rendre & faire la iuſtice chacun en ſon gouuernemẽt. Ce ſont les ſeuls iuges du pays, tant en matieres ciuiles que criminelles : & ſi quelqu'vn veut auoir iuſtice, il faut qu'il aille le trouuer, ou qu'il attende qu'il vienne ſur le lieu, d'autant que le Naybe par quatre fois l'an, va circuir les iſles de ſon gouuernement & faire ſa viſite, tant pour la religion ſur ſes preſtres, que pour la iuſtice : ce qui luy eſt de grand reuenu, par ce qu'on eſt tenu de luy payer lors ſes droicts, outre pluſieurs preſens qu'on luy fait. Et eſt à remarquer que par toutes ces iſles il n'y a de iuges que ces treize Naybes, & le Pandiare qui eſt le ſouuerain, car les Caribes des iſles & les preſtres des Moſquees n'y ont que veoir. Que ſi on ne veut obeyr à la ſentence du Naybe ſoit ciuile ou criminelle, on en appelle pardeuant le

Iuges.

Viſitation.

Pandiare, qui eſt leur iuge ſuperieur & ſouuerain, qui decide toutes affaires prenant l'aduis de quelques Naybes qui ſe rencontrent pres de luy, des Catibes, & de certains ſçauans nómez *Moucouris*, qui ne ſont pourtant officiers; & ne donne iugement qu'il ne ſoit aſſiſté de quatre ou cinq au moins. Toutefois apres ce iugement ſi on ne veut obeyr, on ſe va plaindre au Roy, qui commande & fait faire & executer la iuſtice, & ce par ſix Seigneurs ſes principaux officiers & plus grands en toutes ſortes d'affaires, qu'ils nomment Mouſcoulis.

Outre les Naybes il y a en chacune prouince ou Atolon vn homme cómis de la part du Roy, pour cueillir & leuer ſes droicts & reuenuz, executer ſes commandemens; bref faire & negotier ſes affaires. On les nóme Varuery, & ſot fort reſpectez & honorez.

La religion qu'ils tiennent eſt de Mahommet. Ils tournent leurs *Meſquites* ou temples deuers l'Occident, où ils diſent eſtre le ſepulchre de Mahommet. Ils y entrét cinq fois le iour, ſçauoir au poinct du iour, à midy, trois heures apres midy, au Soleil couchant, & à deux heures du ſoir: & à chacune fois ils y demeurent par l'eſpace de demie heure pour faire leurs ceremonies. Mais auparauant que d'y entrer, ils ſe lauent les pieds, les mains, les oreilles, la bouche & les yeux, faiſans pluſieurs ceremonies, par le moyen deſquelles ils croyent qu'ils ſe nettoyent de toús pechez. Les femmes n'entrent iamais dedans les temples: elles demeurent en leurs maiſons, & y font leurs prieres. Ils n'ont aucunes images ny cloches, ains ſeulement le Moudin ou preſtre de la Meſquite les appelle par trois fois, mettans leurs mains à leurs oreilles, &

Leur religiõ.

crians tant qu'ils peuuét. Ils font leur
Feſte du Vendredy. feſte le iour du Vendredy heure de midy, pour la celebration duquel ils ſe reparent des meilleurs habits qu'ils ayent: & premier que d'y entrer ſe lauét tout le corps, vſent de parfums, & n'oſeroient trauailler ce iour. Le Catibe eſt tout reueſtu de blanc, ayát la face couuerte d'vn voile blanc, tenant vne eſpee en la main ſe dit eſtre net de peché: eſtát au plus haut lieu du temple, il tient vn liure en la main, & fait les prieres accouſtumees.

Le Ieudy au ſoir qui eſt la veille du iour de la feſte, ils prient pour les treſpaſſez, & pour ce ils preparent à manger & à boire qu'ils laiſſent aux preſtres de leur loy, pour prier Dieu pour les treſpaſſez.

Circonciſion. Ils vſent de la circonciſion, ſçauoir aux enfans maſles ayans attainct l'aage de 7. ans: font grandes feſtes & reſiouïſſances, vſent de dances au ſon

des tábours & fluſtes, & font feſtins, qui durent l'eſpace de dix iours à tous venans : & pour les filles ne font aucunes ceremonies ny feſtes, fors que pour la circonciſion, ayans leſdites filles attainct l'aage de deux ans, ils tirent deux ou trois gouttes de ſang de leur nature.

Ils obſeruét enuiron le mois de Decébrevn ieuſne, par l'eſpace d'vn mois entier, & ce ieuſne cómence lors de la lune nouuelle. Ils ne mágent ny boiuent tout le lóg du iour, fors au Soleil couchant, & depuis le Soleil couchát iuſqu'à ce que le coq cháte ils peuuét máger, & tout auſſi toſt qu'ils entendét le coq, il n'eſt plus permis de manger. Ils appellent ce ieuſne en leur langue, *Rodet*, & en Arabe *Ramedan*. Pendant leur ieuſne ils n'oſeroient auoir compagnie de leurs femmes, ſinon la nuict, & lors qu'ils en ont eu compagnie, il faut qu'ils ſe baignent & *Ieuſne.*

lauent tous deux enſemble la meſme nuict.

Au parauant que de commencer ce ieuſne, & le iour & la nuict de deuant, ils font de grands feſtins, banquets & deſbauches, tirent en ſigne de reſioüiſſance pluſieurs canonnades & harquebuſades, & en leurs maiſons font pluſieurs parfums, ſe viſitent les vns les autres. Tout de meſme ils font feſtes & reſioüiſſances à chacune nouuelle Lune de l'annee, non toutefois telles que celle dudit mois de leur ieuſne, fors à la feſte de Paſques, qu'ils appellent *Ydu*.

Les femmes ſont tenuës de ieuſner huict iours apres ledit mois plus que les hommes, & diſent que c'eſt à raiſon de leurs fleurs.

Ils ne font aucune difference des viandes en leur ieuſne.

Le temps de ieuſne finy, qui eſt à la nouuelle Lune ſubſequente, ils font

encores vne pareille ſolemnité de feſte auec tambours, fluſtes & autres inſtrumens de reſioüiſſance.

Apres ils celebrent la feſte de leur Paſque, à l'aduenement de laquelle ils ſe vont tous baigner & lauer le corps, tant hommes que femmes, par lequel lauement ils ſe diſent eſtre nets de tout peché. Apres s'eſtre lauez, les hommes prennẽt leurs beaux habits, & vont au temple faire leurs ſuperſtitions, mais les femmes demeurent touſiours en leurs maiſons, & n'oſeroiét entrer dedans les temples. Ils ont accouſtumé pour la ceremonie de leur Paſque de ſacrifier vn bœuf & vn mouton, & en le ſacrifiant luy coupent la gorge, & ſe tournent du coſté du ſepulchre de Mahommet. Puis ils departent la chair entre eux, & en mangent: & ce faict ils ſe retirent en leurs maiſons, & font pluſieurs tournois & ieux par l'eſpace de trois iours.

Paſques.

Sacrifice.

Ils font vne autre feſte fort ſolennelle qu'ils celebrét la nuit à cauſe qu'ils diſent que Mahommet eſt decedé la nuict.

Feſte des trespaſſez

Ils ſolennisent auſſi la feſte des trepaſſez, qui eſt enuiró le mois de Iuin, auecque beaucoup de ſolennitez. Ce iour là le Roy va viſiter les ſepulchres de ſes predeceſſeurs auecques toutes ſes femmes, qui n'ont permiſſion de ſortir de leurs maiſons que ce iour. Et ſur leſdits ſepulchres ils font pluſieurs parfums. Ils preſentent ſur les ſepulchres autant de plats de viures cóme il y a de leurs amys deffunts, qui ſont ſerrez par les preſtres & ſacrificateurs pour prier Dieu pour les deffunts.

Aumoſne.

Le lendemain de la feſte il ſe fait vne aumoſne generale au palais du Roy, & ſẽblablemẽt és autres maiſos ſelón leurs moyẽs ils ſón tenus de donner aux pauures la cinquantieſme partie de leur bien, pour veu qu'ils ſoient

riches iuſques à la ſomme de cent larins: & ceux qui n'ont le moyen iuſques à ladite ſomme ne ſont tenus de faire l'aumoſne.

Lors qu'ils exercent l'aumoſne, & que les pauures viennent à leurs porte ils les font entrer en la maiſon, leurs faiſants pareille chere que à eux meſmes, diſants qu'ils ſont ſeruiteurs de Dieu comme eux.

Mariages.

Les fils ſe marient en quel aage qu'ils veullent, & au regard des filles ne ſe peuuent marier qu'elles n'ayent attaint l'aage de 15. ans, ſi elles nauoiẽt leur pere qui les peut marier pluſtoſt à ſa volonté.

Les ceremonies' de leur mariage ſont, que femme ou fille ne ſe peult marier au deffault de ſon pere ſans vn des parents de ſondit pere: ce qui ſe faict deuant le Naybe ou Pandiare ſeulemẽt, & non pardeuant autre: leſquels enuoyẽt leurs officiers en la mai-

ſon de la femme ou fille pour ſçauoir ſi elle eſt mariée ou non. Et ſi elle dit auoir eſté mariée, & que ſon mary l'euſt quittée, ou qu'il fuſt mort, faut qu'elle le preuue par trois teſmoins, qui raportét le tẽps, la forme, la cauſe de la mort ou du diuorce. Plus il faut qu'il y ait trois mois que la repudiatiõ ait eſté faicte, de peur qu'elle fuſt groſſe d'enfant, & qu'elle ait eu trois fois ſes fleurs. Et ſi le mary eſtoit mort il faut qu'il y ait quatre mois dix iours pour le dueil.

Douaire. Faut auſſi qu'ils ſçachent de combien elle veut eſtre dotee: Car la couſtume eſt que les femmes ne portent rien, & n'ont rien: c'eſt aux marys qui les prennẽt de les doter & accouſtrer du tout, & faire les frais des nopces ſelon leur qualité. Le doüaire ſe cõſtitue ſelon la qualité de la femme, & ſelon que ſes meres & ayeulles en ont eu, car elle ne peut auoir moins, de ſorte

que

que cela ne va pas ſelon les richeſſes & qualité de l'homme.

Eſtans les parties d'accord, la femme enuoye vers le preſtre l'vn de ſes parens paternels, auquel elle a donné ſa parolle, & declaré ſa volonté, duquel parent le preſtre s'informe ſi les accordez ſont parens, comme freres ou couſins germains, & s'ils ont beu du laict d'vne meſme nourrice, & meſmes ſi autrefois ils s'eſtoient appellez en teſmoignage d'amitié du nom de fils ou fille, pere ou mere, frere ou ſœur, par ce qu'en tous ces cas ils ne peuuent contracter mariage enſemble. Il s'informe auſſi des pactiõs & promeſſes matrimoniales, & certifié du tout, prenant la main du marié qui eſt preſent, il luy demãde ſ'il veut prendre ladite femme auec ce qu'ils ont accordé, & audit parent de ladite femme qui l'a repreſente, de meſme: & s'ils reſpondent que oüy, il fait

ſes ceremonies & atteſtation deſdits teſmoins de la promeſſe dudit mariage, puis ils ſ'en vont trouuer la femme en ſa maiſon, & banqueter, faire feſte & reſioüiſſance, & enuoiẽt au preſtre vn plat de viures auec deux pieces d'argent qu'ils appellent *larins*, qui valent huict ſols piece de noſtre monnoye, & vne boiſte de betel. Auſſi eſt à remarquer que ceux qui ſe marient donnent des preſens au Roy & aux Reynes, le mary au Roy, la femme à la Reyne.

Pluralité de femmes.

La couſtume eſt qu'vn hõme peut auoir iuſques à trois femmes & non plus, & ſe peuuent l'homme & femme quicter, lors qu'ils veulent, d'vn commun conſentemẽt: car ſi la femme ne le vouloit, l'homme ſeroit contrainct luy payer ſon doüaire: & au contraire ſi l'homme ne vouloit conſentir la ſeparation, la femme ne le pourroit faire de ſoy. Ils appellent

le doüaire *rans*. Le diuorce faict ils ſe peuuent reprendre iuſqu'à trois fois, auec les ceremonies ſuſdites du mariage, mais outre trois fois ils ne le peuuent plus, s'elle n'a eſté mariee à vn autre d'entre deux.

Obſeques & funerailles.

Ils ont en grande recommandatió les obſeques & funerailles. Premierement le corps de l'homme mort eſt laué par ſix hommes, qui ſont gagez du public pour ce faire: & ſi c'eſt d'vne femme il eſt laué par ſix femmes. Et eſtant le corps laué, ils le couurent & garniſſent de cotton, & l'enſeueliſſent d'vne toille de cotton blanc, le mettent en vn cercueil couché ſur le coſté droict, & iuſqu'à ce que le corps ſoit porté en terre depuis l'heure du deceds. Toutes les femmes, parentes & voiſines s'aſſemblét crians & pleurans ſur le corps, & racontent les loüanges du defunct ou defuncte. Plus il eſt porté en terre par ſix de ſes pro-

chains amis, en la compaignie de tous ſes parens & amis, en vn lieu clos de muraille pres le temple, où ils enterrent tous les corps, & n'enterrẽt iamais deux corps en vne meſme place.

Mettans le corps en terre ils luy tournent la face vers le ſepulchre de Mahommet, & le couurent de ſable blanc, & l'aſpergent d'vne bouteille d'eau en ſigne de rafreſchiſſement, puis couurent la foſſe d'vn linſeul blanc, & lors chacun des parens faict porter pluſieurs viures, qui ſont mangez par les aſſiſtans pauures & riches.

Si c'eſt le Roy ou Reyne, l'on enuoye deux fois le iour ſur la ſepulture pendant la vie de l'heritier ou ſucceſſeur, vn plat du manger ordinaire du Roy; & faict on chanter par vn an entier chacun iour par les preſtres de leur loy. Ces viures ſont pris par le gardien du temple.

Et au regard des autres l'on ne ceſſe par trois Vendredis enſuiuans le treſpas du decedé, de faire prieres pour le defunct iour & nuict ſur la foſſe: puis ils poſent certaines pierres aux deux bouts de la foſſe, eſquelles eſt éngraué le nom du defunct auec ſes loüanges: & en fin les trois Vendredis paſſez, ils font feſtin general, par le moyen duquel ils concluent & diſent enuoier l'ame du defunct en Paradis: & font tant de fraiz que bien ſouuent tout leur bien y eſt conſommé.

Ils ont vne autre ſuperſtition qui eſt que de leur viuant ils font faire chacun deux habits ſelon leur moien les plus riches qu'ils peuuent, chacun ſelon ſa qualité, & ſont ces habits deſtinez pour eſtre mis apres leur decez ſur leurs cercueils. Et à ceſte fin pendant leur viuant ils les gardẽt en leurs coffres iuſques à ce qu'ils ſoient dece-

dez. Et leur ayant ſeruy, ils ſont pris & partagez entre les preſtres de leur loy. Ces peuples ſont tellement curieux de leur ſepulture, que dés qu'ils ont quelque moyen, & qu'ils ſont mariez, ils preparent curieuſement tout ce qui concerne leur enterrement, cercueil, pierres pour le tombeau, drap pour enſeuelir, & choſes ſemblables: meſmes ils mettent à part & aſſemblent petit à petit l'argent qu'il faut pour les funerailles, & mourroiét pluſtoſt de faim que d'y toucher.

S'il aduient que l'vn d'entre eux meure eſtāt ſur mer, le corps du mort eſt enſeuely auec toutes les ceremonies ſuſdites, & mis en vn cercueil qu'ils attachent ſur deux ou trois pieces de bois, & puis l'expoſent à la mercy de la mer: & dans le cercueil mettent de l'argent ſelon leur moien, auec vn eſcriteau portant la loy que tenoit le decedé, priant ceux qui le

trouueront de prẽdre l'argent, & l'enſepulturer ſelon la loy.

Ces peuples croient qu'il y a ſept Paradis & ſept Enfers ſelõ le bien ou le mal que chacun fait: comme auſſi ſept cieux & ſept terres l'vn ſur l'autre. Diſent en outre que le monde eſt plat & non pas rond, & qu'il y a vne muraille de cuiure tout autour, qui empeſche que le monde ne ſoit ſubmergé: & que le diable toute la nuict eſt pour miner ceſte muraille, & quãd le point du iour vient qu'il s'en faut fort peu qu'elle ne ſoit minee. Pour raiſon dequoy tous les hommes depuis l'aage de dix ans vont au point du iour en leurs Meſquites faire leurs prieres, diſans que s'ils ne faiſoient cela tout le monde periroit.

Du Roy & de ſa maiſon.

Pour ſçauoir maintenant ce qui eſt de la façon de viure du Roy; premierement il fait ſa continuelle demeure en vne des iſles qui s'appelle

Male, qui donne nom au reſte: car Diues en Indois ſignifie vn nombre de petites iſles amaſſees. Elle eſt au milieu de toutes les autres iſles, contient enuiron d'vne lieuë & demie: & eſt la plus fertile, mais la plus mal ſaine: dont ils rendent ceſte raiſon que de toute memoire & antiquité les Rois y faiſans leur ſeiour il s'y meurt beaucoup de perſones qui s'ẽterrẽt là, chacun à part, de ſorte que toute l'iſle en eſtant rẽplie, le ſoleil ardãt donnãt la deſſus il s'en eſleue de mauuaiſes vapeurs. Ioint que c'eſt la plus mauuaiſe eau, à cauſe dequoy le Roy eſt contraint pour ſa maiſon en enuoyer querir d'vne autre iſle, où l'eau ſoit meilleure & où on n'enterre perſone.

Sa demeure.

Il n'y a point de villes cloſes en tout ſon eſtat, meſme en l'iſle où il fait ſa demeure. Mais toute l'iſle eſt rẽplie deça & dela de maiſons & logemens, ſoit des ſeigneurs & gentil'hommes,

ſoit du commun peuple.

Palais du Roy & deſcriptiõ d'iceluy.

Sa maiſon eſt baſtie de forte & haute muraille de pierre, compoſee de pluſieurs demeures, fort propres & bien baſties, mais à vn ſeul eſtage. Autour y a pluſieurs vergers & iardins, auec de belles fontaines & reſeruoirs d'eau pour ſe lauer, qui ſont gardez par des hommes. Le Roy ſeul & ſes femmes s'y lauent, & eſt expreſſément defendu à tous autres de s'y lauer. A l'entree de ladite maiſon y a vn corps de garde de ſoldats pour ſa garde, & pluſieurs pieces de canon, auec grand nombre de toutes ſortes d'armes, comme de picques, harquebuſes, eſpees & rondaches.

Il y a auſſi à ceſte meſme entree & plus auant vne grande ſale où les ſeigneurs & gentilshómes ſe tiẽnent aſſis. Car aucun ny ſeigneur ny gentilhomme ny moins du commun peuple ne peut entrer en la maiſon du

Roy, fors ſes officiers domeſtiques & eſclaues, de ſorte que les gentil'hommes qui ſont tenus de venir ſaluer le Roy tous les iours apres Midy, ne peuuent paſſer plus auant que ceſte ſalle: d'où ils vont dire à vn officier du Roy qu'ils viennent pour ſaluer le Roy, ou ce qu'ils demãdent & deſirét de luy. Et le Roy quand il ſ'aduiſe, peut eſtre en 15. iours vne fois, vient en ceſte ſale les voir, deuiſer & conferer auec eux, ſoit d'affaires ou autrement. Quelques fois le Roy pour les honorer leur enuoie là des plats pleins de betel & de bons fruicts, ce qu'ils tiennent à grand honneur & faueur. Et quand le Roy reçoit des eſtrãgers, c'eſt en la grande & premiere ſale où ſe tiennent les gardes.

Ces ſalles & demeures & toute la maiſon du Roy ſont tendues de tapiſſerie de ſoye, pour plancher & platfonds c'eſt auſſi de la tapiſſerie de

ſoye, de laquelle pendent à l'étour de belles frãges comme d'vne courtine. Le paué eſt couuert d'vne petite natte qui ſe fait en ces iſles entrelaſſee de diuerſes couleurs, auec chiffres & autres façons fort mignonnement & delicatement faite : ce qui eſt infiniment beau à veoir: & la deſſus ces Seigneurs s'aſſient les pieds croiſez, ſelon leur couſtume, car ils n'vſent point de ſieges. Auſſi ſur le lieu où le Roy ſ'aſſied il y a vne autre forme de platfonds ou courtine, ſous quoy eſt vn large ſiege haut de deux pieds couuert d'vn tapis ſur lequel il ſ'aſſied auſſi les pieds croiſez. En la ſeance ils obſeruent l'ordre des dignitez : car ceux qui ſont de moindre eſtoffe demeurent debout, ſi les grands ou le Roy ne leur cõmandent de s'aſſeoir, & les places les plus proches du *R*oy ſont les plus honorables, & ainſi à proportion. Les chambres & ſtãces interieures du Roy ſont

tapiſſees de tapiſſeries de ſoye ou de toile de cotton, enrichie d'ouurages, fleurs & ramage d'or, & de couleurs qui eblouiſſẽt la veuë, tãt de la richeſſe de l'or & des couleurs, que de l'admiration de l'ouurage: Elles viennent pour la plus part de la Chine, de Bengale, de Maſulipatã & S. Thomas.

Les lits ſont ſuſpendus par quatre cordes à deux pilliers, le tout couuert de precieuſes courtines d'or & de ſoye: & ce d'autant que le Roy & les plus nobles & plus riches ſe fõt branler & bercer pour ſ'endormir plus aiſement. Quant à la nobleſſe des autres illes, dont il y a grand nombre, ils viennent ſouuent à la Cour, & obſeruent les meſmes choſes que les autres ordinaires. Mais ils ne viennent fois de nouueau qu'ils n'aportent des preſens: car aucun n'eſt admis à ſaluer le Roy, ſoit noble ou marchand, qu'il ne luy porte

quelque presẽt. Il y a plusieurs Seigneurs & gentil'hommes qui sont seigneurs des isles qu'ils recognoissẽt du Roy, & en doiuent certain tribut.

Le Roy tient armez pour sa garde, cinq à six cens hõmes, dont il en entre en garde tous les iours cent.

Lors que le Roy sort de la maison il marche tousiours à pied, aussi qu'esdites isles il n'y a aucuns cheuaux, ny autres bestes propres à porter: sinon qu'il se fist porter dans vne chaise sur l'espaule de ses esclaues. Mais c'est rarement ou comme point, par ce qu'estãt fort & dispos, il aime mieux aller à pied. Il est suiuy de tous les soldats de sa garde, ensemble des seigneurs de sa Cour, auec plusieurs tabourins, flustes, trõpettes & autres instrumẽs.

Son exercice est le plus souuent de veoir trauailler de toutes sortes d'artisans, cõme de peintres, menuisiers, orpheures, brodeurs & autres qui

ſont en ſa maiſon.

Il a aupres de luy touſiours vn docteur de leur loy, qui l'admoneſte de ſa religion, & lit en ſa preſence vn liure. Il paſſe la pluſpart du temps auec ſes femmes, qui ont chacune vne maiſon à part.

Il mange ſeul, & eſt ſeruy par les principaux de ſa maiſon, de ris, poules, poulets, pigeonneaux & de poiſſon. Son boire eſt de certain breuuage faict de canelle, cloud de girofle & de certaine graine d'Arabie, appellee *cahoa*, & autres eſpiceries, par ce que le vin leur eſt defendu.

Il y a touſiours aupres du Roy vn page qui tient vn eſuentoir, & vn autre qui tient & porte l'eſpee du Roy toute nue & vne rondache: vn autre qui tient vne boiſte pleine de betel, qui eſt vne fueille que les Indiẽs tiennent dedans leur bouche ordinairement.

Ce Roy porte vn bonnet d'eſcarlate rouge, vn turban de ſoye rouge auecques des franges d'or, porte vne robbe de cotton, ou autrement caſaque qui luy vient iuſques à la ceinture ou peu plus bas, auecques boutons d'or maſſif, & vne toille de taffetas rouge brodee qui luy prend depuis la ceinture, & va iuſqu'aux talons. *Habillement du Roy.*

Il eſt ceint d'vne ceinture de taffetas rouge comme celuy de ſa teſte, & d'vne groſſe chaine d'or fermée au deuant d'vne grãde enſeigne plus large que la main, de piereries les plus exquiſes qu'on ſçauroit voir, & d'vn prix ineſtimable.

Il eſt touſiours nud iambes, & porte en ſes pieds ſeulement des pantouſles de cuir doré: Ce qu'aucun de ſon Royaume de quelque qualité qu'il ſoit n'oſeroit auoir fait, fors les Reynes & les Princeſſes du ſang. Et pour le regard des Princes, encores qu'ils le

peuſſent, & qu'ils en euſſent facilemẽt la permiſſion, ils ne le veulent pas pourtant, laiſſans au Roy ceſte marque & difference, pour le diſcerner d'auec eux, encores qu'il en ayt vne autre qui le face remarquer aſſez. Car quand il ſort on luy porte vn garde ſoleil ou paraſol blanc, qui eſt la principalle marque de ſa Maieſté, & qui n'eſt & ne ſeroit permiſe à aucun quel qu'il fuſt, excepté toutesfois les eſtrangers auſquels il eſt permis de ſ'habiller, porter ce qu'ils veulent, & viure à leur mode ainſi qu'il leur plaiſt. Eſt auſſi à remarquer que quãd on parle au Roy aux Reynes & à leurs enfans & Princes du ſang ou bien qu'on parle d'eux à d'autres perſonnes, & de ce qu'ils fõt, c'eſt en autres termes, qui ne ſeruent qu'à cela, & qu'on n'oſeroit auoir appliqué à d'autres: cõme par exemple ſi on dit d'vn hõme il dort, ſi c'eſt du Roy on dira,

il

il repoſe, qui ne ſe dira en façon quelconque que parlant du Roy. Aucun ſoit homme ſoit femme qui n'eſt point noble, n'oſeroit auoir porte ny bagues ny pierreries, ny braſſelets, carquans ou pendans d'oreilles, ny chaiſnes d'or, ſans permiſſion du Roy ſi ce ſont des hommes, ou des Reines ſi ce ſont des femmes: ce qu'on achete auec argent, ſi le Roy n'en gratifie gratuitement: & de cela on en expedie lettres. Il n'y a que les Reines & les Princeſſes qui puiſsét porter des braſſelets d'or, ny aux iambes ny aux bras: ny pareillement qui puiſſent mettre des anneaux au doigt apres le poulce fors les Reines, les Princeſſes & grandes dames en celuy du milieu, & aux deux autres toutes les femmes auec permiſſion, & les hommes ſeulement au poulce.

Les femmes du Roy ſont veſtues

Habits de ses fẽmes.

d'vne robbe de taffetas rouge, brodee & paſſementee de paſſemẽt d'or, qui eſt faicte comme vne chemiſe de femme, qui leur va iuſques aux pieds, eſtant ouuerte au deuant iuſques aux mammelles, & fermee auec trois boutons d'or: & au deſſouz elles ont vne toille de ſoye depuis la ceinture iuſques aux tallons: & en leur teſte ne portent rien ſinon que leurs cheueux ſont entrelaſſez les vns auec les autres. Elles ont grand nombre de pendans d'oreille, de perles, attachees auec boucles d'or, & en ſont leurs oreilles preſque toutes couuertes: elles portent grand nombre de chaines d'or & perles au col, ſur leurs bras & ſur leurs iambes. Les dames & femmes des grands ſeigneurs de l'iſle ſont tenues de les venir veoir & paſſer le temps auec elles le ſoir, & leur porter des preſens.

Quelques fois les Reynes ſortent

hors, mais c'eſt bien rarement, & lors il y a des femmes & des eſclaues qui vont bien loin deuant aduertir les hommes qu'ils ſe retirent, & qu'ils ne paroiſſent au chemin, ains ſeulement les femmes: ce qu'ils font, & toutes les femmes de l'iſle s'aſſemblét qui viennent au deuant auec de petits preſens, comme fruicts & fleurs. Il y a quatre femmes principales qui portent ſur la teſte des Reynes vne courtine de ſoye ballante en terre, tellement qu'on ne les peut veoir Quãd elles ſont groſſes elles ſortent auſſi pour aller ſe baigner en la mer; comme toutes les autres femmes: car c'eſt la couſtume du païs, & tiennent que cela eſt fort ſain. Pour ceſt effect ils tédent en la mer comme vne maiſon de pieux & piquets, qu'ils couurent de toile tout autour, & là les Reynes & les plus grandes dames ſe baignent à leur aiſe: puis elles viennent en vne

autre petite maiſon faicte expres, où elles ſe baignent derechef en vn autre bain d'eau douce bien preparé.

Les femmes ſont bien proportionnees de leur corps, fort curieuſes de s'embellir & de ſe tenir nettes, d'auoir parfums & ſenteurs odoriferans, ſe lauent les cheueux d'huilles de ſenteurs, & ne ſe paſſe iour que elles ne ſe lauent tout le corps en des bains. Elles ont de couſtume pour ſe faire plus belles de ſe rougir les pieds & les ongles des mains auec le iuſt d'vne certaine herbe: ce qui dure iuſques à ce que l'ongle ait pouſſé de nouueau, qu'elles en remettent d'autres. Elles ſe noirciſſent auſſi les yeux & le ſourcil.

Forme de leur iuſtice. Quant à la iuſtice elle ſ'exerce en la maiſon du *Pandiare*, par appel des *Naybes*, qui eſt le ſuperieur en leur loy, aſſiſté de ſes preſtres, qui s'appellent *Naybes*, & autres Docteurs pour

conſeil, & des ſergens nommez *Deuanits*. Les parties plaident elles meſmes leur cauſe. Si la cauſe eſt de faict ils amenent chacun trois teſmoins, & & s'ils n'en ont, le deffendeur eſt creu à ſon ſerment deciſoire qu'il doit affermer en touchant de la main le liure de leur loy, & ſi elle eſt de droict elle eſt iugee ſur la loy.

Quand on veut intéter vn proces on s'addreſſe au iuge, lequel enuoye vn *Deuanit* pour faire venir la partie appellee. Et s'il n'eſt en l'iſle il faut pour le faire venir auoir vne lettre du Naybe, par le moyen de laquelle on le peut aſſigner en d'autres iſles, pourueu qu'elles ſoient du reſſort du Naybe. Ou bien s'il eſt ſous vne autre iuriſdiction, le Naybe n'y a point de pouuoir, mais en prend lettres du Pandiare qui peut faire venir de tout le Royaume en l'iſle du Roy où il ſe tient. On baille ceſte lettre au Catibe

ou preſtre ſuperieur d'vne iſle, lequel en preſéce de tous la baille à celuy qui eſt appellé, & luy fait cómandemét d'y aller: & n'oſeroit y faillir. Car ceux qui deſobeiſſent à iuſtice ne peuuent plus ſe trouuer en compagnie des autres, aller à la Meſquite, boire ny mãger auec eux, & le tiennent comme ſ'il n'eſtoit point de leur loy. Si c'eſt quelqu'vn qui ne veüille obeïr, ou quelque grand, le Roy enuoye des ſoldats pour l'y contraindre. Que s'il ne veut plaider deuant le Naybe, ſoit qu'il luy veille mal, ſoit que ſa partie ait trop de faueur enuers luy, lors le demandeur, ou le deffendeur qui eſt appellé s'en va trouuer le Roy qui cómande qu'on luy face iuſtice par iuges non ſuſpects. Ce qui s'execute au logis du Roy en preſence de tous les grands de l'iſle. En teſmoignage les eſclaues ne font point de preuue. De meſme en tel cas on ne reçoit que

Teſmoins.

trois femmes pour vn homme. Si la cauſe eſt criminelle, il faut qu'il y ait partie capable pour demãder raiſon: autrement on ne fait point iuſtice en cas de crime & d'offenſe commiſe en la perſonne d'autruy, ſi ce n'eſt qu'on contreuienne à leur loy. La femme ne peut pourſuiure en iuſtice la mort de ſon mary, mais ſeulement les enfans ou les parens: & ſi les enfans eſtoient en bas aage, on attend qu'ils aient 16. ans, pour ſçauoir s'ils veulent auoir vengeance de la mort de leur pere. En attendant la iuſtice condamne celuy qui eſt preuenu de meurtre, de nourrir leſdits enfans, & leur faire apprendre quelque art ou meſtier. Lors qu'ils ſont en aage ils peuuent demander iuſtice ou remettre & pardonner au meurtrier, ſans qu'il en puiſſe eſtre par apres recherché. Car la en matiere de crime commis à l'endroit d'autres perſonnes, il faut qu'il y *Crimes*

ait partie, que ſi elle remet ſon offenſe le crime eſt aboly : toutesfois ſi le Roy veut il fait faire la iuſtice, ſans qu'il y ait de partie. Leurs peines ordinaires ſont le banniſſement en certaines iſles deſertes deuers le midy, mutilation de membres, ou le foüet qui eſt le plus commun, mais infiniment cruel. Ce ſont des courroyes de cuir plié en quatre, dont ils frappent ſi eſtroit, que bien ſouuent le malfaicteur en meurt. C'eſt la peine ordinaire à la pluſpart des grãds crimes, cõme de Sodomie, qui eſt là fort frequente, d'inceſte, & de l'adultere: aux femmes ſurpriſes en adultere, outre la peine ſuſdite, on leur coupe les cheueux. Le faux teſmoin & celuy qui a fait faux ſerment en iuſtice eſt ſemblablement puny, & outre eſt condamné en vne amende pecuniaire qui va aux pauures. Si vne femme ou fille a eſté forcee, le coulpable eſt puny comme a-

Peines.

Inceſte. Adultere.

Violement.

dultere, & de plus de doter la femme ou la fille. Le larro s'il a desrobé quelque chose de valeur a le poing couppé. En faict d'iniures l'on n'est pas quicte pour les desdire, mais il s'en fait punition, quand il y a preuue. Ils tiennent qu'ils ne peuuent entrer en Paradis, s'ils ne payent ce que la iustice a ordonné. Si on a faict quelque crime contre la loy, il faut faire publiquement vne maniere de repentance & comme amende honorable. Les iuges ne prennent rien pour leurs iugemens, & n'est rien deu, sinon que les *Deuanits* ou sergens ont la douziesme partie de ce qui est deu ou adiugé. Pour l'execution des crimes il n'y a point de bourreau, ce sont les *Deuanits* qui executent la iustice. Quant à la peine de mort, bien que leur loy l'ordonne en cas de meurtre, toutesfois ils n'y condamnent iamais, si le Roy ne le commande par expres, &

ne l'oseroit-on faire autrement. Et de moy en tout le temps que i'y ay esté, ie n'en ay veu condamner aucun par les iuges ordinaires. Bien est vray que le Roy enuoye qui il luy plaist, & fait condamner & executer à mort ceux qui le meritent, ou qui l'ont offensé. Car bien que la iustice soit entre les mains des Docteurs de la loy qui iugent sur icelle: toutefois c'est le Roy qui en est le seul arbitre & distributeur, qui seul a la puissance de mort, auquel on a recours, & qui commande de faire la iustice comme il luy plaist, soit aux prestres susdits, soit à ses seigneurs & officiers: & generalemẽt il est absolu par tout son estat, & dispose de tout à son plaisir, & quelquefois fort tyranniquement, principalement sur le commun peuple, qui est fort vil & fort mesquin. Ceux qui doi-

Debteurs.

uent quelque chose sont contraints, s'ils n'ont le moyen de payer, de se

rendre eſclaues des creáciers, ou d'autres qui leur preſtét de l'argent pour les delgager, & auſquels ils aimét mieux ſeruir, & ſot eſclaues tát qu'ils ayét payé, voire leurs enfans le ſont, iuſques à l'infiny, s'ils ne payent.

Rang des Grãds.

Pour le regard des grands offices & dignitez, & de l'ordre & diſtinctió de tout le peuple ſelon leur qualité, voicy leur rang. Apres le Roy ſont les Princes du ſang, qui ſont fort honorez & reſpectez. Puis les grands officiers du Roiaume, ſçauoir le *Quilague*, que nous pouuons dire Lieutenant general de Roy : par ce qu'apres le Roy & en ſon abſence c'eſt le plus puiſſant au gouuernement de l'eſtat, & ſans l'aduis duquel il ne ſe paſſe rien. Auſſi que ſi le Roy veut faire obſeruer ou executer quelque choſe, ceſtui-cy eſt le premier que le Roy depute, & auquel il addreſſe ſes commandemens. Il y a apres vn autre ap-

Grands offices.

pellé *Parenas*, qui est de grande authorité, vn *Endequery*, dont l'office est d'estre tousiours aupres du Roy, & le conseiller en toutes les occasions & affaires qui se presentent. Plus vn qui a la charge de la marine, que nous pouuons dire Admiral, nommé *Velannas*: Il prend garde à tous les nauires qui arriuent, & aux marchandises qu'ils apportét, & a le soin de faire loger les estrágers & solliciter pour eux: & generalemét d'auoir l'œil à tout ce qui cócerne le fait de la mer, & de ce qui vient par mer. Mesme il a de coustume de venir aux nauires qui arriuent, iusqu'aux plus petites barques, quand ce seroit de ceux du pais, & y prendre leur gouuernail, qu'il fait porter au logis du Roy, de peur qu'ils ne s'en aillét sans congé. Il y a aussi vn General sur toute la gendarmerie nómé *Dorimenaz* qui a vn Lieutenát nó-mé *Acouras*: vn Chãcelier, dit *Manpas*

qui expedie les affaires, & appoſe à toutes lettres le cachet du Roy, qui n'eſt autre choſe que ſon nom en Arabe graué en argẽt, qu'il trempe en de l'ãcre & l'imprime ſur le papier: & outre le Roy a ſon ſecretaire qu'ils appellent *Carans*: vn intendãt des finances *Masbẽdery*, & vn Treſorier, & diuers autres officiers qu'il ſeroit ſuperflu d'expliquer par le menu. Eſt à noter que tous ces grands ſuſnommez ſont appellez en toutes affaires pour donner conſeil au Roy quand il luy plaiſt, auec ſix anciens des plus grãds & plus entendus nommez *Mouſcoulis*, c'eſt à dire Anciẽs, qui ſont nommez par le Roy, eleus & deputez par les autres grands pour aſſiſter touſiours le Roy & le cõſeiller en toutes occaſiõs, ſans qu'il ſoit beſoin d'appeller à tout propos tous ceux qui ſont du conſeil, bref manier toutes ſortes d'affaires, & eſtre à toutes heures preſts pour faire

les commandemens du Roy. Meſme ce ſont eux qui rendent la iuſtice, quand le Roy le commande.

Il y a pluſieurs dignitez bien nobles que le Roy donne aux gentil'hõmes, auſquels certaines iſles ſont aſſignees pour leur penſion, comme à tous ceux que nous auons dit cy deſſus qui plus qui moins, ſelõ ſon rang: nous pouuons dire que c'eſt comme icy les qualitez de Comte, Marquis, Baron & autres. La gẽdarmerie du Roy conſiſte aux ſoldats de ſa garde, en nõbre de cinq à ſix cẽs diuiſez en 6. compagnies, cõme i'ay dit cy deſſus; & outre il y a dix autres compagnies ſous dix grands Seigneurs qui en ſont Capitaines qui ne font la garde, mais ſeruent le Roy quand il a affaire, non ſeulement de ſoldats, mais auſſi de faire tout ce qu'il commande, comme de mettre vn nauire en mer, le tirer ſur terre, ou tel autre grãd trauail,

Gẽdarmerie.

ou a besoin d'hommes iusqu'à bastir le palais du Roy si besoin estoit. On les appelle au son d'vne maniere de cloche, qui est vne plaque de fóte, sur laquelle on frappe auec vn marteau. Ils sont diuisez en deux parties: car il y a cinq compagnies, qui sont plus honorables, où on n'admet que les nobles, & aux cinq compagnies dernieres il y entre toute sorte de persónes, & ont plus de solde que les autres. Il y a des isles dont le reuenu est affecté au payement de ces cópagnies: ils ont beaucoup de priuileges, entre autres que aucun ne leur oseroit toucher: de sorte qu'il y a fort peu de personnes de moyés quine de siré t y entrer, mais il faut auoir permissió du Roy, & si il couste pour y entrer 60. larins, 20. au Roy pour la permission, & 40. à departir en la compagnie de laquelle on doit estre. Les esclaues pourtant ne peuuent en estre, ny les pescheurs, ny

ceux qui se meslent de cueillir & tirer les commoditez & substance de l'arbre de cocos, & autres sortes de gens vils & mecaniques, ny pareillement ceux qui ne sçauent ne lire ny escrire.

Noblesse. Pour la noblesse outre celle qui vient de race, le ROY annoblit qui il veut, & lors il enuoye vn homme qui sert à cela qui en fait publication par toute l'isle, & appelle le peuple au son de ceste cloche que i'ay dict. Les femmes nobles quoy que mariees à personnes de condition inferieure & non noble, ne perdent pourtant leur rāg: mesme les enfans qui en sont yssus sont nobles par le moyé de leur mere, bien que leur pere fust de fort vile condition. Ceux qui ne sont point nobles n'oseroiēt se seoir auec les nobles, ny mesme s'asseoir en la presence d'vn noble tant qu'il est debout, & de tant loing qu'ils voyent vn plus qu'eux venir derriere il

faut

faut qu'ils attendent & les laiſſent passer deuant.

Le viure de ces peuples, & les viãdes dont ils vſent ſont, le ris, mil, diuerſes ſortes de racines, le cocos ou noix d'Inde, du poiſſon, des poulles, des fruicts, bannanes, grenades, limons & autres. Quant au ris il n'en croiſt point en ces iſles, mais il vient tout de dehors. Ils le mãgẽt & accouſtrent de diuerſes ſortes, le faiſans cuire ſeul en del'eau, & le mangeans auec d'autres viandes, ou bien y meſlãt des drogues & eſpiceries: quelquefois auec du lait & du ſucre de cocos, & quelquesfois y faiſans cuire du poiſſon ou bien des poules, ce qu'ils accouſtrent fort proprement, & delicatement. Ils le font auſſi cuire puis broyer & ſecher, & de ceſte farine auec des œufs, miel, lait & beurre de cocos, font des tourtes & mangers fort excellens. Pour le mil il y croiſt

Viãdes & viures.

Ris.

Mil.

en grande abondance: comme auſſi vne autre petite graine appellee *Binby*, qui eſt ſemblable au mil, ſinon qu'elle eſt noire comme la graine de nauets. Ces graines ſe ſemẽt & cueillent deux fois l'an. Ils les meulent & en font vne maniere de farine, de laquelle ils font de la boullie auec du lait & du miel de cocos, & auſſi des tourteaux & bignets, & pluſieurs autres ſortes de mangers. Ils viuent auſſi de racines dont ils ont de pluſieurs ſortes, l'vne qui vient en grande abondance ſans eſtre ſemée, & eſt ronde & groſſe comme les deux poings, nommée Itelpou: ils la broyent en frottans ſur vne pierre fort rude, puis ils mettent cela ſur vne toille au ſoleil pour ſeicher: eſtant ſec il deuient cõme vne maniere d'amidon ou farine fort blanche, dont ils font de la boullie & des tourteaux & gallettes, qui eſt vn manger fort delicat. Il y a enco-

Racines.

re d'autres ſortes de racines de fort bon gouſt, & en grād nombre, qu'ils ſement & cultiuent, les vnes rouges comme betteraues, d'autres blanches comme nauets, & ſont plus groſſes d'ordinaire que la cuiſſe d'vn hóme: ils les cuiſent & accouſtrent de diuerſes ſortes, & meſmes pour les garder au long de l'annee (par ce qu'ils ne viennét qu'à la fin de l'hyuer au mois de Septembre) ils les confiſent auec du miel & du ſucre de cocos: & c'eſt la plus grand part de la nourriture de ces peuples, auec le cocos & le poiſſon. Car le cocos ou noix d'Inde eſt bien la plus grande & merueilleuſe manne qu'on ſçauroit imaginer, par ce que ſeul il peut ſeruir à tout ce qui eſt neceſſaire pour la vie de l'homme, leur fourniſſant en abondance, outre les autres commoditez, du vin, du miel, du ſucre, du laict & du beurre, outre que la moüelle ou l'a- *Cocos.*

mande leur ſert d'ordinaire pour mã-ger, auec toutes ſortes de viandes, au lieu de pain, car là il ne ſ'envoid point: de ſorte que i'ay eſté cinq ans, ſans en gouſter, ny ſeulemẽt en veoir: & toutesfois i'eſtois ſi bien accouſtumé à leurs façons de viure, que cela ne me ſembloit point eſtrange. Ie deſcriray cy apres particulierement la nature de ceſt arbre merueilleux, ſans quoy ces iſles ne ſeroient aucunement habitees, & les commoditez qu'on en tire, peut eſtre plus amplement & exactement qu'aucun n'ait fait par cy deuant, pour l'auoir cogneu, & en auoir veſcu pendant vn ſi long temps.

Poiſſon Il y a auſſi en ceſte mer vne grande abondance de poiſſon de pluſieurs ſortes, & la peſcherie en eſt meilleure qu'aucune que i'aye veu: auſſi eſt leur principal viure & nourriture, ſoit frais auec du ris ou autres viandes, ou friccaſſé auec de l'huille de cocos, ou bien

cuit en de l'eau de mer, & ſeché pour le garder, dont ils ont ſi grand quantité qu'ils en enuoyent iournellemẽt pluſieurs nauires chargez en Sumatra & autre part. En ces iſles il y a ſi grãd nõbre de poulles, que c'eſt choſe eſtrãge, & ne couſtent qu'à prendre, car elles ſont ſauuages, & au marché ne couſtent qu'vn ſol la piece, & ſemblablement 36. œufs pour le meſme prix. Outre toutes ces choſes ils ſe ſeruent auſſi des fruicts du païs dont il y a quantité, comme citrons, grenades, & bananes, qui eſt vn fort delicieux fruict qui multiplie beaucoup, & eſt de grãde nourriture: de ſorte qu'ils en nourriſſent les petits enfans au lieu de boullie. Il fait infiniment bon viure aux Maldiues, & y couſte fort peu pour l'abondance des fruicts & des viures, & que l'argent y eſt rare. On a 400. cocos pour vn larin, qui vaut huict ſols, 500. bananes pour le meſ-

Poules.

Oeufs.

Fruits.

Bananes.

me prix, 100. grands poiſſons, vne douzaine de poulles, trois cens liures de racines, & ainſi des autres: de ſorte qu'il n'y a païs au mõde où les eſtrãgers ſy enrichiſſét ſi toſt, par ce que le trafic y eſt fort bon, & le viure y couſte fort peu: auſſi diſét ils par prouerbe que eux habitans naturels ne ſérichirõt iamais, & que les eſtrãgers ſerõt riches. Et de moy i'eſtime que c'eſt la facilité de viure qui les réd pareſſeux, & negligens, ſans appeter des richeſſes, fort contés quand ils ont dequoy viure. Le bois ne s'y achete point, par ce que le païs eſt fort couuert d'vne infinité d'arbres qu'il eſt loiſible d'aller couper quãd on en a beſoin, meſme il y en a deſiſles entieres qui en sõt pleines, où chacun enuoye ſes gens & eſclaues en querir pour ſon beſoin.

Animaux. Par toutes ces iſles il n'y a point de gros animaux ny de beſtes de mõture. Il y a bien des bœufs & des va-

ches enuiron de quatre ou cinq cens, qui ſont au Roy ſeulement, & qu'il fait nourrir en ſon iſle, qui ſont venus d'autre part, & qui ont bien peu multiplier, d'autant qu'on n'en mange point, & n'a l'on de couſtume d'en tuer que quatre ou cinq par an, aux grandes feſtes, & pour donner à des nauires eſtrangers que le Roy veut gratifier. Il y a quelques moutons qui ſont auſſi à luy. Il n'y a point de chiens, ny aucuns animaux ſauuages. Ils ſont ſeulement incommodez de rats, & de corneilles, qui ſont ſi hardies qu'elles entrent dans les maiſons pour y prẽdre quelque choſe, encore qu'il y ait des hommes preſens, & des chauue-ſouris auſſi grandes que des corbeaux, des mouſquites ou petites mouſches, qui les incommodent infinimẽt ſur leur chair par leurs picqueures. Il y a de grands poiſſons en la mer qui les deuorent

quand ils ſe vont baigner ou peſcher & meſmes il s'en falut fort peu qu'ils ne me deuoraſſent. On void grand nombre de perſonnes qui ont perdu les bras ou les iambes, ou autrement eſtropiez par tel inconuenient. Il y a grand nombre de herons, de cannes, rales, pigeons & de certains oiſeaux qui reſſemblent à des eſperuiers, qui ſont mouchetez de noir & de gris, & ne viuent pourtant de proye, mais de fruicts; beaucoup de chats, foüines & lirons: point d'animaux venimeux horſmis des couleuures, & de terre & de la mer, qui ſont fort dangereuſes.

Couſtumes particulieres en leur viure.

Il y a par entre eux force couſtumes bien particulieres, comme pour ce qui concerne la forme de leur viure. Premierement iamais ils ne mangent enſemble, s'ils ne ſont d'vne meſme qualité & condition, & c'eſt deshonneur que d'eſtre à manger auec vn inferieur. Auſſi ne ſe feſtoyent

ils gueres les vns les autres, ſinon aux feſtes & ſolénitez que i'ay dites. Que s'ils veullent feſtoyer leurs parens & amis aux nopces, naiſſance de leurs enfans, circonciſions, ou generalement toutesfois & quantes qu'ils les veulent traicter, ils font preparer à leurs maiſons vn diſner, qu'ils ſeruent ſur vne grande table ronde couuerte de taffetas, & l'enuoyent au logis de celuy qu'ils veulent feſtoyer, ce qu'ils tiennent à grand honneur. Ils ne mágent iamais de la main gauche, par ce que c'eſt celle dont ils lauent leurs parties deshonneſtes. En mangeant aucun n'oſeroit cracher, ny pendant qu'vn autre mange, ny meſme touſſer, & faut ſortir hors pour ce faire. Ils ſont tous tant pauures que riches ſeruis à plats couuerts, qui ſont de grandes boiſtes rondes bien peintes & bien vernies, dans leſquelles ſont des vaiſſeaux de pourcelaine de Chine, où

eſt toute leur viande, & ne mangent iamais en autre vaiſſelle: ſi elles ſont tant ſoit peu caſſees elles ne ſeruent iamais, & les tiennent pour pollues. Auant que de manger ils font des prieres, & au ſortir de table ſéblablement. Ils ſont aſſis les pieds croiſez ſur leur table. Ils ne boiuent iamais en mangeant, eſtimans cela deshõneſte: de ſorte qu'ils ſe moquoient de nous qui en vſions autrement. Mais apres auoir mangé leur ſaoul, ils boiuent vne fois. Leur boiſſon la plus commune c'eſt de l'eau, ou bien du vin de cocos tiré le meſme iour, ou d'vne autre boiſſon qu'ils font de ſucre & de miel de cocos, auec vne autre ſorte faite d'vne graine nommee *Cahoa*, auec des eſpiceries, mais ce n'eſt que pour le Roy & pour les grands ſeigneurs. Apres leur repas, & qu'ils ſont lauez, on leur preſente vn plat de betel, au lieu de deſſert, car

les fruicts ſont ſeruis quant & quant la viande. Quand ils ſont aſſis on n'oſeroit paſſer par derriere eux, & tiennent cela pour grand affront. Auſſi quand ils ſortent pour aller en voyage, ils ne deſirent rencontrer ny toucher perſonne, & s'il leur aduenoit quelque inconuenient ou malheur, ils l'attribuent à celuy qui les a touchez.

Trafic & marchãdiſe

Ces iſles ſont fort hantées pour la marchãdiſe: de tous coſtez on y void arriuer les marchans, comme des Malabares de Barcelor, Onor, Bacalor, Cananor, Calecut, Tananor, Cochin, Colam, Cael: de Cambaye, & Curate, Chaul, d'Arabie, de Bengale, ſainct Thome & Maſulipatan, Ceylan & de Sumatra, leſquels y apportent les marchandiſes qui y ſont eſtimees, & dont on a beſoin, & en recompenſe enleuét ce dont les iſles des Maldiues abondent: Premierement de l'arbre

de cocos qui vient en ces isles naturellement sans estre cultiué, il s'en fait plusieurs sortes de choses que les estrãgers recherchẽt, cõme les cordages dont on equippe tous les nauires des Indes, le fruict de cocos, qui se porte en telle quantité aux costes d'Arabie & de Malabar, & par toute l'Inde, qu'il s'en charge tous les ans plus de cent nauires, comme aussi du mesme arbre l'huille & le miel, & des tixus des fueilles de ceste arbre qui seruẽt à faire des voiles. Il y a vne autre sorte de richesse aux isles des Maldiues: ce sont certaines petites coquilles grosses comme le bout du petit doigt toutes blãches, fort lices & esclattantes, qui ne se peschent que deux fois le mois, trois iours à la nouuelle Lune, & trois à la pleine, & ne s'en trouueroit pas vne en autre saison: ce sont les femmes qui les recueillent sur les sables & basses de la mer, estans en

Coquilles.

l'eau iuſqu'à la ceinture. On en tranſporte vne quantité infinie de tous coſtez, de telle ſorte que i'en ay veu charger par an trente ou quarante nauires entiers ſans autre charge. Ceux de Bengale en font tant d'eſtat qu'ils s'en ſeruent de monnoye commune, encore qu'ils ayent de l'or & de l'argent & aſſez d'autres metaux: & ce qui eſt plus merueilleux, c'eſt que les Roys & grands Seigneurs font baſtir des lieux expres pour y aſſembler ces coquilles, & en font partie de leur threſor. Tous les marchans des autres endroits de l'Inde en prennent ſeulemẽt pour porter en Bengale où ils ont iournellemẽt affaire: car il n'en croiſt autre part qu'aux Maldiues. Auſſi que en Cambaye & par toute l'Inde, ils en enchaſſent des plus iolies & des plus belles par tous leurs meubles, comme de pieces de marbre ou de pierres fines. Les Maldiues ſont infini-

Poissõs. ment abondãtes en poissons de toutes sortes, de façon qu'il ne couste comme rien, & c'est chose admirable que ceste quantité infinie de poissõs qui n'est point ailleurs, principalemẽt les Bonites & Albachorees y sõt si cõmuns qu'ils les cuisent en eau de mer, & les font secher, puis les vendent aux estrangers: & cela est tellement recherché que de tous costez de l'Inde telle viande est en estime, notãmẽt en Sumatra, où on emmene des nauires chargez.

Tortues On estime aussi fort aux Indes les escailles de tortues qui viẽnent aux Maldiues, & s'en fait vn bon trafic: c'est vne sorte de tortue non cõmune, qui ne se trouue que là, & aux Philipines: elle est belle, fort polie, toute noire, auec plusieurs figures naturelles. Le plus grand debit s'en fait en Cãbaye, où on en fait des brasselets pour les femmes, On en fait de fort

beaux coffres & caiſſes accouſtrez auec de l'argét. Ceux des Maldiues fõt pareillement grand debit de nattes qu'ils font là de ionc fort poly : qu'ils façonnent fort ioliment de diuerſes couleurs, qu'ils enrichiſſent d'ornemẽts & de chiffres ſi proprement, qu'il n'y a rien de ſi ioly: & tous les Portugais & Indiens les priſent fort, de ſorte qu'il s'en fait grand trafic. Comme auſſi des toilles de cotton & de ſoye, qu'on leur apporte toute écreuë, & qu'ils mettent en œuure: mais ce n'eſt pas de toilles blanches, ains de façonnees & figurées, & ſeulement en petites pieces grandes d'vne brace & demie, pour ſe couurir, & dautres propres pour veſtir les fẽmes & des turbans, le tout fort ioliment & mignonnement. Ainſi donc les Maldiues ſont hantees & frequentees de tous coſtez pour la marchandiſe, y ayant tant de choſes que les eſtran-

Natte.

gers prisét & recherchét. En contreschange dequoy on y apporte tout ce que les insulaires ont de besoin d'ailleurs, comme du ris, toilles de cotton, de la soye, du cotton, ecreuz, de l'huille qui est faict d'vne certaine graine odoriferante qui ne sert que pour se frotter le corps apres s'estre baignez, de l'areque, du fer, & de l'acier, des espiceries, de la pourcelaine, bref tout ce dót ils n'ónt point, qui neátmoins est à fort bon prix: on y apporte l'or & l'argét qui n'en sort iamais quand il y est entré, & n'en bailleroient pas pour peu que ce fust aux estrangers, mais le mettét ou en tresor ou aux ioyaux de leurs femmes: il n'y a point de mines.

Monnoye.

La monnoye la plus cómune c'est de larins d'argét, longs comme le doigt, mais redoublez, que le Roy fait battre en son istle, & y imprimer son nom en lettres Arabesques. Pour l'effect de leur trafic par ce qu'ils n'ont point d'autre

d'autre monnoye ils coupent de l'argent & en baillent au poids à la valeur de la marchandise qu'ils achetét: ce qui ne se fait pourtãt sans perte, car en coupãt le larin on perd la douziesme partie de sa valeur. Ils vsét aussi au lieu de billon & menue monnoye de ces coquilles dót i'ay parlé, & en baillent 12000. pour vn larin: ils ne prennét piece d'argét qu'ils ne la pesent, & ne la mettent dans le feu pour sçauoir sa bonté: chacun a son pois en sa maison. Les autres monnoyes estrangeres ne se prennét qu'aux poids du metal.

Reuenus du Roy.

Les reuenuz du Roy consistent en son domaine, duquel dependent plusieurs isles en seigneurie, puis aux redeuances que ses subiets luy payent des fruicts qui croissent au païs, qui est la cinquiesme partie des graines qui se sement: pour le cocos & limons on en doibt au Roy quelque partie, mais on en compose pour toute l'an-

BIBLIOTHEQUE IMPRIMÉS R.F.

nee à certaine quantite demiel ou de fruit. Outre ces droicts le Roy impose à ses suiets vne taille ordinaire selon leurs moyens, qui consiste en cordes de cocos & aux coquilles nommees Boly, dont i'ay parlé, & en poisson sec, es isles où il abonde dauantage & où la pesche est la meilleure. Car on ne luy baille point d'argent, si non quand on achete des estats ou offices. Aussi il charge les habitans des isles de luy faire & fournir par an tant de toilles de cotton dont il baille le cotton écreu, qui est pour payer à ses soldats, ausquels il donne trois fois l'an des toilles outre leur solde. Le reuenu du Roy cõsiste aussi en marchãdise. Car tous les nauires qui abordent la, s'addressent premierement à luy & luy declarent ce qu'ils ont apporté, puis il cõpose auec eux à certain prix de ce qu'il veut prendre, qui est le plus souuent la meilleure partie: & apres le

peuple en achete à certain prix qui eſt eſtably, plus cher que celuy du Roy, & puis le Roy enuoye diſtribuer ſa marchandiſe par les iſles au prix qu'il veut, quoy qu'ils n'en euſſent que faire, & prend d'eux en contr'eſchange la marchandiſe dont il a affaire à meilleur prix de la moitié qu'elle ne vaut. Il enuoye auſſi fort ſouuent des nauires aux païs eſtranges, chargez des marchandiſes de ſon iſle. Ce qui fait qu'on ne peut dire certainement ſon reuenu, par ce qu'il conſiſte en choſe incertaine, vne fois plus, vne fois moins, & quelques fois auec perte, meſme quand ſes nauires ſe perdent, & ne viennent à bon port.

Le Roy a outre ces reuenus certains droicts qui luy ſont affectez, cóme tout ce qui ſe trouue au bord de la mer appartient au Roy, & n'y a homme qui oſaſt y auoir touché pour le retenir, mais ſont tenus de le

recueillir & l'apporter, ſoit de quelque nauire qui ſe perde, pieces de bois, coffres & autres aduantures, ſoit de l'ãbre gris, dõt il arriue là plus grãde quantité, qu'en aucune partie des Indes Orientales: car il appartient au Roy, & nul n'oſeroit le retenir qu'il n'euſt le poing coupé. Ainſi eſt il d'vne certaine noix que la mer iette quelquesfois à bord, qui eſt groſſe comme la teſte d'vn homme, qu'on pourroit comparer à deux gros melõs ioints enſemble, ils la nomment *Tauarcare*, & tiennent que cela vient des arbres qui ſont en la mer: les Portugais la nommẽt cocos des Maldiues: c'eſt vne choſe fort medecinale & de grand prix. Il ſe peſche du corail noir en quantité qui appartiẽt au Roy, lequel tient des hommes gagez pour faire ceſte peſche.

Exercices. L'exercice des inſulaires eſt de tirer de l'arc, de l'arquebuze, manier la pique, l'eſpee auec la rõdache. Ils ne

ioüent à aucuns ieux sinó aux eschets, & à la pelotte qu'ils iettent auec les pieds fort dextremẽt. Ils s'exercẽt principalemẽt au maniemẽt des armes, & en tiénent escolles. Ils estudiẽt aussi à la lecture & à l'escriture, portent grãd respect & honneur à leurs maistres, tel qu'à leurs propres peres: pour raison dequoy ils ne peuuent contracter mariage enséble, cóme liez d'vne affinité. Ils escriuent sur des tableaux de bois blanchis, & puis ils effacent ce qu'ils ont escrit, & les reblanchissent derechef, sinon que l'escriture deust demeurer à perpetuité. Car en ce cas ils escriuent sur du parchemin qui est d'vne fueille d'arbre appellee *queau*, laquelle fueille est longue d'vne brasse & demie, & large d'vn pied: ils en font des liures qui durent comme nostre papier, sans se flestrir & gaster. Leurs lettres sont de trois sortes, celle des Arabes, auec ce qu'ils ont ad-

Escriture.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

iousté pour y escrire leur langue. Vne autre qui leur est particuliere pour leur langue, & outre vne troisiesme qui est commune à Ceylan, & à la plusspart des Indes.

Maladies. Ces Indiens sont subiets à la fieure qu'ils appellét *homan*, & y a peu d'autres maladies, sinon que de dix en dix ans il leur vient vne maladie qui leur est pestilentielle & pour laquelle ils s'abandonnét les vns les autres, cõme de la peste, qu'ils appellent *carinadiri*, & d'icelle il s'en meurt grand nombre: elle resemble à la maladie des petits enfans de ce païs, que l'on appelle verole. Ils sont aussi fort subiets aux vlceres des iambes & des pieds: & à vne maladie qu'ils appellent *oncory*, qui est vne oppilation de rate, qui fait qu'ils ont tousiours le ventre fort grand, & leur cause la fieure. Ceste maladie y est fort commune, & croy que cela procede des eaux, par ce que

ceux qui s'abstiennent d'en boire ny sont subiets.

En leurs maladies ils n'ont point de remedes, aussi n'ont ils de Medecins ny Chirurgiens, sinon des Magiciens & Sorciers. Ils vsent pour leurs guarisons de sorcelleries & d'inuocations du diable, & croyent que leur mal leur est causé par le diable pour les trauailler: & à ceste cause ils l'inuoquent, & luy font feste de fleurs, preparent de grands festins, tant de breuuages que de viures, qu'ils mettent en certain lieu secret, où ils le laissent consommer, s'il ne venoit d'aduenture quelques pauures qui les prissent. Ils tuent des coqs & des poulles, & en les tuant tournent leurs faces deuers le sepulchre de Mahommet, puis les laissent là, prians le diable de se deporter & laisser en patience le malade, & à ceste fin ils luy donnent & offrent lesdits coqs, poulles & plats

Nuls Medecins.

de viure: & bref ils tiennent le diable seul est cause de leur mort & de leurs maladies. Toutefois ils ont des receptes & cõpositiõs de leurs herbes, pour les blesseures: & pour les vlceres, ils se guarissent auec des plaques de cuiure qu'ils appliquent dessus: ce qui les guarit du tout, & ie l'ay experimenté.

Nourriture de petits enfans.

Aussi tost que leurs enfans sont nez ils les lauent par six fois chacun iour & nuict, & apres les frottent d'huille. Les meres les allaittent de leur mammelle, & n'oseroient les faire allaitter à d'autres, ny mesmes les Reynes: & disent ordinairemẽt que les animaux allaittent bien leurs petits: mais ils se seruẽt de seruantes pour les tenir, porter & gouuerner. Ils n'emmaillottent iamais leurs enfans, & les laissẽt ainsi: & toutefois ie n'en ay iamais veu de contrefaicts. Ils cõmencent à cheminer ayãs attaints l'aage de neuf mois.

Ils ſont touſiours pendus en l'air à de petits licts de corde, où ils ſont branlez & bercez. Ayans attaint l'aage de neuf ans ils les font nourrir aux exercices du pays, qui ſont les armes & l'eſtude. Outre la mammelle ils fõt vne maniere de boullie de ris ou de mil broyé & moüillé, puis cuict auec du ſucre & du laict de cocos. La plus part leur donnent des bannanes.

Intemperie de l'air.

L'air y eſt fort intemperé à cauſe de la ſituation du pays, qui eſt ſouz la ligne equinoctiale. Le iour & la nuict ſont en tous temps eſgaux, & ſont les nuicts fraiſches y faiſant force roſee: & n'eſtoit ceſte fraiſcheur, il ſeroit impoſſible d'habiter ce pays, tant la chaleur y eſt grande.

Leur hyuer.

L'hyuer commence au mois d'Auril & dure ſix mois. Et l'eſté commẽce au mois d'Octobre qui dure ſix autres mois. L'hyuer eſt ſans gelee, mais continuellement pluuieux &

venteux du vent de l'Oueſt : au contraire l'eſté eſt fort chaud, & n'y pleut iamais, il vente du vent de l'Eſt.

Eclypſe de ſoleil

Pendant que i'eſtois là il arriua vne eclypſe de ſoleil à l'heure de midy qui dura l'eſpace de trois heures. Lors le peuple eſtoit fort eſtonné, crioit & hurloit, diſant que c'eſtoit vn mauuais preſage, & qu'ils deuoient perdre le plus grand d'entre eux. Et de fait en la meſme annee l'vne des femmes du Roy mourut en mal d'enfant, & toſt apres le Roy fut vaincu & tué comme il ſera dit cy apres.

Ils font grand eſtat des Mathematiques & de l'Aſtrologie, & s'y trouuent par entre eux des gens fort ſçauans. Et y ſont tellement portez, qu'ils obſeruent les bons & mauuais iours, & n'entreprennent rien, ſoit baſtiment, voyage ou autre choſe qu'ils ne prennent garde ſi c'eſt vn bon ou mauuais iour, & ſi c'eſt vne bonne

conſtellation. Pour ceſt effect ils conſultent à tout propos leurs Aſtrologues. Et ſont tellement arreſtez en ceſte opinion qu'ils ne font iamais rien ſinon par l'aduis deſdits Aſtrologues, deuſſent ils mourir. Que s'il leur aduiét quelque choſe de ſiniſtre, ils en attribuent la cauſe au iour.

Habillemens.

Les habillemens du commun peuple sót cóme ceux du Roy & des grãds Seigneurs, fors qu'ils ne couurent point leurs corps iuſqu'à la ceinture, & de là ils ſe couurent d'vne grande toille de ſoye ou de cotton, qui leur va iuſques à la cheuille des pieds, & pour ornement ils couurét cela d'vne toille de ſoye fort fine, qui eſt cóme du creſpe: ils ſe ceingnent d'vne grãde ceinture qui eſt de meſme que leur turban, dans laquelle ils paſſent vn couſteau qu'ils portét touſiours. Les ſoldats ont vne marque particuliere, c'eſt qu'ils portent les cheuelures grã-

des comme les femmes qu'ils ioignẽt enſemble, & les lient comme vne groſſe houpe. Il n'y a que les ſoldats & les officiers du Roy qui puiſſent porter les armes. Quand ils vont par la main ils portent l'eſpee nue & la rondache, ils ont au coſté vn grand poignard ondé qu'ils nomment Cris, & vn iauelot peint en la main. Les fẽmes ſont habillees & ornees comme i'ay deſcrit les Reynes, horſmis la richeſſe.

C'eſt ce que i'ay peu remarquer pendant le temps que i'ay ſeiourné parmy eux. Au commencement ie fus enuiron de trois ou quatre mois retenu és iſles eſloignees de celle du Roy enuiron de quaráte lieuës, où ie fus fort miſerablement traicté, mal nourry, endurant toutes ſortes de miſeres & neceſſitez, ce qui fut cauſe que ie me forçay d'apprendre la langue pour pouruoir à mes neceſſitez.

En fin au bout de quatre mois il aduint que quelques officiers du Roy visitans le quartier où i'estois, ie trouuay moyen de parler à eux pour les supplier vouloir me retirer de ceste misere, & m'emmener auecques eux. Ce qu'ils feirent voyans que i'auois apris à parler aucunement la langue. Arriuez qu'ils furent ils me presenterent au Roy, qui fut fort estonné de me veoir parler la langue, & que ie l'auois aprise en peu de temps: il me receut au pres de luy pour le seruir, où ie fus le reste du temps.

Ie seruois le Roy comme l'vn de ses officiers domestiques, prest à faire tous ses commandemens. I'estois fort bien aupres de luy & des Reines, qui souuent s'enqueroient des façons de viure des Frãçois, de leurs mœurs, habits, & principalement des habits des dames de France, & de nostre religió.

Et leur discourant de la grandeur du Royaume de France, de la generosité de la noblesse, & dexterité aux armes, ils s'estonnoient comme ils n'auoient conquis les Indes, & comment ils les auoient laissé conquerir aux Portugais, qui leur auoient fait entendre que leur Roy estoit le plus grand & plus puissant Roy de tous les Rois Chrestiens.

CHAPITRE III.

De l'expedition du Roy de Bengale aux Maldiues, prise de l'isle & mort du Roy: voyage de l'auteur en Bengale, & remarque du pays.

AYANT doncques esté auecques ces insulaires l'espace de 5. ans ou enuiron, il aduint qu'en l'an 1607. au mois de Feurier le Roy eut aduis de nuit qu'il venoit vne grosse armee

composee de seize galeres qui estoit desia fort pres pour entrer en ces Isles.

Le Roy fort estonné, commande à l'instant de mettre en mer ses gale- *Guerre.*
res qu'il auoit iusques au nombre de sept: ce qu'il ne peut faire si promptement que les voiles de ses ennemis ne parussent: ce qui l'estonna d'auantage: & pourtant il commanda d'embarquer promptement toutes les meilleures richesses qu'il auoit, pour se sauuer luy & ses femmes en d'autres isles plus esloignees, où l'ennemy n'eust peu aborder à cause de la difficulté des lieux.

S'estant doncques le Roy embarqué pour se sauuer, ayant laissé la plus grande partie de ses richesses, canós & armes qu'il auoit en grand nombre en l'isle, pour n'auoir eu le temps de s'armer, pour resister à l'ennemy, ie me sauuay dedans vn bois en ceste Isle, affin de me ietter entre les bras de

l'ennemy,& hazarder ma vie pour regaigner ma liberté. Le chef de l'armee des ennemis descouurant que le Roy se sauuoit, il le fit suiure par 8. galeres, les huict aurres donnent en terre en l'isle, où i'estois: ie me rendis aux premiers qui mirent pied à terre, les priant de me sauuer. De premier abord, ne me recognoissans estre François, mais croyans au vray que ie fusse Portugais, me voulurent tuer, & me metant tout nud, m'osterent ce que ie pouuois auoir. Mais ayans recogneu que veritablement ie n'estois Portugais, ils me traicterent plus humainement, & me firent mener à leur capitaine qui me receut en sa protection, m'asseurãt que ie n'aurois point de mal, & lors il me fist bailler d'autres habits, & demeurer en ses galeres pour ma seureté.

Pour les huict galeres qui auoient esté commãdees d'aller apres le Roy, l'ayant

l'ayant abordé ils vindrent aux mains: là le Roy se mettant en deffence fut tué, ses femmes prises prisonnieres, & son nepueu se noya, toutesfois il ne fut faict aucun mal aux femmes, fors qu'elles perdirent tous leurs ioyaux, pillez par les soldats. Donc ayans pris toutes les galeres du Roy, ils les ramenerent toutes ensemble auec lesdites Reynes en l'isle, où estans ils remirent les Reynes en leurs maisons en la garde de soldats, feignans les vouloir emmener prisonnieres si elles n'enseignoient les thresors du Roy: ce qu'elles ne peurent faire: aussi qu'elles n'en sçauoient rien, & que le Roy ne leur en auoit donné la cognoissance, ny à aucune autre personne, sinon à vn certain secretaire qui s'estoit sauué. En fin apres qu'ils eurent sejourné en ceste isle l'espace de dix iours à butiner & charger leurs galeres, tant des richesses

Mort du Roy.

qu'ils y trouuerent, que de cinq ou six vingts pieces de canon, tant gros que menu, qui y estoient, ils se retirerent & laisserét les Reynes en liberté: & quant à moy ie m'en allay auec eux.

Ceste armee auoit esté enuoyee en ces isles de la part du Roy de Bengale, qui est vn Royaume au delà desdites isles des Maldiues, en la terre ferme, souz le tropique de Cancer à la hauteur de 23. degrez de l'equinoctial, vers la bande du Nort ou Pole Artique. L'occasion qui les meut à faire ceste entrepriſe, c'estoit pour auoir le canon que le Roy des Maldiues auoit pris en nostre vaisseau, qui estoit bien le plus beau canon qu'on eust sceu veoir, & estoit fort renommé aux Indes.

I'ay appris depuis que ie fus party de ces Maldiues, qu'il y eut grande guerre entre ceux du pays, pour le Royaume, par ce que le Roy estoit mort sãs enfans ou neueux, & y auoit

trois ou quatre seigneurs qui estoient bandez les vns contre les autres à qui seroit Roy. Ce qui dura longuement, tant qu'en fin le Roy de Cananor y enuoya vne armee, par le moyen de laquelle il establit Roy celuy auquel le Royaume appartenoit de droict, à la charge de tenir de luy & le recognoistre, & que luy seroit son protecteur: il desfit & chassa ceux qui faisoient du trouble, & ainsi rendit le Royaume paisible.

Donc nous nous embarquasmes aux Maldiues tenãs nostre route vers Bengale: nous prismes terre aux isles de *Diuandurou*, qui sont 5. en nombre, distantes de la coste de Malabar de quatre vingts lieuës, comme au droict de Cananor. Ces isles sont habitees des Malabares Mahommetans, & sous l'obeïssance du Roy de Cananor. Il y habite grand nombre de riches marchans, qui font fort grand

Isles de Diuandurou.

trafic par toute l'Inde, & ſpecialemẽt aux Maldiues, dont ils tirent grande quantité de marchãdiſe, & ont touſiours en la plus part des illes des factеurs qui n'en bougent. Ils parlent le meſme langage que ceux de Cananor, Calecut, Cochin & autres Malabares : le terroir y eſt fort ſain & fort fertile. Il y a auſſi vne autre petite iſle où nous abordaſmes, nommee *Malicut*, ſituee entre les Maldiues & les Diuandures : elle a enuiron quatre lieuës de tour, admirablement fertile en cocos & bannanes. Le peuple a les meſmes couſtumes, mœurs & langage que ceux des Maldiues. Elle eſt gouuernee par vne dame qui tient du Roy de Cananor : auquel pareillemẽt appartiennent vingt cinq ou trente iſles des Maldiues, qui luy ont eſté cedees par vn Roy des Maldiues il y a enuiron cinquante ans, pour luy auoir preſté ſecours contre ſon peuple

Malicut

qui s'estoit reuolté.

En fin apres auoir esté vn mois en nostre voïage, nous arriuasmes à *Chatigan*, qui est vn port du Royaume de Bengale, où nous fusmes receuz des habitans auec beaucoup de resioüissance. Estans descendus en terre, ils me menerent auec eux saluer le Roy, qui n'est pas le grand Roy de Bengale, mais vn petit Roy de ceste prouince là, ou pour mieux dire vn Gouuerneur auec tiltre de Roy, comme ils font par tous ces pays là. Car le grand Roy de Bengale seiourne plus auant dans le pays à trente ou quaráte lieuës de là. Ainsi estant presenté au Roy il me receut fort humainement, & me mit en pleine liberté: disant que si ie voulois demeurer auec luy, qu'il me feroit beaucoup de bien: & de fait il me faisoit bailler des habits & des vi-ures par chacun iour bien abondamment. Mais apres auoir sejourné là en- *Chatigan.*

uiron d'vn mois, ie trouuay vn nauire de Calecut, duquel le maiſtre me demanda ſi ie m'en voulois aller auecques luy, & qu'il y auoit pluſieurs nauires Flamás à Calecut, eſquels ie me pourrois embarquer pour me retirer en Fráce. A quoy ie m'accorday librement, par ce que ie n'auois autre deſſein, qui me faiſoit refuzer toutes ſortes de cómoditez. Et pour ce ie pris cógé du Roy, qui me l'octroya facilement.

Tellement que pour le peu de tẽps que ie fus en Bengale, ie ne peus pas remarquer beaucoup de ſingularitez: toutesfois voicy ce que i'ay appris.

Deſcriptiõ du Royaume de Bẽgale.

Le Royaume de Bẽgale eſt de fort grand eſtendue, en la mediterranee des Indes, on luy donne plus de quatre cens lieuës de long : tant y a qu'en l'Inde c'eſt le plus puiſſant Prince apres le grand Mogol. Meſme quand ie partis, le Mogol luy ayant denoncé

la guerre, il s'appreſtoit de le reçeuoir auec plus de deux cés mil hommes & dix mil elephants. Il a pluſieurs Roys qui luy sot tributaires, cóme les Roys d'Aracan, de Chaus & autres grands Seigneurs Mahommetans & gentils, qui ſont tenus luy fournir lors qu'il marche en guerre certain nombre d'hommes, d'elephans & de cheuaux. Auſſi luy payent ils tribut à raiſon des ports de mer qui ſont en ſes terres, où il ſe fait trafic de toute ſorte de marchãdiſe, dont ils tirent de grãdes cómoditez, pour raiſon dequoy ils ne ſe peuuent paſſer de l'amitié de ce Roy.

Forces du Roy

Le pais eſt fort ſain & temperé, ſi admirablement fertile qu'on y vit preſque pour rien: il y a ſi grand quãtité de ris qu'outre la nourriture & prouiſion de tout le païs on en tranſporte par toute l'Inde tant en Goa & Malabar qu'en Sumatra, aux Moluques & par toutes les Iſles de la Sonde,

Fertilité du pais.

de tous leſquels païs Bengale eſt la mere nourriſſe, leur fourniſſant entierement leur ſouſtien & nourriture. Auſſi y void on iournellemẽt aborder nombre infiny de nauires de tous coſtez des Indes querir telles prouiſions, & croy qu'il y en iroit dauantage principalement de plus gros, ſi la nauigation n'en eſtoit point ſi perilleuſe, pour les bancs & ſables, dont tout ce Golfe eſt remply: de ſorte que quant il arriue que les nauires de Bengale tardent à venir ou ſe perdent, le ris eſt infiniment cher, & crie l'on à la faim, comme en vne extremité de famine, & au contraire quãd la nauigation eſt bonne, le ris eſt à auſſi vil prix que s'il venoit au païs & ne vaut d'ordinaire que la valeur de quatre deniers la liure. Au demeurant le païs eſt remply de beſtiaux, bœufs, vaches, moutons: qui fait que la chair y couſte fort peu, outre les laitages & les

beurres dont ils font ſi grand quantité qu'ils en fourniſſent l'Inde, outre pluſieurs tapis velus qu'ils font fort proprement. Il y a quantité de bons fruicts, non toutesfois cocos ou bananes, force citrons, limons, oranges, grenades, caius, ananats & pluſieurs autres fruicts, gingembre, poiure long, dont il s'en fait grād nombre de confitures eſtāt verd, comme auſſi de citrons & oranges. Le païs abonde en cannes de ſucre, qu'ils mangent verd, les autres en font quantité d'excellens ſucres, dont ils chargent des nauires, & ne s'en fait autre part en toute l'Inde, ſinon qu'en Cābaye, & autres terres du Mogol qui touchent auec celle cy, ſont d'vn meſme climat, meſme langue & meſme fertilité. On tire auſſi de Bengale, quantité d'huille de ſenteurs qu'on faict d'vne certaine graine, & de certaines fleurs dōt tous les Indiens ſe ſeruent pour ſe frotter

apres qu'ils se sont baignez. Le cotton y vient en si grande abondance, qu'outre qu'il suffit pour l'vsage & vestement de ceux du pays, & outre le transport qu'on en fait d'écreu, ils font tant de toilles de cottó & si bien faites, que c'est de là seulement qu'on en apporte par toute l'Inde, principalemẽt aux quartiers de la Sonde. Semblablement il y a de la soye en abondance, tant de la soye de vers, que de celle d'herbe, dont ils font aussi quãtité d'estoffes de diuerses couleurs, qui se portent par tout. Car les habitans tant hommes que femmes sont admirablement adroits en la manufacture, tant des toilles de cotton ou de soye, que tout autre ouurage à l'esguille, cõme de broderies qu'ils font si proprement iusqu'aux simples coustures, qu'il ne se peut rien veoir de plus beau. Ils font entr'autres des toilles de cottó ou de soye si delicees, qu'il

eſt malaiſé de iuger quand on l'a ſur ſoy ſi on eſt veſtu ou ſi on eſt nud, comme auſſi font ils bien propremẽt pluſieurs autres ſortes d'ouurages, meubles & vtencilles ſi delicatement qu'il n'eſt pas poſſible, & qui eſtans tranſportez icy, on dit que c'eſt de la Chine. Ce païs eſt fort abõdant en elephans, & c'eſt de là qu'on en mene aux autres endroits de l'Inde. Il y a des Rhinoceros, & dit on meſme des Licornes. Vn des grãd trafics qu'on fait en Bẽgale, c'eſt d'eſclaues, parce que il y a certain païs ſuiet à ce Roy, dont les peres vendent leurs enfans & en donnent au Roy pour tribut, c'eſt de la que ſõt la plus part des eſclaues de l'Inde: & meſme pluſieurs marchãds les chaſtrent, leur coupãt quand ils ſont biẽ petits non ſeulement les teſticules, mais auſſi la verge entierement. I'en ay veu pluſieurs de ceſte ſorte auſquels il ne paroiſſoit qu'vn petit trou pour

l'vſage de l'vrine, c'eſt pour leur bailler en garde les femmes,& meſme les clefs de toute la maiſon, s'y fians du tout & non pas en leurs femmes, qui eſt la couſtume des Mahommetans, par ce qu'ils quitét leurs femmes fort ſouuent.

Le peuple eſt bien formé de ſes mébres: les femmes belles,mais fort impudiques plus qu'en aucun endroit des Indes. Les hommes ſont adonnés au trafic de marchandiſe, gens doux, courtois & facilles,mais au ſurplus en reputation d'eſtre grands trompeurs & menteurs. Ils trafiquent en diuers endroits, & font de grands voiages, comme auſſi frequentét en leur pais pluſieurs eſtrangers, comme Perſans, Arabes & les marchands de Goa& de Cochin Portugais. Il y a en l'eſtendue de la domination de ce Roy pluſieurs ſortes de religió, Iuifs, Mahommetás & Gentils ou Payens,leſquels dere-

Religiõ

chef ont diuerſité de ceremonies, cõ-
me y ayãt grand nõbre de diuers pais
& Prouinces. Le grãd Roy eſt Payen,
celuy de Chatigan que ie viz eſtoit
Mahommetan.

Habillemens

Quant à leurs veſtemens les hom-
mes s'accouſtrent ſuperbemẽt de cer-
taines chemiſes de cotton fort lar-
ges, qui leur pendẽt iuſques en terre,
& par deſſus ils portent vn manteau
de ſoye, & en teſte vn Turban de toi-
le treſfine. Les femmes ont de petites
chemiſettes de toile de cotton ou de
ſoye qui leur viennent à la ceinture,
le reſte du corps, elles ſe l'enuironnẽt
d'vne toile ou d'vn tafetas, & deſſus
quand elles ſortent s'enuironnẽt d'v-
ne grande piece de ſoye, dont elles
font venir vn coin ſur leur teſte.

Ils ſont deſordonnez au boire & au
manger & fort vitieux, tiennent plu-
ſieurs ſeruiteurs, & ont chacun trois ou
4. femmes fort richement parees de

chaines d'or & de perles.

Ils font des vins de sucre & d'autres compositions dont ils s'yurent. C'est tout ce que i'ay peu remarquer de ce Royaume, pour le peu de temps que i'y ay esté.

CHAPITRE IV.

Du voyage de Bengale en Calecut & description du Royaume de Calecut, meurs & façons de faire.

M'ESTANT embarqué comme i'ay dict dãs vn nauire de Calecut nous demeurasmes sur mer trois sepmaines, & en fin prismes terre au port de *Moutingue*, situé entre Cananor & Calecut, qui est vn des ports de retraicte des Malabares corsaires & pirates. Le païs est au Roy de Moutingue qui est vn Roy Naire. Ie fus fort courtoisement recueilly par les Mala-

Moutingue.

bares tát que i'y ſeiournay, & meſme i'allay veoir les Roys de Moutingue & Badara qui ſont Nayres, qui me feirent auſſi grand chere, me prians de demeurer auec eux: puys de là ie me mis en chemin pour aller à Calecut par terre diſtant de douze lieuës, prenant pour mon eſcorte & conduite des Nayres de ville en ville, qui ſont là fort frequentes & de deux en deux lieuës, leur donnant à chacun 4. tarets qui ſont petites pieces d'argent dont chacune fait la 16. partie d'vn larin, & faut prendre ceſte garde par ce qu'autrement il ſeroit impoſſible de paſſer à ſauueté entre ces Nayres, & n'y a aucun qui n'en vze de la ſorte pour aller à ſeureté.

Eſtant arriuée en la ville de Calecut les ſoldats de la garde du Roy & officiers de ſa maiſon furent aduertis de noſtre venue, auſquels ayant parlé & fait entendre d'où i'eſtois, ils fu-

rent fort ioyeux pour me presenter au Roy, & ce pendant à cause de la chaleur me feirent bailler vn logis en ville, où ie fus fort bien traicté.

Le soir venu nous allasmes trouuer le Roy, qui a son palais à demye lieuë loing de la ville de Calecut: sçachant nostre venuë, il descendit en la salle de son pallais, auecques plusieurs flãbeaux à cause de la nuict, tenant entre ses bras vn sien petit neueu qu'il cherit fort, cõme estant celuy qui luy doibt succeder: par ce que là les enfans ne succedent point, mais seulement les nepueus fils de leurs seurs. Estant presenté au Roy, il me feist enquerir par son truchement en langue Portugaise d'où i'estois, & comme i'estois paruenu à Calecut, & apres luy auoir recité tout ce qui m'estoit arriué, il me demanda à quelle intention i'estois là, ie luy dis que i'estois venu en intẽtion d'y trouuer des Flamãs, que

l'on

l'on m'auoit dit y eſtre: & lors il me diſt qu'à la verité il en eſtoit venu il y auoit trois ſepmaines ou vn mois, treize nauires qui auoient ſeiourné l'eſpace de 9. ou dix iours, auſquels il auoit permis le traffic, & promis toute amitié, & que les Flamans luy auoient fait preſent de deux pieces de gros canon de fonte, & pluſieurs autres choſes que le Cóte Maurice luy auoit enuoyees, qu'en recompenſe il leur auoir fait diuers dós, comme des pierreries & chaines d'or, & outre permis de baſtir vne fortereſſe, & que incontinent ils s'en eſtoient allez, & fait promeſſe de reuenir l'annee enſuiuante: adiouſtant que i'eſtois le bien venu, & que ie ne manquerois de rien aupres de luy.

En attendant le retour des Flamás ie demeuray donc aupres du Roy qui me fit bailler vn logis auec vn ſeruiteur, & outre me faiſoit diſtribuer

chacun iour deux *panants*, qui ſont deux pieces d'or, qui valent quatre ſols piece, & des toilles pour m'accouſtrer. Ainſi ie demeuray l'eſpace de huict mois. Ce qui me donna occaſion d'apprẽdre & remarquer plus particulierement les mœurs & façons de faire des habitans.

Malabar.

Tout le païs, qui eſt depuis Barcelor, iuſques au Cap Commorin s'appelle *Malabar*. Et bien qu'il y ait pluſieurs Prouinces & diuerſité de contrees, ils ſont tous neantmoins d'vne meſme langue, loy & religion, meſme police, ordre & diſtinction du peuple & des races, & du tout meſmes mœurs. Il y a pluſieurs Roys, cõme celuy de *Cananor*, *Moutingue*, *Badara*, *Tananour*, *Calecut*, *Cochin*, *Coilan*, & pluſieurs autres Roitelets que ie ne ſçaurois conter. Mais le grand Roy & le plus puiſſant c'eſt celuy de Calecut, qui ſ'appelle *Samori*, marque ſingulie-

re de ſa grandeur par deſſus les autres, par ce que ce mot vaut autant cóme entre nous Empereur. Celuy de Cochin eſt le plus grád apres, & pretend marcher du pair, c'eſt pourquoy ils ſont d'ordinaire en guerre. Les autres ſont petits Rois de petits territoires qui tous bien que Roys & ſouuerains en leur terre reuerent & reſpectent la grandeur de Samory, en parlent comme de leur Seigneur, & n'oſeroient luy deſobeir. Ce que ie puis aſſeurer pour l'auoir oüy de la bouche de pluſieurs de ces Roys. Quant au Roy de *Coilan* pour eſtre eſlongné & tout à la pointe du Cap Commorin, il ſe maintient plus ſouuerainement que les autres.

Roy de Coilan.

Le Royaume de Calecut eſt de fort grand' eſtendue, aſſez temperé, ſitué entre Cochin & Cananor, à 9. degrez & demy de l'equinoctial, vers le pole Artique. La ville principalle ſur

Calecut.

le bord de la mer porte le nom du Royaume. Le païs eſt fertile de toutes choſes neceſſaires pour la vie, comme de fruicts, grains, beſtiaux & herbages, horſmis que pour le grand nombre d'habitans, il faut aller querir du ris ailleurs, celuy du pays n'eſtant ſuffiſant: du reſte ils ne prennent gueres d'autres marchandiſes de leurs voiſins. Il y a quantité de poiure, qui eſt la principale richeſſe du païs, auec les pierreries qui y ſont fort abondantes.

Ce Royaume comme tout le reſte du païs de Malabar eſt habité de deux ſortes de peuples, eſtrangers & originaires. Les eſtrãgers s'appellét proprement Malabares Mahómetans, & qui ſont des long temps venus d'autre part habiter ceſte contree: mais ce n'eſt que ſur les coſtes maritimes. Les originaires ſont Gentils & Payens, de meſme religion, que la pluſpart

de l'Inde meridionale.

Ils ſont diuiſez en trois ſortes de conditions: Brameny, Nayres, & le vil & commun peuple. Les Brameny, *Brameny.* c'eſt vne race de gens la plus noble, honoree & reſpectee de toutes: ils ont des façõs de viure qui leur ſont particulieres, & vne obſeruation plus religieuſe & auſtere de leur loy. Car outre l'exacte maniere de viure ſelon leur religion ils ont cela de particulier, qu'ils ne mangẽt iamais chair ny poiſſon, ny autre choſe qui ayt euë vie, ne boiuent que de l'eau, gardans ceſte auſterité de pere en fils & en toute leur race, par ne ſe meſler & ne s'allier auec autres ſortes de perſonnes. Mais obſeruent inuiolablement que les filles yſſues de Brameny ne ſe marient qu'auec des Brameny, & ainſi ſemblablement des hommes leſquels auſſi ne ſe peuuent remarier en ſecondes nopces. Ils ſõt habillez d'v-

ne iaquette de toile de cotton auec vn turban blanc en teſte & des ſouliers rouges aux pieds. La ſeule marque qui les fait diſcerner d'auec les autres peuples, c'eſt vn cordon de trois filets de cotton qu'ils portent ſur leur chair en eſcharpe. C'eſt comme vn ordre qui leur eſt baillé en leurs temples auec grãdes deſpenſes & ſoléni-tez: & ne ſçauroit l'on faire plus grãd' iniure à vn Brameny que de luy rompre ſon cordon, & faut qu'il en prenne vn autre auec pareille ſolénité: autrement il ne ſeroit plus Brameny. Comme auſſi s'il eſt puny il eſt premierement degradé, & on luy oſte ce cordon, & ſemblablement il en eſt priué, s'il contreuiẽt à ſes ceremonies, & deſormais n'eſt plus tenu de ceſt ordre. Leur profeſſion eſt diuerſe ſelõ qu'ils ſe veulent addonner, car il y en a qui ſe mettent aux armes entre les Nayres, faiſans meſmes choſes & ha-

billez cóme eux, horſmis qu'ils retiennent touſiours leur viure & abſtinence de chair, & qu'ils ſont diſtinguez par ce cordon que i'ay dit. Les autres ſont ou preſtres & ſacrificateurs de leurs idoles (car c'eſt de ceſte race ſeulement qu'il y en peut auoir) ou bien viuás ſelon leur couſtume, ſont marchans, dont il y en a grand nombre & de fort riches, tant en ce Royaume qu'autre part en l'Inde. Ce ſont gens induſtrieux, ſçauans en l'Aſtrologie & autres ſciences, fort experimentez en toutes choſes & fort adroicts: & au demeurant gens doux, pacifiques, & qui gardent inuiolablemét leur foy & leur parolle. Le Roy de Calecut eſt Brameny, & porte ce cordon.

Les Nayres ſont tous nobles, & qui ne font ny meſtier ny marchandiſe, ny aucun autre exercice que les armes, qu'ils portent touſiours: & s'y exercét continuellemét depuis qu'ils *Nayres*

les peuuent manier, & ne les quittent iamais. Ils ſont tous ſeigneurs du pais, & viuét de leurs reuenus & de la penſion que le Roy leur donne. Ce ſont les hommes les plus beaux, mieux formez & proportionnez que ie vey iamais en lieu du monde, ils ſont de couleur bazannee, au demeurant les meilleurs ſoldats du monde, hardis & courageux, fort adroicts à manier les armes, auec vne telle dexterité & ſoupleſſe de membres qu'ils ſe plient en toutes les poſtures qu'on ſçauroit dire, de ſorte qn'ils eſquiuent & parent ſubtilement tous les coups qu'on leur pourroit porter, & ſe lācét cōtre leurs ennemis en meſme temps. Toutefois ils ne vont iamais ſur mer, & ne ſont bons qu'en terre. Les plus grands Seigneurs d'entr'eux & les plus honorez ſont ceux qui tiennēt eſcole, & monſtrent à tirer des armes : car ils reſpectent & honorent grandement leurs

maiſtres d'armes: & ne ſçauroiẽt entre prendre telle maiſtriſe ſans permiſſiõ tres expreſſe du Roy. Ces Maiſtres ſõt diſtinguez d'auec les autres, par ce qu'ils portent au bras droict vn gros anneau d'or. Les Nayres demeurent tous nuds, & marchẽt touſiours ainſi, couuerts ſeulemẽt depuis la ceinture d'vne grãde toile fort fine de ſoïe ou de cottõ qui leur va iuſqu'au genoüil, puis lapaſſẽt par entre leurs cuiſſes, les pieds nuds, rien ſur la teſte, laiſſans ſeulement croiſtre leurs cheueux, ſans iamais les couper, ce qui les fait diſcerner du cõmun & vil peuple. Ceux qui sõt de race deBrameny ſont habillez de meſme, portãs leur cordõ, ce qui les fait diſtinguer & recognoiſtre. Ils portent touſiours la rõdache en vne main & l'eſpee en l'autre, ou bien vn iauelot, ou des mouſquets ou arquebuzes, ou piques. Leurs femmes ſont habillees de meſme ſorte, ſans autre

façon, fors l'vſage des armes: de ſorte qu'il eſt impoſſible de diſcerner vn garçon d'vne fille. Le ſeiour & demeure ordinaire de ces Nayres n'eſt pas dans les villes, mais ſur les champs, ſinon qu'ils ſe trouuent touſiours en grand nombre pres du Roy quelque part qu'il ſoit. Ils s'exercent à la chaſſe des tigres beſtes fort furieuſes, dont le païs eſt plein. I'en ay veu qui auoiẽt ſeuls combattu, & tué des tigres, & entr'autres vn qui traina le corps d'vn tigre iuſques deuãt le Roy, & auoit les oreilles toutes deſchirees. Fort ſouuent & à tous propos ils tirent des armes les vns cõtre les autres, auec leurs eſpees nues & leurs rondaches. Il y en a beaucoup entr'eux qui s'adonnent auec tous ces exercices & leur profeſſiõ ordinaire des armes, à l'eſtude des ſciẽces, & en ay cogneu pluſieurs qui eſtoient fort ſçauans aux Mathematiques, principalement en l'Aſtrologie.

Encore qu'ils ſoient touſiours nourris aux armes, qu'ils ſoiẽt fort vaillans & determinez, ne faiſans conte de leur vie, ce neantmoins ce ſont les perſõnes les plus douces & humaines en conuerſation qu'on ſçauroit dire, fort courtois & ciuiliſez ſelon leur mode: ce que i'ay experimẽté pendãt que i'eſtois parmy eux, les hantant familierement, & en ayant la pluſpart pour amis. Ils ſont toutesfois ſur le pais rapineurs & voleurs, qui deſtrouſſeroiẽt les paſſans, & les tueroiẽt ſans miſericorde, ſi on n'y prenoit garde. Mais tous eſtrãgers & meſme les Malabares Mahommetans qui viuent parmy eux, ont de couſtume de prendre vn Nayre d'eſcorte pour aller par terre iuſques à la ville la plus proche, en luy donnant quelque piece d'argent, & ainſi à toutes les villes changeant de conduicte: moyennant ce on peut aller ſeurement par toute la

contree de Malabar, ſans receuoir aucun dommage, voire paſſer au milieu de pluſieurs milliers de ces Nayres, quand on n'auroit que le plus foible vieillard ou ieune garçon qui fuſt entre eux. Ils ont pareilles ceremonies & ſuperſtitiõs que les Brameny, hors mis qu'ils n'ont pas des façons de viure ſi auſteres, leur eſtant permis de manger de tout, mais au demeurant à l'eſgard des lauemẽs frequens, & de ne cõmuniquer auec ceux qui ne ſõt de leur religion & race, c'eſt tout de meſme. Car ils ne conuerſeroient iamais auec ceux qui ne ſont de leur religion, ne voudroient ſe ſeruir de ce à quoy ils auroient touché, qu'ils ne l'euſſent laué, autrement ils ſeroient pollus: de ſorte qu'il n'y a que les Brameny auec leſquels ils viuent indifferemment ſans ceremonies, & les Brameny auec eux, & toutesfois ils ne ſe peuuent allier enſemble par mariage,

mais le Nayre se marie auec vne Nayre,& ainsi des femmes. Que s'il aduenoit qu'vne femme Nayre eust compagnie d'vn autre que d'vn Nayre, on la feroit mourir aussi tost, mesme les hommes Nayres s'ils alloiét à d'autres fémes, seroiét aussi punis de mort. Ce qu'ils obseruent inuiolablemét pour conseruer leur race, sans estre pollus par des estrangers ou gens de vile cõdition. Auec lesquels ils se comportent de telle sorte qu'il n'oseroient approcher d'eux, & de fait quand les Nayres vont par la ville, & qu'ils voyent du vil peuple, ils s'escrient *Popo*, c'est à dire qu'ils se retirent : autremét s'il aduenoit qu'ils les eussent touchez ils les blesseroient. Tous les Nayres se plaisent à auoir de grandes oreilles qu'ils font venir ainsi par artifice. Car ils percent le gras de l'oreille aux ieunes enfans, tant masles que femelles, & rempliſſent le vuide de petits roul-

leaux de feuille de palmites, ce qui dilate ceſte partie, & de temps en temps en remettét de plus gros pour la touſiours dilater & allonger d'auantage, iuſqu'à ce qu'elles ne puiſsét plus croiſtre. Eſtimants vn grande beauté d'auoir des oreilles ainſi grandes, qu'ils rempliſſent par apres d'or & de pierreries pour ornement, & pour ſeruir de cótrepoix. I'ay veu entr'autres la Reyne de Calecut & pluſieurs Dames & Seigneurs en grand nóbre, les auoir ſi longues qu'elles leur alloient iuſques aux mammelles & plus outre. Les Nayres ne peuuent auoir qu'vne fé-me en meſme temps, mais ce n'eſt pas de meſme à l'eſgard des femmes. Car chaque femme peut prendre iuſques à trois marys tout enſéble ſi elle veut, & tous cótribuent à nourrir & entretenir ceſte femme & les enfans, ſans toutesfois qu'il y ayt aucun debat ou ialouſie entr'eux pour raiſon de ce: &

lors que l'vn de ces hommes eſt en la maiſon auec la femme, il laiſſe ſes armes à la porte, & les autres n'oſeroiét y entrer qu'il n'en ſoit hors. La commodité qu'ils retirent de ceſte couſtume eſt qu'vn qui n'a pas moyen de nourrir vne femme peut auoir le tiers d'vne ſeulement, & ne luy couſte à nourrir qu'à ceſte proportion. Toutesfois à cauſe de ce il y a incertitude de ſang, & ne peut on diſcerner au vray à qui ſont les enfans, c'eſt pourquoy les enfans ne ſuccedent à leurs peres, mais ce ſont leurs nepueus fils de leurs ſœurs qui leur ſuccedent, cóme ceſte ſucceſſion eſtant plus certaine. C'eſt choſe admirable que de leur conſtance en la conuerſation des fémes, car bien que les garçons & les filles ſoient peſle meſle auſſi nuds les vns que les autres, il ne leur eſchaperoit pas pourtant vne parolle ou contenance laſciue, ny aucun attouche-

mét deshoneſte: ils ne rient auſſi preſque iamais. Au demeurant nullement vitieux, point de mentió de ſodomie ny d'inceſte.

La troiſieſme ſorte des habitãs de Calecut & Malabar sót ceux du cómú peuple: qui ſont par tous ces païs fort meſpriſez, vils & abiets, cóme eſclaues. On les appelle *Moucoys* ou *Poulia*. Ils ſont de diuerſes conditions, il y en a qui demeurent ſur le bord de la mer, & n'oſeroient habiter plus auãt: on les nomme proprement *Moucoys*. Ils ſont tous peſcheurs, font le ſel, & en toute l'Inde l'on ne ſe ſert d'autres gens pour ramer ou aller à la mer, & les louë on pour ceſt effect, leurs femmes & filles font tout le ſeruice en terre, & trauaillent à toutes ſortes d'ourage, meſme à porter fardeaux cõme les crocheteurs d'icy. Elles ne font difficulté de s'adonner pour de l'argent àquelques hómes que ce ſoit, de quelque

que race, nation & religion qu'ils ſoient, ſans aucune crainte de leurs marys, qui n'oſeroient en rien dire & le ſouffrent patiemment. Dãs le païs il y en a d'autres de pareille condition, mais d'office & de profeſſion ſeparee, les vns qui s'appellent *Tiua* qui tirent la ſubſtance de l'arbre de cocos, d'autres qui ſont artizans, autres qui labourét la terre, & toutesfois c'eſt vne meſme race de perſonnes qui s'allient les vns auec les autres, encores qu'il y ayt quelque grade & diſtinction d'honneur entr'eux. Comme, les laboureurs de terre ſont les plus honorables, les artizans apres, puis les *Tiua*, & les derniers plus vils & plus abiets ſont les *Moucoys* peſcheurs. Tout ce menu peuple eſt accouſtré d'vne meſme ſorte, demeurans tout nuds, fors qu'ils ſe ceignent d'vn petit cordon, auquel ils attachent vn petit morceau de toille, ou vne feüille ou eſcorce

d'arbre pour ſe couurir les parties hó-teuſes, & les fémes vne toille qui leur va iuſqu'au genouïl. Ils n'oſeroient porter les cheueux grãds comme les Nayres, ains les coupent entierement, excepté qu'ils laiſsẽt ſur le ſommet de la teſte vn gros bouquet qui eſt de la lógueur d'vne paulme, & n'oſeroient le couper tout à fait.

Ils ne peuuent auſſi auoir les oreil-les longues comme les Nayres, mais ſeulement de la longueur de 3. doigts au plus. En ſomme comme ils ſont diſtinguez d'auec les Nayres, & de corps & de couleur plus laide & plus noire: auſſi n'oſeroient ils approcher d'eux, les toucher ny entrer dans leurs logis, ainſi que i'ay dict, meſme ont leurs temples à part. Car les Nayres ſe ſeruent d'eux ſeulement pour faire leur labourage & leur trauail: & en la maiſon ne ſe ſeruẽt que de Nayres & gentilhommes comme eux, de ceux

qui ſont plus pauures.

Il n'y a qu'vne religion commune *Religiõ*
à tout ce peuple naturel du païs de
Malabar, tant Brameny, Nayres que
Poulia ou Moucoys. Ils ſont tous gẽ-
tils & adorent à leur leuer le ſoleil. En
leurs temples il y a vne ſtatue de va-
che, qu'ils adorent: comme auſſi le
meſme animal vif qu'ilsont en ſi grãd
reſpect qu'ils n'oſeroiẽt en tuer ny en
manger de la chair. Ce qui eſt non
ſeulement obſerué fort exactement
par les Brameny, mais auſſi par les
Nayres qui mangent de tout fors de
cela, & par les Moucoys. Meſme ils
ont de couſtume de frotter les parois
& le paué de leurs maiſons auec de
l'eau deſtrempee en la fiente de va-
che, qu'ils eſtiment eſtre choſe fort
ſaincte. Auſſi i'ay veu que pendant
que le Roy de Calecut ſe baignoit,
il y auoit douze ou quinze filles leſ-
quelles faiſoient ceſte ſale mixtion

en des vaisseaux d'argent, & en lauoient deux fois de iour tout le logis du Roy, principalement par où il deuoit passer pour aller à leur temple. La principale figure qu'ils adorent en leur temple & qui est au plus profond, c'est ce qu'ils appellent *Pagode*, qui est vne figure qui a la teste d'hõme, mais fort espouuentable, hideuse & horrible à regarder, & croy que c'est d'vn diable. Ie consideray à loisir le temple & Pagode principal où va le *R*oy, qui est couuert & les murs reuestus de cuiure, où est ceste figure que i'ay dit: & à la porte l'idole de cuiure en forme d'vne vache, le voyant & regardant à trauers des barreaux, car aucun n'oseroit y entrer, s'il n'est de leur religiõ & de leur race & condition. Ils cognoissent bien qu'il y a vn Dieu, mais disent qu'estant bon il ne le faut prier, ny l'adorer, puis qu'il ne fait point de mal. Les Brameny comme

i'ay dit, obſeruent plus de ceremonies particulieres que les Nayres, & les Nayres ont comme les Brameny des couſtumes ſeparees qu'ils gardét fort religieuſement, ce que ne font pas les Moucoys ou cómun peuple. Car ils ne conuerſent auec autres qu'auec les Brameny, autrement ils s'eſtimeroiét pollus. Ils prennent leur repas aſſis contre terre, & mangent ſur des feuilles de Bannanes qui leur ſeruent d'aſſietes, encore qu'ils en ayent ou peuſſent auoir d'autres, & ne s'en ſeruent qu'vne fois: Ne mangent iamais qu'ils ne ſe lauent tout le corps. Ils ſont ſi ſuperſtitieux, que lors que leurs ſeruiteurs leur portent à boire, ou à manger, s'il arriue par hazard, que quelqu'vn qui ne ſoit de leur loy, touche ſeulement le ſeruiteur en paſſant, il faut qu'il iette tout en terre, & ainſi le diſner eſt perdu. Auſſi ſi quelqu'vn de meſme ſor-

te entroit en leur maiſon, & qu'il euſt touché à leurs meubles, murailles ou porte, ils ne pourroient manger dedans ceſte maiſon qu'ils ne l'euſſent premierement lauee. Bref ils n'oſeroient toucher ſans eſtre pollus à aucun de ceux qui ne ſont de leur religion: & obſeruent tellement ceſte regle, que ſi eſtans pluſieurs d'entr'eux aſſis enſemble ſur vn banc ou autre ſiege, vn d'autre religion s'y venoit aſſeoir aupres d'eux, ils ſe leueroient incontinent: & s'il s'eſtoit aſſis auparauant qu'ils s'en fuſſent aperceuz, s'en iroient lauer tout le corps: ce que i'ay veu ſouuent aduenir à mon occaſió, m'eſtãt voulu aſſeoir aupres d'eux ſans y pẽſer. Ainſi i'ay veu que ſ'ils vouloient bailler quelque choſe, comme vn baſton ou vne eſpee à vn de religion diuerſe ils le iettent en la main de l'autre, pour ne le toucher, en luy

preſentant, quād il viendroit à y mettre la main. S'ils luy veulent donner à boire ils ne permettent qu'il touche au vaiſſeau, mais luy font ouurir la bouche, & luy verſent de loin dedās: & aſſez de fois m'ont ils traicté de la façon. Toutesfois, i'ay pris garde que les Nayres ne font tant de difficultez, ſinon pour ce qu'eſtans pollus il leur faut prendre la peine de s'aller lauer entierement : de ſorte que tous les Nayres qui ſont parmy les Malabares Mahommetans, & qui hantoient auec moy, ne faiſoient difficulté de me toucher, ou que ie les touchaſſe, depuis qu'ils eſtoient vne fois pollus, attendant qu'ils ſ'allaſſent lauer: & auoient accouſtumé de nous aduertir quand ils venoient de ſe lauer, qu'on ne les touchaſt, à fin qu'on ne leur donnaſt la peine d'y retourner, mais apres eſtre vne fois pollus par le plus

ſimple attouchement, ils ne faiſoient plus de difficulté ny de ceremonie. Dés le matin chacun iour le Roy & les grands ſeigneurs, & tous les Nayres ſelon leurs moyens, ont de couſtume de ſe lauer tout le corps d'huille, puis ainſi huillez ſe mettre dans le bain, & apres le Roy & les plus grãds ſe font lauer d'huille de ſéteurs, & ſe font comme peindre le corps par vn homme de chambre, qui y eſt deſtiné, auec des couleurs & des bois brayez & hachez, & autres drogues odoriferantes deſtrempees dans des eaux de ſenteurs, puis ſe font appliquer ſur le front, & ſur tout le corps depuis la ceinture iuſques en haut, des fleurs de diuerſes ſortes. Il n'y a que les grands qui s'accommodent ſi curieuſement auec tant d'appareil, de façon qu'ils ſe gardent mieux que tous les autres d'eſtre pollus, par ce qu'il leur fau-

droit plus d'affaire à ſe relauer & accouſtrer. Ils ont auſſi accouſtumé de meſler parmy de l'eau, de la cendre des corps de leurs predeceſſeurs, qui ont eſté bruſlez, & s'en frotter vn peu le front & la poictrine.

Mariages & Nopces

En leurs mariages ils font beaucoup de ceremonies, feſtes & reſioüiſſances. Au commencement qu'ils ſõt accordez, ils vont au temple ou Pagode, où ils font quelques ceremonies deuant leurs preſtres qui ſont Brameny, que ie ne ſçaurois raporter, par ce qu'il ne m'eſtoit loiſible d'y entrer. Apres par l'eſpace de quinze iours les parens & amis des mariez, hommes & femmes menent la mariee tous les iours en la maiſon du mary, où ils paſſent la iournee en reſioüiſſance: les femmes fort bien parees y chantent & ioüent de diuers inſtrumens, petits tambours comme tambours de baſque, fluſtes & hauts-bois, & à

ceſte muſique, elles danſent & les hommes ſont là à paſſer le temps à les regarder. A tous ceux qui arriuent, meſme aux eſtrangers on leur preſente vn plat de betel. Les mariez ſont là preſens touſiours aſſis en vn plus haut lieu, fort richement veſtus & parez. I'en ay veu qui eſtoient ſi chargez de ioyaux d'or & de pierreries, qu'à peine les pouuoient ils porter, & croy qu'ilsles empruntoiẽt, parce que i'en ay veu pluſieurs qui en auoient pour plus de deux cens mil eſcus, bref d'vn prix ineſtimable. La ſalle où ils font ces feſtes eſt bien tapiſſee & enrichie de tapiſſerie de ſoye & d'or. Là deux fois de iour on fait feſtin à ceux qui y ſont aſſemblez, & ce aux fraiz du marié, puis au ſoir les femmes qui ont amené la mariee, la remenẽt à ſon logis. En fin au bout de quinze iours on fait monter les mariez magnifiquement accouſtrez, ſur vn elephant

bardé, & richement orné, chacun sur vne chaize, se regardans & ioignans l'vn l'autre. Et en ceste ceremonie leurs parens & amis autour à pied en grand pompe, les conduisent & pourmenent comme en processiõ par toute la ville, s'arrestãs seulement deuant les maisons des parents, & amis, où il y a des personnes qui viennent au deuant les receuoir, & leur presenter du betel, des fruicts & des confitures à leur mode, frottãt & arrosant de senteurs l'elephant sur lequel ils sont montez, puis sans s'arrester passent plus outre, pour en faire semblablement à vn autre: les parens & amis reputent à iniure & mespris si on ne les visitoit de la façon: ainsi ils vont descendre au Pagode, où ils demeurent encore quelque espace de temps, & puis s'en vont en la maison de la mariee, où se parfait le mariage.

Quant aux obseques & funerail-

Obſeques & funerailles.

les, premierement tous les Gentils, tãt Brameny que Nayres & Moucoys brulent les corps, & à ceſte fin ſont curieux dés leur viuant d'amaſſer des bois de ſenteur & autres choſes & drogues odoriferantes à grand prix, pour bruſler leurs corps apres leur decez. Les cendres ſont departies entre les parens qui les gardent richement, & les deſtrempent les iours de leurs feſtes, & s'en frottent le viſage, comme i'ay dit. Toutefois quand vn Brameny ſe meurt la féme eſt tenuë pour monſtrer l'affection qu'elle porte à ſon mary, de ſe bruler toute viue, en ſe iettant dans le feu où on brule le corps du defunct: ce qui ſe fait auec beaucoup de ſolennitez en preſence des parens, & au ſon des inſtrumens. I'en ay veu bruler cinq ou ſix de la façon, pendant que i'ay ſeiourné en Calecut. Que ſi elles ne ſe veulent bruler, faire le peuuent, mais elles ſont infa-

mes, on leur coupe les cheueux, & n'oſeroient plus les porter grands, & ſont chaſſees de la compagnie des femmes d'honneur, ſans toutesfois qu'elles puiſſent ſe remarier. La plus part neantmoins aiment mieux ſubir ceſte infamie que de ſe bruler. Les femmes des Nayres n'y ſont aſtreintes, bien qu'ils diſent qu'il ſ'en trouue quelquefois qui d'affection & de frãche volonté s'y ſont iettees. Mais elles n'y ſont pas tenues, meſmes ſe peuuent librement remarier ſans en eſtre deshonorees, ſi ce n'eſtoit qu'elle fuſſét de race de Brameny. Entre le vil & commũ peuple cela ne ſe void point.

Dans les temples ils font cuire aux deſpens du Roy grande quantité de ris qu'ils departent aux pauures, & à tous ceux qui en veulent, qui le prennent en grand' ſolennité. Quand ils ſont en leurs Pagodes il y a pluſieurs lãpes allumees, & y menent vn bruit

& tintamarre effroyable, par le ſon de certaines ſonnettes dont leurs ſorciers qui ſont là, ſont tous couuerts, & font pluſieurs ſaults & ſingeries. Les Moucoys ont leurs Pagodes à part, qui ſont horribles de noirceur: ils y entrent bien plus raremẽt que les Nayres, & n'y vont gueres que tous les mois vne fois à la nouuelle lune, d'autant qu'ils ſont occupez à leur labeur. Mais les Nayres outre leurs feſtes ſolennelles qui ſont fort frequentes, ils ne paſſent iamais iour qu'ils n'entrent au Pagode, chacun à part pour faire leurs prieres, qui ſont fort courtes. Il y a deux ou trois feſtes l'annee, notamment le 1. iour de l'an, qu'ils commencent au mois d'Auril, que tous les Nayres viennent trouuer & ſaluer le Roy, lequel de ſa galerie haute à vne feneſtre reçoit leurs ſalutations, & iette à chacun vn paquet de betel, & quelques pieces d'or, aux

vns plus, aux autres moins, qui eſt vn preſent qu'ils eſtiment infiniment, comme venant de la main du Roy.

Il y a en Calecut pluſieurs ſortes de nations & religions, quelque nombre de Chreſtiens conuertis depuis peu, pluſieurs Malabares Mahommetans, & des Arabes de meſme religió, qui ont leurs Moſquees. Il y a des Gẽtils de meſme religion que ceux du païs, mais qui eſtans d'vne race à part ne ſe meſlent point par alliance auec les autres, & ne vont aux meſmes temples, mais ont leur Pagode à part, cóme ſont les *Banians* de Cambaye, qui ont par entre eux auſſi des Brameny de leur pays, qui ſont les plus honorez entre eux: les Brameny toutefois de Malabar peuuent licitement entrer en leur Pagode, comme ayant communauté auec les vns & auec les autres: qui me fait dire que c'eſt vne race de gens qui a touſiours

Banias

Brameny.

eſté en grand'eſtime par toutes les Indes, car il y en a par tout entre les Indois Gentils. Ces Banians obſeruent meſmes auſteritez que les Brameny, & du tout meſmes regles, mais ſont leurs inferieurs, & ne ſe marient point auec eux. Du reſte ils conuiennent en tout, en habits, mœurs, & façons de faire.

Du Roy & de ſa maiſon, & forme de viure.

Le Roy de Calecut eſt nommé *Samori* par tous les Indiens, mot de grād poids en leur langue, qui vaut autāt à dire comme Empereur. C'eſt l'vn des plus puiſſans & riches Princes de l'Inde. Il peut mettre en armes cent cinquante mil Nayres, outre les Malabares Mahómetans, deſquels il peut diſpoſer. Tous les Roys Nayres de ceſte coſte ſont ſes vaſſaux, & obeiſſent à ſa volonté, cedans à ſa grandeur, excepté le Roy de Cochin auec lequel, quoy qu'il ſoit de meſme loy & meſmes mœurs, il a comme touſiours la guer-

guerre, par ce qu'il eſt ſeul qui ne luy cede. Ce Prince eſt âgé enuiron de cinquante ans. Il eſt de belle ſtature, fort haut, bien formé & compoſé de ſes membres : aime ſon peuple, & eſt aimé de luy, craint & redouté de ſes voiſins & de ſes ennemis. Il n'a qu'vne femme, non plus que les autres Nayres.

Il fait ſa demeure & tient ſa cour, quelques-fois ſur les frontieres de Cochin à *Panani*, d'autres fois à Calecut: où il a vn beau palais bien baſty à pluſieurs eſtages, accompagné de grands enclos d'arbres, de viuiers & eſtangs, tous reueſtus & pauez de pierre, enuironnez de degrez de pierre, par leſquels on peut deſcendre iuſques au fond, & s'arreſter où on veut. Il y a pluſieurs de ces eſtangs en ceſt enclos qui ont plus de demie lieuë de tour. Ce palais n'eſt pourtant dans la ville: mais hors les murs diſtant enui- *Sa demeure.*

Habits du Roy.

ron d'vn quart de lieuë. Pour la forme dont il eſt accouſtré, il ne differe en riẽ des autres Nayres, & n'eſt non plus veſtu qu'eux, ſinon qu'il ne porte iamais d'ornements, de richeſſes ny de pierreries, cõme ſes autres Seigneurs, excepté vne petite chaine d'or dont il ſe ſert de ceinture. Il a grand nombre de gardes autour de ſon palais qui ſõt Nayres, car il ne ſe ſert point d'autres. Quand il ſe leue au matin il dreſſe ſa priere vers le ſoleil, leuant les mains iointes par deſſus ſa teſte, les ouurant & fermant par trois fois: ſortant du lict ſe fait huiller tout le corps, puis s'en va baigner en vn de ſes viuiers où il paſſe à couuert par vne grand' galerie qui porte iuſque dedans. Là il ſe laue, & apres s'acouſtre de ſenteurs, & orne de fleurs comme i'ay dit, & en eſt plus couuert & paré qu'aucun de ſon Royaume: de façon que c'eſt ſon principal ornement. Au ſortir de là il

s'en va manger en vn logis qui fait partie de ſon palais, & qui n'eſt deſtiné qu'à cela. Prenant ſon repas il eſt aſſis ſur vne piece de bois fort polie: & mange ſur des fueilles d'arbres comme tous: il ne mãge ny chair ny poiſſõ ny autre choſe qui ayt eu vie, car il eſt de race de Brameny, & porte le cordõ comme eux, ains ſeulement du ris cuit auec du lait, du beurre, & du ſucre, & beaucoup de ſortes de potages de legumes, d'herbes & fruicts, melons, concombres & autres: & ce qui reſte de ſon repas eſt ietté & expoſé aux oiſeaux. Ce Prince eſt magnifiquement ſeruy par ſes officiers dont il a grand nombre. Lors qu'il prend ſon repas il eſt midy, & ne mange qu'vne fois de iour, mais il ne ſort de table que 3. ou quatre heures apres. Il ſe couche tard, & auant il prend quelques fruicts & confitures. Apres ſon diſner il expedie ſes affaires, puis

paſſe le temps auec ſes Seigneurs, & fort ſouuent ſe plaiſt à veoir des bouffons & baſteleurs. Pres de luy il y a touſiours pluſieurs enfans des grands Seigneurs, dont l'vn porte ſon eſpee & ſa rõdache, vn autre le garde-ſoleil, vn qui porte vne boiſte d'or pleine de betel, qu'il maſche continuellement ſelon la couſtume des Indiens, vn autre vn eſuantail, vn autre vn vaſe d'or où il crache, car il ne crache iamais en terre, & auſſi aucun n'oſeroit auoir craché dans ſon palais.

La Reyne loge en vn palais ſeparé, mais au meſme enclos. Elle ne mange iamais auec le Roy. On la void peu & comme point, ſi ce n'eſt aux feneſtres de ſes galeries. Elle ſe laue & obſerue meſme ceremonie que le Roy, ſe baigne au meſme viuier, ſans toutesfois qu'ils s'entreuoyent, par ce qu'ils ſe tiennent chacun en vn lieu couuert du viuier, qui eſt à claire voye tout au-

tour. Les dames ſont d'ordinaire auec elle à paſſer le temps.

La iuſtice depend ſeulement du Roy, & n'y a aucũs iuges par tout ſon eſtat. Que ſi quelqu'vn commet vn crime, ou qu'vn homme ne veüille pas payer ſon debteur, on en fait plainte au Roy, lequel s'eſtant enquis de la verité, fait raiſon & iuſtice à vn chacun. En ſon abſence ce ſont les principaux Gouuerneurs de ſon Roiaume. Si c'eſt que quelque eſtranger ou Moucoys ne vouluſt faire raiſon à vn autre, il s'adreſſe au premier Nayre qu'il rencontre, luy fait ſa pleinte, & le Nayre luy fait iuſtice ſur le chãp, & l'execute, ſans qu'on en paye aucune choſe au Nayre, ſi on ne luy fait quelque preſent de pure liberalité: ce qui a lieu aux affaires de moindre conſequence: car en grands crimes il ne ſe paſſe rien ſans la volonté du Roy, & faut aller droit à luy. Les peines *Iuſtice.*

ſont, la longue priſon, mutilation de membres, ou ſi le criminel merite la mort, on le baille aux elephans, qui le deſchirét en pieces auſſi toſt qu'on leur a dit, & n'y a autre ſupplice.

Langue & eſcriture.

La langue de tout le pais de Malabar eſt particuliere, & ont auſſi des caracteres qui leur ſont particuliers; ils eſcriuent auec des poinçons de fer ſur des feuïlles de palmites qui durét fort long temps. Dans le palais du Roy ie me ſuis ſouuent eſtonné de veoir vn nombre infiny d'hommes qui ne font autre choſe qu'eſcrire tout le long du iour, ſoit des marchandiſes qui arriuent, ſoit des tributs qu'on paye par chacun iour, ſoit de la deſpenſe de la maiſon du Roy, & de ſon eſtat, ſoit de ce qui ſe paſſe de plus notable chacun iour : car de tout il s'en fait regiſtre.

Le marché ſe tient chacun iour deuant le logis du Roy, où l'on apporte

de toutes ſortes de marchādiſes. Nul n'oſeroit en auoir acheté que la maiſon du Roy n'en ſoit fournie. Il y a à ceſte fin vne cloche pour appeller les marchands, apres que les officiers du Roy ont pris ce qu'ils ont voulu : ce qui ne dure que deux ou trois heures au plus. C'eſt là où ceux de la ville vont acheter & querir des prouiſions, pour vendre au marché de la ville qui s'appelle *Bazar*.

Ils vſent pour monnoye de larins d'argent, qui viennent d'autre part, & n'y ſont battus, & d'autres petites pieces d'argent nommez *tarents*, qui eſt la monnoye la plus ordinaire qui ſe fait en la terre de Malabar: elle peut valoir quatre deniers la piece, & en faut 16. pour vn Panan. Ils ont auſſi des pieces d'or qui peuuent valoir 4. ſols la piece, & les appellent *Panans*. La monnoye ſe bat & forge au Palais du Roy.

Animaux. Les animaux qui naiſſent en ce païs, ſont des elephans, dont on en nourrit de ieunes, & ſeruent pour la guerre, & pour porter & traiſner des fardeaux. Ils ſont tous au Roy, & n'y a aucun particulier qui en puiſſe auoir. Si on a affaire pour quelque choſe que ce ſoit, meſme pour aller deſſus, on s'addreſſe à vn officier du Roy qui en a le ſoin, & luy baillant vne piece d'argent il le baille librement, quand ce ſeroit pour toute vne iournee ou pour pluſieurs, en le payant à raiſon du temps qu'on le tient. Il y a grand nombre de tigres, qui ſont fort furieux, & ne font autre choſe les Nayres le plus ſouuent que de les chaſſer & tuer. On y void des pourceaux ſauuages comme ſangliers, des cheureüils, des vaches, des buffles, des cheures, des chiens comme les noſtres, & des ſinges infiniment, qui font bien du dommage. Il y a beau-

coup de perroquets, des paons sauuages, des poulles & des pigeons fort gros. Les serpens y sont fort gros & fort dangereux, & neantmoins il n'y a homme si hardy qui osast en tuer, à cause que le Roy, les Brameny & Nayres les reuerent par grande superstition, croians que ce sont esprits de Dieu, qui ayent esté creez pour affliger l'homme, & le chastier de son peché.

Au demeurant le païs est fort plaisant & delicieux, toute la campagne est couuerte d'arbres fruictiers, cocos, iaques, manques, bannanes, annanats, des caius, citrons, oranges, grenades, mirabolans, poires Indiennes qui ne ressemblent aux nostres, & arbres de cotton, force melons & pategues, qui sont especes de citroüilles de prodigieuse grosseur, & se mangent crus comme les melons, gingembre, poix, febues, & autres bons *Fruicts*

fruicts. Mais la plus grande richeſſe du pays, & qui ſeule ſe trāſporte, c'eſt le poiure, qui y eſt abondant à merueilles. On en paye tribut au Roy, & outre c'eſt le Roy qui l'achete tout, & l'enuoye dās ſes nauires au deſtroit de Meque ou Golfe Arabic, le porte aux Arabes, dont il retire force commoditez: bref c'eſt la richeſſe principale du pays. Comme auſſi ſont les pierreries dont il y a grand' quantité de toutes ſortes, excepté de diamans, mais au demeurāt beaucoup d'eſmeraudes, rubis, ſaphirs, yeux de chat, & autres.

Sorciers. En leurs maladies ils n'ont point d'autres remedes ny de Medecins, que des ſorciers, qui ſont accouſtrez comme des diables; ils viennent ſeulement la nuict viſiter les malades, ayans du feu en la bouche, aux oreilles, aux pieds & aux mains, tous couuerts de poil & d'vne infinité de ſon-

nettes, qui rendent vn bruit fort horrible & fort estrange, & ainsi font diuers gestes & singeries en presence du malade, qui s'en estime soulagé.

Quand ils veulent aussi sçauoir l'euenement de quelques choses, ils ont recours aux sorciers & deuins. Pendant que i'estois là, le Roy ayant vne grande entreprise, voulut en consulter auec vn de ces sorciers, qu'il feist venir deuant tout le peuple, & ie vey comme vn homme fort hideux qui apparut tout couuert de poil & de sonnettes, qui couroit sans cesse, & sans s'arrester en vn lieu disoit quelques parolles au Roy, ie croyois que ce fust le sorcier, mais tous me dirent que c'estoit vn diable.

Ils se plaignent tous des apparitiõs des demons, & du mal qu'ils leurs fõt, comme aussi aux Maldiues, & par tous les lieux où ils sont Gentils ou Mahommetans, ce que ie croy leur

aduenir pour n'auoir la croyance de la religion Chreſtienne, & par ainſi eſtre encore ſous la puiſſance des demons. De moy (graces à Dieu) il ne m'eſt rien arriué de ſemblable, fors que la nuit du iour que i'arriuay à Calecut, n'ayant aucun lieu pour me retirer, ie me mis & couchay en vne Moſquee, où ie ne peu iamais repoſer, ayant l'eſprit trauaillé d'illuſions, & entendant force bruit.

Entre les Nayres il y a certaines perſonnes, qui ont les pieds & les iambes auſſi groſſes que le corps d'vn homme, ils les ont fort dures & rudes comme vne verrue ou poireau, & ſi cela ne leur fait point de mal, & ne laiſſent pourtant d'eſtre bien diſpos & bons ſoldats. Cela leur vient de race.

Quand le Roy eſt mort, les habitãs de tout le Royaume ſe razent entierement la barbe & les cheueux.

Les Portugaiz ont autres fois habité au Royaume de Calecut, par la permission des Rois, qui leur auoiét octroyé de bastir des villes & fortereſſes ſur la mer. Mais il n'y a iamais eu gueres bonne amitié & intelligence entre eux: de ſorte que ces villes & fortereſſes ont eſté priſes & ruinees par les Rois du pays qui en ont chaſſé les Portugaiz, leſquels n'y ont plus auiourd'huy ville ny fortereſſe. Ils ſont toutesfois à preſent en paix, & les Portugais entretiennent le mieux qu'ils peuuent auec diuers preſens l'amitié de ce Roy, qu'ils redoutent le plus de tous. Pour l'effect du traffic il y a à Calecut vn facteur de la part du Viceroy de Goa, aſſiſté d'vn eſcriuain, auec leurs femmes & famille.

I'ay veu là deux Peres Ieſuites, l'vn Italien & l'autre Portugaiz, fort bien venus aupres du Roy, qui leur donne penſion de cent eſcus par an pour

leur viure & entretenement. Ils ont fait bastir vne Eglise sur le bord de la mer en vn lieu que le Roy leur a donné: & ont congé & licence du Roy de conuertir le peuple au Christianisme, sans toutesfois vser de contrainte, & y ont fait vn tel fruict que quand ie partis, il y auoit desia bon nombre de nouueaux Chrestiens.

CHAPITRE V.

Du Royaume de Cochin, & prison de l'Auteur.

DONQVES ie sejournay pres de huict mois à Calecut, attendant quelque nauire Flamand pour m'en retourner en France: Mais en fin voyãt qu'il n'en arriuoit aucun, les deux peres Iesuites dont i'ay parlé me conseillerent de m'en aller à Cochin me mettre entre les mains des Portugais,

& que c'eſtoit le vray moyen pour retourner en mon païs : que pour ceſt effect ils me bailleroient des lettres de faueur & recommandation, à fin qu'on ne me fiſt point de tort. Ce qu'ils firent : & ainſi ie m'acheminay par terre pour aller à Cochin, diſtant ſeulement de vingt lieuës de Calecut. Ce fut ſur la fin du mois de Feburier 1608.

Le facteur des Portugais à Calecut, auec des hommes armés, me deuance dãs vne barque, qu'il auoit fait mettre en mer, ſi bien qu'ils me dreſſent vne embuſcade en laquelle eſtãt tombé ils m'outragerent de coups, me volerent ce que i'auois ſur moy, & meſme menaçoient de m'aſſaſſiner: en fin ils me meirent en leur barque lié & garroté, & en ce piteux eſquipage me menent à Cochin. Le Roy de Calecut ayãt depuis ſceu l'outrage que i'auois receu ſur ſa terre, en-

core que i'euſſe ſon paſſeport, s'en reſſentit, & vouloit punir le facteur, qui fut contraint de s'abſenter, & n'y retourner plus depuis.

Arriué que ie fus à Cochin, le Gouuerneur m'enuoya querir, & apres s'eſtre enquis d'où ie venois, & des cauſes de mon voyage, & ſceu que ie venois de Calecut, il me fiſt conſtituer priſonnier, & deualer par vne corde en vne tour fort baſſe comme en vn puis. I'y fus neuf ou dix iours, & croy que ſi i'y euſſe demeuré quelque peu d'auantage ie fuſſe mort: Car il y faiſoit ſi eſtouffant qu'on n'y pouuoit reſpirer, outre l'odeur d'vne infection inſupportable, de façó que i'auois le corps tout couuert de groſſes bubes & enleueures, qui me faiſoiét bien de la douleur. Par le cóſeil de certains priſonniers Portugais auec leſquels i'eſtois, i'eſcriuy vne lettre aux Peres Ieſuites du colege de Cochin. Le ſuperieur

rieur me vint tout incontinent visiter, & m'ayant recogneu François & Catholique il alla trouuer le Gouuerneur pour le prier de me faire deliurer: le Gouuerneur luy feist respondre qu'il ne le pouuoit pas absolumét : mais qu'il m'enuoyroit à Goa vers le Viceroy, & ce pendant que ie serois eslargy par la ville, à la charge qu'il me representeroit toutesfois & quantes.

Du Royaume de Cochin.

Le Royaume de Cochin est situé sous la hauteur de huict degrez, l'Equinoctial de la bande du Pole Arctique. C'est vn des Royaumes de Malabar. Le païs est de pareille temperature que celuy de Calecut, aussi fertil, mesmes arbres, herbes & fruicts, aussi sont ils contigus. La distinction & ordre du peuple, Nayres & Moucoys y est toute pareille, les mœurs & façons de faire toutes de la mesme sorte que celuy de Calecut : de sorte

qu'il ſeroit ennuyeux & ſuperflu, de repeter leurs mœurs, couſtumes & police, puis que c'eſt vne meſme choſe que ce qui a eſté dict cy deuant. Le païs eſt ſemblablement remply de poiure, & de pierreries comme l'autre: mais tout le poiure eſt enleué par les Portugais auſquels le Roy de Cochin le véd, qui le retire de tout ſon païs & le ſerre en ſes greniers.

Ce Roy n'eſt pas ſi puiſſant que celuy de Calecut. Et n'eſtoit que les Portugais l'ont touſiours aſſiſté, & encores à preſent l'aſſiſtent & ſecourent; bien que ſecretement & ſous main, il y auroit long temps que le Roy de Calecut l'auroit ſubiugué. Et de faict on tient qu'anciennement ce Royaume de Cochin eſtoit ſubiet & tributaire à celuy de Calecut, mais du iourd'huy il ne l'eſt plus, par le moyen des Portugaiz, comme i'ay dit: de ſorte qu'il eſt ſouuerain pleinement

en ſa terre, & marche du pair auec le Roy de Calecut, qui eſt cauſe que touſiours ils ſont en guerre & en mauuaiſe intelligence.

Il y a deux villes de Cochin, l'vne qui eſt l'ancienne, diſtante de la mer enuiron d'vne lieuë & demie où ſe tient le Roy, l'autre n'eſt qu'à vne lieuë de la mer à l'emboucheure d'vne groſſe riuiere, ſur laquelle meſme eſt l'autre Cochin. Ceſte ville neufue eſt aux Portugais, fortifiee de bons murs & d'vne citadelle. Les Rois de Cochin leur ont donné ceſte place & quelques terres à l'entour, de façon qu'ils y dominent plainement. Il y a vn Eueſque, pluſieurs belles Egliſes & monaſteres, & vn college de Ieſuites. La ville eſt fort peuplee, tant de Portugais que d'Indiens, ſoit Chreſtiens dont il y a grand nombre, ſoit d'infidelles, leſquels toutefois n'ont l'exercice de leur Paganiſme en la vil-

le, & faut qu'ils aillent sur la terre qui depend du Roy de Cochin: la ville est fort bien bastie, & y a de beaux edifices, il s'y fait vn grand abord & trafic, & de tous costez y arriuent des nauires qui entrent dans ceste riuiere: en fin c'est la seconde Goa pour le trafic, & y a affluence de toutes choses necessaires pour la vie. Ce grand abord a rendu le pays du Roy de Cochin, marchand, riche & abondant, & mesme le Roy est deuenu plus opulent & plus puissant, par ce qu'il debite promptement tout ce qui croist en son pays, & reçoit en recompense les marchandises dont le pays a affaire, outre les tributs & presens que luy font iournellement les marchands Chrestiens, Mores & Gentils.

On leue certains tributs pour le Roy de Cochin en la ville des Portugaiz, & les Portugaiz les leuent du tout pour le Roy d'Espagne. La iu-

ſtice y eſt exercee entre eux & tous ceux qui y trafiquent ou y ſont habitans, de quelque loy ou nation qu'ils ſoient, ſelon les loix & la police de Portugal: & n'y a le Roy de Cochin aucune iuriſdiction, quand ce ſeroit ſur ſes ſubiets & criminels qui y ſeroient refugiez, comme auſſi en cas pareil les Portugaiz ne peuuét pourſuiure les leur ſur la terre du Roy de Cochin plus outre que les limites de la terre qui leur a eſté donnee.

Par l'eſpace de ſix mois, qui ſont depuis le mois de May iuſqu'au mois de Nouembre, il n'entre aucuns nauires ny barques en la riuiere de Cochin. La raiſon eſt que le vét d'Oueſt qui procede de la mer, & les grandes pluyes continuelles iettent en ſi grãde quantité du ſable en l'emboucheure de la riuiere, qu'il s'en fait des bács ſi hauts qu'il eſt impoſſible qu'aucũs nauires ou barques tant petites ſoiẽt

elles y puiſſent paſſer. Mais lors que les pluyes ceſſent il vient vn autre vẽt contraire de l'Eſt qui pouſſe les ſables en la mer, & ainſi rend le fleuue nauigable à toutes ſortes de grands vaiſſeaux. Ce qui n'eſt pas ſeulement à Cochin, mais par toute l'Inde aux emboucheures des riuieres.

CHAPITRE VI.

Voyage de Cochin à Goa, du Royaume de Cananor, & de l'eſtat des Malabares.

IE demeuray à Cochin, tant en priſon qu'en liberté enuiron de deux mois; & cependant il arriua vne armee de cinquãte galiottes Portugaiſes, conduictes par vn Seigneur Portugaiz, qui venoit du coſté du Cap Commorin, & s'eſtoit venue rafraiſchir en paſſant. Car les Portugaiz & le Viceroy de Goa ont accouſtumé

tous les ans au cómencement de l'eſté qui eſt au mois de Septembre, d'equipper deux armees de cent galiottes, auec trois ou quatre grandes galeres, & en enuoyent la moitie deuers le Nort iuſqu'à Diu & Cambaye pour garder la coſte, tenir la mer en ſubiection, & empeſcher qu'aucun ne nauige ſans leur cógé ou paſſeport: l'autre ils l'enuoyent vers le Su, iuſqu'au Cap Commorin & Ceylan, pour faire le meſme, mais principalemẽt pour purger la mer des Malabares corſaires, qui leur font la guerre & à tous les marchands: de ſorte qu'aucun de ces quartiers là de l'Inde n'oſeroit nauiger ſans vn paſſeport des Portugaiz, s'ils ne ſe ſentent aſſez forts pour reſiſter, comme font les Arabes & ceux de Sumatra, & autres qui ont guerre ou inimitié auec eux.

S'eſtant donc ceſte armee rafraiſchie, & ſe voulant retirer à Goa, diſtãt

de cent lieuës de Cochin du coſté du Nort, le Gouuerneur de Cochin me liura au General de l'armee, pour me rendre à Goa entre les mains du Vice-roy. Ce General me mit incõtinẽt en vne galiotte les fers aux pieds, & ainſi partit de Cochin au commencemẽt du mois de May 1608. Nous coſtoyaſmes touſiours le pays de Malabar, paſſaſmes à la veuë de Calecut, & allaſmes ancrer à Cananor diſtant d'enuiron 40. lieuës de Cochin, où nous ſeiournaſmes trois ou quatre iours.

Royaume de Cananor.

Cananor eſt vne ville aſſez belle, ſituee ſur le bord de la mer, où il y a vn bon port. C'eſt vn Royaume de Malabares, de l'eſtat deſquels il ne ſera mal à propos de rapporter en ce lieu ce que i'en ay remarqué, tant à ceſte fois que ie fus à Cananor, qu'auparauant eſtant parmy les Malabares, quand i'arriuay de Moutingue & Badara, & que de là i'allay à Calecut, &

depuis en diuerſes occaſions.

De l'eſtat des Malabares.

La coſte de Malabar eſt habitee, cõme i'ay repreſenté cy deſſus, par deux ſortes de peuples, par les naturels originaires, & par les eſtrangers. Les naturels ſont Gentils, ſçauoir les Nayres, qui habitent tout le païs plus auant, qui n'eſt peuplé que d'eux: les eſtrangers ſont ceux dont ie parle à preſent qu'on nomme proprement Malabares, comme habitans la coſte maritime de Malabar. Il eſt bien certain qu'ils ſont venus d'ailleurs, & dict on d'Arabie, mais il y a biẽ long tẽps: ils parlent la meſme langue & non autre, & obeiſſent aux Roys Nayres, & payent tribut à ceux en la terre deſquels ils demeurent, ſont eſpandus tout du long de ceſte coſte, & les villes en ſont pour la pluſpart peuplees. Leur religion c'eſt la loy de Mahommet: ce ſont gens bontifs, grands & riches marchands & bien entendus

en marchandiſe, & les meilleurs ſoldats des Indes, tant ſur terre que ſur la mer, & font autant d'exercice des armes que les Nayres. Ce ſont eux en la main deſquels eſt toute la nauigation & le traffic du païs. Ils ſe font ſeruir en leurs nauires & galeres, & en toutes leurs affaires & trauaux ſur terre, par les Moucoys & Tiua, les payant de leurs ſallaires. Ils s'accordent fort bien auec les Nayres, & ſõt fort bons amis, mais quand ils vont les vns chez les autres, ils ne s'aſſoient point, & ne touchent pas meſmemẽt aux murailles ny aux meubles : cẽ qui vient de la ceremonie & ſuperſtition des Nayres. Car les Malabares n'en font difficulté. Le Roy de Cananor eſt Malabare & Roy de Malabar, & ſur ſa terre les Malabares n'obeiſſent aux Nayres: encore qu'il y ayt vn autre Roy Nayre au païs de Cananor: mais il n'y a plus maintenant d'auto-

rité. Ceux du païs m'ont dit qu'il n'y a pas fort long temps que les Malabares de Cananor eſtoient de pareille condition que les autres, obeiſſans à ce Roy Nayre, mais qu'ils ſe ſont trouuez ſi forts qu'ils ont fait vn Roy entr'eux sãs plus recognoiſtre le Roy Nayre, ny luy payer aucun tribut, qui demeure à preſent bien auant dans le pais, & a ſouuent guerre auec le Roy de Cananor. Ce Roy de Cananor eſt fort riche & fort puiſſant, car il a beaucoup d'hommes qui dependent de luy, meſme des autres Malabares qui ſont tout du long de la coſte, s'il en auoit affaire. On l'appelle *Alyragea*; & eſt Mahometã come les autres Malabares. Il eſt puiſsãt ſur mer, tient beaucoup de nauires, trafique par l'Inde, & pour ceſt effect a pluſieurs facteurs en beaucoup d'endroicts. Les iſles de Diuandure ſont à luy, & celle des Maldiues à preſent tiennent

de luy. Il eſt fort courtois, humain & debonnaire, & ſur tout aymant les eſtrangers. Les Portugais ont paix auec luy, & par ſa permiſſion tiennent vne petite fortereſſe dans Cananor, où il y a des Egliſes & vn college de Ieſuites.

De ces meſmes Malabares, il y en a qui ſont corſaires & pirates, & ne ceſſent ſix mois de l'eſté quand la nauigation eſt bonne de courir la mer iuſques à plus de deux cens lieuës de coſté & d'autre pour piller les nauires qu'ils trouuent & Portugais & Indiés, quand ce ſeroit de leurs confreres meſme Malabares qui feroient alors marchandiſe pour ce temps là ſeulement, comme ſouuent il arriue. Sur la mer ils ne recognoiſſent perſonne eſlizans ſeulement vn chef quand ils ſe mettent ſur mer, & lors qu'ils ſe retirent ce chef n'eſt plus rien & n'a plus de pouuoir: ils ont d'ordinaire

iuſques à 80. ou cent galiottes bien equippees. Au demeurant ce ſont les meilleurs ſoldats du monde, hardis & courageux au poſſible. Ils ont touſiours guerre auec les Portugaiz, auſquels ils donnent bien de la peine, & n'en ſçauroient les Portugaiz venir à bout depuis le temps qu'ils ſont aux Indes iuſqu'à preſent, & ont eſté plus ſouuent battus par ces Malabares qu'ils ne les ont battus. La guerre qu'ils ont entre eux eſt fort cruelle & ſans mercy: car ces Malabares ſont ſi courageux qu'ils ne ſe rendét iamais, & ayment mieux ſe perdre que de ſe rendre. Ie les ay veu eſtant à la guerre auec les Portugaiz, quand ils recognoiſſoient n'eſtre pas les plus forts, & qu'ils ne pouuoient euiter d'eſtre pris, ſe mettre tous d'vn coſté de leur galiotte, & ſe ſubmerger en la mer auec leur proye & leur galiotte, iuſques à attendre quelques fois qu'il y

euſt des Portugais qui ſe fuſſent lancez dans leur vaiſſeau, pour les perdre auec eux. Auſſi s'ils ſont pris des Portugaiz ils demeurét toute leur vie forçats aux galeres du Roy, ſans qu'on les puiſſe racheter. Et eux quand ils prennent des Portugaiz ils les tuent d'ordinaire, ou bien les gardent quelque temps, attendant qu'on les vienne racheter: que ſi on ne les rachete ils les tuent. Quant aux Indiens, de quelque nation qu'ils ſoient, ils ne leur font autre mal que de les piller, & les renuoyent auec leurs vaiſſeaux, & la plus groſſe marchandiſe: & ce qui eſt eſtrange c'eſt que quand ils ſont en mer, ils ne pardonneroient pas à leur pere, diſans que c'eſt leur meſtier & nation d'eſtre volleurs ſur mer, & qu'il faut prendre l'occaſion quand elle ſe preſente. Et neãtmoins par terre ce ſont les meilleures gẽs du monde, les plus humains & plus trait-

tables. Ils ont quatre ports de retraite ſouz des Rois Nayres, où ils baſtiſſent leurs galeres, d'où ils ſortent, & où ils ſe retirent & amenent leur butin: eſtans là bien fortifiez du coſté de la mer ſeulement. Car auec les Rois Nayres qui leur ont donné ces retraittes, ils ſont en bonne intelligence, eſtans leurs ſubiets iuſticiables, & leur payans tribut: ce qui apporte grande commodité à ces petits Rois Nayres, qui par la terre ſont inacceſſibles. Ces ports ſont Moutingue, Badara, Schóbaye & Cangelotte, que ces Rois leur ont permis de baſtir. Quand ils ſont de retour de la mer pendant l'hyuer, ils ſont bons marchans, allans deça & dela vendre de la marchandiſe aux lieux circonuoiſins, & par terre & par mer en des nauires marchands qu'ils ont à eux, meſmes: vont ſouuent à Goa & Cochin vendre des marchandiſes, & traffiquer auec les Portugaiz,

prenans leur passeport, quoy que l'e-
sté de deuant ils se soient trouuez en
guerre. Ce ne sont pas seulement les
Malabares de ces ports que i'ay dit
qui menent ceste vie, mais aussi tous
les autres de toute la coste, s'il leur
en prend enuie, comme ils font d'or-
dinaire, mais par ce qu'ils n'oseroient
s'embarquer en autres terres, ils s'en
vont par terre gaigner ces ports, & s'y
embarquer, puis estans de retour s'en
reuiennent en leur maison faire com-
me ils auoient accoustumé, & n'y re-
tourner que quand il leur plaira. C'est
chose admirable que ces gens estans
sur mer & en leurs villes, encore qu'ils
n'ayent point de maistre, ce neant-
moins s'accordent si bien qu'il ne
naist entr'eux aucune dispute, querel-
le, ny discorde. Il y a par entr'eux
en ces villes de grands Seigneurs Ma-
labares fort riches, qui font bastir &
armer les galiottes, payent les soldats,
&

& forçats & les enuoient sur mer sans bouger de la, s'il ne falloit estre chef d'vne grosse trouppe, & le butin leur apartient. Ces Seigneurs là ont vne coustume bien recommendable, & s'obserue aussi par entre to⁹ les Malabares, car tout hõme passant de quelque religion qu'il soit, pauure ou riche, va loger chez eux : on luy faict bonne chere, & il ne luy couste rien qui soit.

Apres auoir seiourné à Cananor, nous repriſmes nostre route vers *Goa*, où nous arriuasmes au mois de Iuin ensuiuant. I'estois lors fort malade, à cause que le mast de la Galliotte estoit tombé sur mon dos & m'auoit tellement blessé, que ie fus en danger de mort : car c'estoit le plus grand coup qu'homme sçauroit receuoir sans mourir. Et ce qui estoit pis, c'est que le Capitaine de la Galliotte me traitoit *Goa.*

le plus indignement & barbarement qu'on ſçauroit dire: & euſt fait pis, meſme me vouloit ietter dans la mer, ſans la bonne aſſiſtance d'vn Religieux de l'ordre de *S*. Dominique, nommé *frere Manuel de Chriſt*, qui me conſoloit à tout propos, & reſiſtoit aux cruautez de ceſt inhumain Capitaine.

CHAPITRE VII.

Deſcription de la ville de Goa.

ESTANT arriué à Goa, ville principalle de l'Eſtat des Portugaiz aux Indes où reſide le Vice-Roy, ſituee ſous la hauteur de 16. degrez du Pole-Artique, ie fus mis par le commandement du Vice-Roy dans l'Hoſpital, à cauſe que i'eſtois extrememement malade de ma

bleſſeure. I'y demeuray l'eſpace de vingt cinq iours, auparauant que de recouurer ma ſanté.

Ceſt Hoſpital eſt le plus beau, que ie croy, qu'il y en ayt au monde, ſoit pour la beauté du baſtiment & des appartenances, le tout fort proprement accommodé, ſoit pour le bel ordre & police qui y eſt, la netteté qu'on y obſerue, le grand ſoin qu'on y a des malades, l'aſſiſtance & conſolation de toutes choſes qu'on ſçauroit deſirer, tant pour les Medecins, drogues & remedes pour recouurer ſa ſanté, viãdes qu'on y baille, que pour la conſolation ſpirituelle qu'on peut auoir à toute heure. *Hoſpital fort magnifique.*

Il eſt de fort grand' eſtenduë, ſitué ſur le bord de la riuiere, fondé par les Roys de Portugal de vingt mil *Perdos*, qui valent chacun 25. ſols piece. Qui eſt la vn grand reuenu pour tel effet, veu que les viures y ſont à

fort bon marché, outre le bon meſnage qu'on y aporte: Car les Ieſuites qui l'entretiennent enuoyent querir iuſques en Cambaye & autre part le fourment & les prouiſions qui y ſont neceſſaires. Il eſt reglé & gouuerné par les Ieſuites, qui y tiennent vn Pere Ieſuite pour commander, les autres officiers ſont Portugais, fors pour les ſeruiteurs & eſclaues, qui ſont Indiẽs Chreſtiens. Il y a des Medecins, des Chirurgiens & Apoticaires, des Barbiers & ſaigneurs qui ne font autre choſe, & ſont tenus de viſiter chacun deux fois le iour les malades, qui ſont quelques-fois en ſi grand nombre, que du temps que i'y eſtois, il y en auoit iuſques à quinze cens, tous ſoldats Portugaiz, car on n'y reçoit iamais les Indiens, mais ont vn Hoſpital à part, dedans lequel on n'y reçoit auſſi que des Indiens. Il y a encores vn autre Hoſpital pour les femmes,

auquel il n'y entre que des femmes.

En ceſt Hoſpital, il y a des Chambres deſtinees pour chacune maladie, & aucun n'oſeroit entrer au dedãs de l'Hoſpital qu'il ne ſoit foüillé, pour ſçauoir ſi lon porteroit au malade quelque choſe, ſoit à boire ou à manger, contraire à ſa ſanté. On n'y porte auſſi point d'armes, mais il les faut laiſſer à la porte.

Les malades y ſont aſſiſtez & traictez auec toute la proprieté & delicateſſe qu'on ſçauroit dire. On leur change de trois iours en trois iours de toute ſorte de linge blanc, fait de Coton fort fin.

Au matin heure de 7. heures, l'on baille aux malades de la paſſe auecques du pain blanc de froument, qui y eſt apporté de Cambaye & Sourate. Ils boiuent de l'eau & n'oſeroient boire de vin. Sur les 10. heures l'on

aporte le disner conforme à l'ordonnance du Medecin, le plus souuent ce sont poulets boulis ou rostis, auec des confitures au dessert. A l'heure de cinq heures lon leur porte le souper. Il y a vn Escriuain de la cuisine qui s'en va tous les iours voir les malades, escrit leurs noms & ce qu'ils desirét mãger; ce qu'on leur aporte, & ne se treuue faute d'vn seul qui n'aye son ordinaire à l'heure accoustumee. Deux fois de iour on les nettoye, comme aussi tout l'Hospital. Il y a deux Iesuites qui ne font autre chose que d'aller confesser, & consoller les malades, & leur administrer les Sacrements. La Messe y est celebree chacun iour, bref lon y est assisté de tout ce qui est necessaire.

Les malades sont couchez chacun dãs vn grãd lict à part, sur diuers mathelas de coton & de tafetas, mis l'vn dessus l'autre, dans des couchettes

basses peintes de toutes couleurs.

Les maladies du pays les plus communes sont fiebures chaudes, dissenteries, outre les maladies venerienes qui y sont fort ordinaires, seulemẽt où sont les Portugaiz & non autre part en l'Inde. Si les malades meurent & qu'ils eussent quelques moyés qu'ils eussent mis entre les mains du Pere Iesuite, & mesmes leurs accoustrements, ils sont mis entre les mains des officiers de la Misericorde, laquelle est obligee d'enterrer les corps honorablemẽt, & encor que le defunct n'eust eu ou laissé des moyens pour ce faire. *Maladies du païs.*

Si aussi le malade recouuroit sa santé, comme i'ay fait graces à Dieu, le Pere Iesuite donne vn habit complet à chacun, sortant de cest Hospital, s'il en a besoin, & vn perdo, qui vaut 25. sols. Et encor qu'on soit fort riche, toutes-fois il n'y a aucun qui

ne ſoit bien aiſe de ſ'y faire porter, pour y eſtre mieux traicté qu'en ſa maiſon, comme on y eſt.

Apres que ie fus ſorty de l'Hoſpital, ie trouuay deux Sergents de la part du Vice-Roy qui m'attẽdoient. Ils me prirent pour me mener en priſon appellee la Sale, où ie fus fort bien aſſiſté de la part du Geollier, de ſa femme & de ſes enfans, & n'euſt eſté leur aſſiſtance, i'euſſe enduré beaucoup plus de pauureté. Ie demeuray en ceſte priſon encores vn mois, ſans ouyr nouuelle de mon eſlargiſſement, iuſques à ce qu'vn Pere Ieſuite appellé Gaſpard Alemand, qui eſt le pere des Chreſtiens, vint en la priſon. C'eſt luy qui a la charge de la part de la compagnie des Ieſuites, de ſolliciter la deliurance & liberté des priſonniers Chreſtiens, & à ceſte fin eſt tenu de viſiter ſouuent les priſonniers, pour ſçauoir ſ'il y en

a de Chreſtiens, ou quelques vns qui ſe veulent faire Chreſtiens, & de ſoliciter à toute heure le Vice-Roy, ou ceux de la iuſtice, ou les parties, pour les faire deliurer. Donc eſtant venu en la priſon, & m'ayant enquis, & recognu que i'eſtois Chreſtien & François, il me diſt que ie priſſe patience, & que ie ſerois bien toſt mis en liberté, m'aduertiſſant qu'il y auoit vn Ieſuite François de Roüen, appellé Eſtienne de la Croix, qui eſtoit au College de S. Paul de Goa, auquel ie reſcriuy, & le lendemain il me vint trouuer. Et ioyeux de me voir, me conſola & m'aſſiſta de quelque argent, & me dit qu'il ſ'employeroit cõme ſi i'eſtois ſon propre frere vers ſon Superieur, pour parler au Vice-Roy pour ma liberté.

Ce Pere preſenta ſa requeſte au Vice-Roy, à l'entherinement de laquelle il ne voulut conſentir: & du com-

mencement vsoit de grandes menaces, disant qu'il me falloit faire mourir, que i'estois allé en ces pays là cõtre l'ordonnance de son Roy, & la paix faite entre les Roys de France & d'Espagne: qu'il ne me pouuoit mettre en liberté, mais qu'il me renuoyeroit prisonnier au Roy d'Espagne pour en faire à sa volonté. En fin ce bon Pere Iesuite François vsa tant d'importunité par l'espace d'vn mois, que ie fus mis en liberté, & ce pendant il ne cessoit de me venir visiter tous les iours, & m'assistoit de tout ce que i'auois besoin.

Estant donc deliuré, ie demeuray en Goa auecques les Portugaiz l'espace de deux ans, receuant la paye de soldat, & allãt deça & dela en leurs expeditions, tant du long de la coste du Nort iusques à Diu & Cambaye où i'ay esté & seiourné, que iusques au Cap Commorin & mes-

me en l'isle de Ceylan.

Goa est vne isle dependãte du Royaume de *Dealcan*, qui est de 8. lieuës de tour, en laquelle y a sept forteresses qui gardent les passages. Elle est enuironnee d'vne riuiere qui vient du Royaume de Dealcan, & s'en va tomber dedans la mer à deux lieuës d'icelle : A l'emboucheure de laquelle riuiere il y a aussi deux fortereſſes pour en empescher le passage, & vne lieuë au dedans de ceste riuiere, il y a vne petite isle appellée *Tangin* en laquelle y a vne autre forteresse commãdee par vn Gouuerneur de la part du Vice-Roy. Auquel il faut de necessité que tous les nauires qui entrent & sortent aillent parler & prendre passe-port. *Isle de Goa.*

En ceste Isle les Portugaiz ont basty vne forte & belle ville nommée du nom de l'isle Goa, elle a enuiron d'vne lieuë de tour, construite de fort *Ville de Goa.*

belles & magnifiques maiſons à la mode de Portugal, baſties de belles pierres, & couuertes de thuille.

Palais du Vice-Roy. Le Palais du Vice-Roy eſt fort ſomptueux & richement baſty, de grande eſtenduë, aſſis ſur le bord du fleuue où eſt le port, auquel il conuient que tous les nauires abordent & deſchargẽt leurs marchãdiſes, pour leſquelles on paye les droicts du Roy, en vne maiſon qu'ils appellent *Alfandeque.*

Il y a auſſi vne fort belle maiſon deſtinee pour l'Inquiſition, où ſ'exerce la Iuſtice à la couſtume de Portugal.

Egliſes & Monaſteres. L'Egliſe principalle fondee de noſtre Dame, ſ'appelle l'Egliſe *de See*, c'eſt à dire Cathedralle, où il y a grand nombre de Chanoines. Elle eſt fort richement baſtie, & n'eſt encores à preſent parfaite.

Pres ceſte Egliſe eſt vne belle mai-

son qui est le logis de l'Archeuesque: tout aupres duquel est le Conuent des Religieux de sainct François. Puis sont les Conuents de S. Dominique, vn autre de S. Thomas d'Aquin, & encores vn autre de S. Augustin. Et hors la ville és Faux-bourgs y a deux Conuents de Capucins, & deux de Religieuses, l'vn de Ste Claire, & l'autre de saincte Monique. Tellement que tant en la Ville que Faux-bourgs, & par toute l'Isle, il y a bien enuiron de 50. tant Eglises que Monasteres.

Entre ces Eglises, il y en a quatre de Iesuites. La premiere & principalle est fondee en l'honneur de la conuersion S. Paul. Et ce College est le principal de toutes les Indes Orientales, où i'ay veu iusques au nombre de deux mil enfans & plus pour estudier, tant Portugaiz que Indiens.

Ioignant lequel College il y a en-

cores vne autre fort belle maiſon de ces meſmes Peres, appellee le Seminaire, où les enfans ſont penſionnaires.

La ſeconde Egliſe ou College que tiennent les Ieſuites eſt au milieu de la ville, auſſi beau & plus que le precedent, où il y a vne Egliſe fondee en l'honneur du nom de Ieſus, fort richement baſtie, toute doree au dedans. I'y ay veu vne Croix toute d'or maſſif, que la compagnie des Peres Ieſuites auoient fait faire, pour en faire vn preſent au Pape, laquelle eſtoit de longueur de trois pieds, large de quatre doigts, eſpoiſſe de deux doigts, enrichie de toutes ſortes de pierres precieuſes bien elabourees, laquelle on priſoit dés lors cent mil eſcus & plus, & fut enuoyee à ſa Saincteté, par le nauire où ie m'embarquay pour m'en reuenir. Ceſte ſeconde maiſon eſt ſeulement de-

diee pour ſeruir au public, à ſçauoir pour confeſſer & adminiſtrer les Sacrements, & pour receuoir à l'Egliſe les Infidelles & les baptiſer. C'eſt en celle-là que demeure le Pere des Chreſtiens, qui eſt tenu d'aller tous les iours és priſons viſiter les Chreſtiens, & autres qui ſe voudroiét conuertir à la Chreſtienté, ſolicíter leur eſlargiſſement, les aſſiſter d'aumoſnes, comme il a fait vers moy beaucoup de fois.

Il y a vne autre maiſon des meſmes Peres ioignant ceſte ſeconde Egliſe, qui ſ'appelle *Cathecuminos*, pour cathechiſer & enſeigner les nouueaux Chreſtiens, où ils ſont nourris & entretenus d'habits, iuſques à ce qu'ils ſoient inſtruits & baptiſez : & d'iceux ce pere des Chreſtiens a la charge, & de toute la maiſon.

De ce lieu, vn iour de la feſte de la

conuerſion S. Paul, ie vis ſortir enuiron de quinze cens perſonnes Indiens, tant hommes que femmes & enfans, accouſtrez à la Chreſtienne, pour faire la proceſſion par les ruës de la Ville marchants deux à deux, ayants tous chacun vn rameau en la main, pour eſtre recogneus entre les autres & n'eſtre encores baptizez. Et de la allerent à la premiere Egliſe & College de S. Paul, où ils furent tous baptizez.

Auparauant que de les baptizer ie vy qu'vn des Peres Ieſuites leur fiſt vn beau Sermon, ſur l'excellence de la religion Chreſtienne, qu'il ny falloit point venir par contrainte, que ſ'il y auoit quelqu'vn d'entr'eux qui y vint à regret, qu'il ſ'en pouuoit aller, & qu'il euſt à ſe retirer & ſortir de l'Egliſe. Lors tous reſpondirent d'vne commune voix qu'ils eſtoient fort contants, & qu'ils vouloient

mourir

mourir en la foy Catholique. Eſtans baptiſez chacun ſe retira en ſa maiſon, & s'il y en auoit aucuns qui fuſſẽt pauures, ce pere Ieſuite leur bailla à chacun de l'argent & des habits par aumoſne: ce qui ſe continue tous les ans en pareille pompe & ſolennité que deſſus, outre ceux qui s'y baptiſent tous les iours en particulier. I'en ay veu auſſi par pluſieurs fois baptiſer en grand nombre en l'Egliſe des Cordeliers au lendemain de la feſte de Noel, & ce iuſques au nombre de huict cens.

Le iour de la conuerſion S. Paul on fait vne grande feſte & ſolennité. Le Viceroy accompagné de toute la nobleſſe iuſques au nombre de deux à trois cens gentilshommes à cheual bien montez & equippez va à ladite Egliſe, & apres le ſeruice diſne auec les Peres Ieſuites: ce qu'il ne fait iamais que ce iour là.

Tous les escolliers des Iesuittes richement accoustrez de toutes sortes de liurees de soye viennent audeuãt de luy en bataille, moitié à cheual moitié à pied, tous en armes, & se mettent en bataille deuant le Vice-roy, faisans le reste du iour force ieux & resiouissances.

La troisiesme maison & Eglise fondee en l'honneur de sainct Roch s'appelle le Nouitiat, où sont les nouices Portugais qui aspirent à estre Iesuittes, pour s'esprouuer s'ils pourrõt persister & porter la regle. Quant aux Indiens ils ne sont iamais receus à estre Iesuittes, s'ils n'estoient yssus de Portugaiz pere & mere: mais ils peuuent estre prestres: les autres religieux en reçoiuent de Mestifs, mais non de purement Indiens.

La quatriesme maison des Iesuittes est situee à demy e lieuë hors la ville: c'est vne belle maison de plaisir où

il y a de fort belles fontaines, & ſert pour eſgayer & aſſeurer la ſanté de ceux qui ont eſté malades, de leur ordre ſeulement. Ces peres Ieſuites ſot là en grand nombre, & par toute l'Inde où les Portugaiz s'habituent, & aupres de quelques Rois infidelles, où ils font vn grād fruict pour la conuerſion des Indiens à la religió Chreſtiēne. Comme auſſi les religieux des ordres de S. Dominique & de ſainct François.

L'iſle & ville de Goa dependoit anciennement du Royaume de Decalcā, Decan ou Ballagate, ſur lequel les Portugaiz l'ont occupee cent dix ans ſont. Pour la recouurir les Roys de Dealcan y ont faict tout ce qu'ils ont peu par la force de la guerre, & l'ont aſſiegee par deux fois auec vne armee de deux cens mil hommes, & chacun ſiege a duré l'eſpace de neuf moys. Toutes-fois ayans recogneu

qu'ils ne la pouuoient prendre par force, & qu'au contraire ils en receuroiét plus de commodité & richesse en trafiquant & communiquãt auec eux, que si Goa estoit à eux : & d'autre çoste les Portugaiz cognoissans qu'ils ne pouuoient demeurer là longuement sans l'amitié du Roy de Dealcã, à cause que tous les viures cõmuns procedét des Roiaumes de ce Roy, ils firét paix entr'eux: par laquelle ils ont arresté, que les Portugaiz viuroiét en leur Isle, selon les loix & coustumes des Portugaiz, & qu'iceux Portugaiz n'entreprendroient sur le Royaume de Dealcan, ny semblablement les Indiens sur l'Isle de Goa. Au surplus que les Indiens non Chrestiens qui seroient dedans l'Isle, comme il y en a en grand nombre iusques à plus de dix mil, viuroient selon leur loy sans cõtrainct̃e, obseruans les loix & coustumes des Portugaiz, sans toutes-

fois qu'ils peuſſent auoir temples ou Pagodes en l'Iſle: & outre que chacũ d'eux payeroit pour perſone maſle au Roy de Portugal vn *Perdo*.

Ils obſeruent auſſi entr'eux, que s'il aduient qu'vn Chreſtien ou infidelle de Goa commiſt quelque meurtre, & que le meurtrier ſe peuſt ſauuer en la terre de Dealcan, il ne peut plus eſtre pourſuiuy par la iuſtice, ny de meſme vn de Dealcan en Goa: mais il eſt aſſez difficille de ſe ſauuer de Goa, par ce qu'aucun de Goa ne peut paſſer de l'iſle en la terre ferme ſans auoir permiſſiõ & congé par eſcrit du iuge de la ville, à cauſe des gardes qui ſont aux paſſages & forteresſes.

Ceſte ville eſt comme l'abord & l'eſtappe de toutes les Indes. Elle eſt admirablement peuplee, outre les eſtrangers qui y abordẽt à toute heure tant des Portugaiz, qui en ſont les maiſtres, que de Meſtifs, Indiés, Chre-

ſtiens, & grand nombre d'autrés Indiens infidelles, Mahommetans ou Gentils, Banians de Cambaye, Canarins de Goa, Brameny & autres de telle cõdition quiy habitét, y fõt grãd trafic & marchandiſe, dont il y en a pluſieurs riches de quatrevings & cét mil eſcus. Ce ſont eux qui tiennent les fermes du Roy de toutes les eſpeces de marchãdiſe, & ne ſe peut riẽ vẽdre ſans auoir le conſentement de ces fermiers. Ces manieres de gens ont des rues à part, où ils tiennent leurs boutiques pour chaque ſorte de marchandiſe. Car les Portugais ne font point là aucun art mechanique quelque neceſſité qu'ils euſſent: mais ſe diſent tous gentis-hommes, & viuent noblement, excepté qu'ils trafiquent comme bon leur ſemble, & ont ſeuls pouuoir de manier & auoir des armes: ce qui n'eſt permis aux Indiens s'ils n'eſtoient Chreſtiens.

Les hómes de qualité Portugaiz ne marchét iamais qu'à cheual, ont grãd nombre de cheuaux qui leur viennẽt de Perſe & d'Arabie qui ſont beaus & bõs cheuaux ſemblables à ceux d'Eſpagne, fors qu'ils ſont plus petits: ces cheuaux ſont domptés par des eſcuiers, qui ſont de la terre de Dealcan, fort adroicts.

Les harnois de ces cheuaux viennent de Bengale, de la Chine & de Perſe, tous en broderie de ſoye, & enrichis d'or & d'argent, & de perles fines. Les eſtriers d'argẽt doré, la bride enrichie de pierreries & d'argẽt, & de ſonnettes d'argent. S'ils ne vont à cheual ils ſe font porter en vne littiere ou *Pallanquin.*

Lors qu'ils marchent par les rues ils ſont ſuiuis à pied de pages, laquais & eſtafiers eſclaues en grand nombre, portans des armes, acouſtrez de

leurs liurees; ils ne vont iamais hors qu'ils ne facét porter par vn de leurs esclaues sur leur teste vn gardesoleil, qu'ils appellent *Sombraire*, & ceux qui n'ont le moyen d'auoir des esclaues les portent eux mesmes sur leur teste.

Les fémes de qualité ne vont point aussi sinon assises & portees dedans vn *Palanquin*, qui est vne maniere de littiere portee par 4. esclaues couuerte de drap de soye ou de cuir, & sont suiuies de plusieurs femmes esclaues, toutes fort bien vestues de draps de soye; car la soye est par tout si commune que les valets en sont tous vestus, & les dames & hommes de qualité aiment mieux porter quelque estoffe de ferge de ces païs de deça.

Il n'y a que les Portugaiz qui puissent tenir les offices & benefices: les soldats de la garnison sont Portugais. Les marchands & artisans sont tous Indiens comme i'ay dit, qui tiennent

boutiques, & payent tribut au Roy, tant de leurs marchandises que de leurs boutiques.

Tous hommes mariez ne peuuent estre cõtraints d'aller à la guerre, & si ce leur est deshonneur d'y aller. Ceux qui ne sont point mariez n'oseroient porter de manteau, affin d'estre cognеuz, pour estre contraints d'aller à la guerre. Aussi ceux qui sont mariez n'oseroient marcher par la ville sans manteau.

I'ay veu en Goa sans les hommes qui y sont mariez plus de quatre mil soldats armez, tous Portugaiz, sans les soldats Indiens Chrestiẽs qui sont en grand nombre, lesquels toutefois ne se peuuent esgaler aux Portugaiz, ny manger auec eux, quoy qu'ils soiẽt Chrestiens, encores qu'ils se puissent marier les vns auec les autres.

La monnoye d'argent de Goa est de *Perdos*, demy perdos, larins, de *Monnoye.*

Tangues qui valét 7. ſols 6. deniers piece, outre celle qui vient d'Eſpagne laquelle vaut d'auantage en Goa: car là l'argent y vaut d'vn tiers plus qu'en Eſpagne. La monnoye de cuiure & de fer qu'il appellent Bouſuruques eſt de peu de valeur, comme de deniers & mailles. Les pieces d'or ſont *Cherufins* à 25. ſols piece, des *Veniſiens* & *S. Thome* à 50. ſols & autres eſpeces: de mónoye d'Eſpagne en or il ne s'y en void point, par ce que l'or y vaut beaucoup moins qu'en Eſpagne. La ville eſt gouuernee par le Viceroy qui a pouuoir ſur toute l'Inde. De 3. ans en 3. ans le ROY d'ESPAGNE en enuoie vn qui n'y entre iamais que le precedét n'en ſoit ſorty, lequel ſe retire en vne maiſó deſtinee pour ceſt effect: eſtant retiré le nouueau entre auec grande magnificence & triomphe: on luy dreſſe depuis ſa deſcente iuſques à l'Egliſe cathedralle pluſieurs arcs triomphaux,

& chacun eſtat & marchandiſe faict le ſien à l'enuy l'vn de l'autre.

Il eſt conduit par tout le clergé, la nobleſſe, habitans, marchands & artiſans iuſques à ſon palais, auecques force canonnades, feuz de ioye & autres magnificences.

S'il aduient qu'au dedans des trois ans le Viceroy meure, il y en eſt enuoyé vn autre par le Roy d'Eſpagne, & en atendant la ville en pouruoit.

Ce pendant que i'ay eſté à Goa i'en ay veu quatre pourueus les vns apres les autres. Celuy qui y eſtoit lors que i'en partys ſe nommoit *Dom Loys Laurens d'Eſtable.*

En Goa il aborde de toutes ſortes de marchãdiſes des Indes, les fourmés, le ris, toilles de cottõ fines, *Anil* ou *Indigue*, qui eſt vne tainture d'Inde bleuë, viennent de Cambaie & Surate eſloignee de Goa de cent lieuës de la bande du Nord. L'or & l'yuoire viennent de Cephala & de Moſambique, où *Moſãbique.*

les Portugais tiennent vne fortereſſe que les Flamans ont aſſiegee 3. mois durãt pendãt que i'eſtois par dela ſans l'auoir peu prẽdre. C'eſt vne Iſle eſloignee de terre enuiron de demie lieuë, & de Goa de 900. lieuës qui eſt en la coſte de l'Ethiopie à la hauteur de 18. degrez de l'equinoctial de la bande du pole antartique. Il y a vne riuiere où ſe peſche l'or purifié.

Ceſte Iſle eſt de grande importance aux Portugais, par ce qu'ils n'ont aucune retraicte depuis Portugal iuſques à Goa, ſinon en ceſte Iſle, où il y a vn port pour leurs nauires. Quant à la canelle elle vient en Goa de Ceylan, diſtant de huict vingts lieuës du coſté du Su.

On apporte la ſoye de la Chine eſloignee de 1500. lieuës de Goa, mais la plus fine viẽt de *Chaul* qui eſt vn Royaume eſloigné de Goa de 40. lieuës, vers le Septentrion. Les habitans ſont

Chaul.

Idolastres, le païs est fort fertile en fruicts. Il y avn Roy particulier, qui est tributaire du grand Mogol.

Aussi de tous costés toutes sortes de marchandises & viures viennent à Goa, & en si grand nombre, que d'ordinaire il y aborde plus de mil nauires chargees. De sorte que ie n'ay point veu de pays, & ne croy pas qu'il y en ayt au monde où il face si bon viure & à si vil pris comme ils fait en Goa: car ce qui couste icy quarante sols n'y vaut que cinq. Outre cela elle est fournie de plusieurs douceurs & commoditez, œufs, chairs, fruicts & autres choses sẽblables qui y sont apportees du Royaume de Dealcan. Le poisson de mer y est en si grande abondance, qu'il y en a plus qu'il n'en faut, & si on en mange plus que de viande, par ce que la plus part des habitans du païs ne viuent d'autre chose,

CHAPITRE VIII.

Du Royaume de Dealcan, ou Decan, & du Royaume d'Ormouz.

MAIS parce que i'ay ſouuent parlé de Dealcan il ne ſera mal à propos de toucher ce que i'en ay apris.

C'eſt vn Roy qui a vne grād' eſtēdue de païs ſous luy, & tient pluſieurs Royaumes comme Decan, Ballagate & autres: il confine d'vn coſté au Roy de Bengale, & d'vn autre au grand Mogol.

Ce Roy eſt Mahómetan comme vne grāde partie de ſon peuple: les autres ſont Gentils de meſme religion que les Nayres.

Ce Roy eſt ſi puiſſant que ayant aſſiegé l'Iſle de Goa il miſt au champ deux cens mil hommes, & tient-on

qu'il l'euſt priſe à la parfin ſans la tra-
hiſon de deux de ſes Seigneurs, des
principaux de ſon armee, auſquels de-
puis il fit trancher la teſte pour raiſon
de ce. Le pais eſt remply d'elephans &
de tigres: les plus fins diamants viē-
nent de Ballagate.

Le peuple eſt accouſtré de draps de
ſoye & de toille de coton, portent en
leurs teſtes des turbās, ils ſont fort bōs
ſoldats & hardis en guerre, & bien à
cheual.

Les Portugais de Goà ont touſ-
iours vn ambaſſadeur pres du Roy de
Dealcan & des Ieſuites, leſquels con-
uertiſſent chacun iour beaucoup de
peuple en ceſte terre, & de meſme le
le Roy de Dealcan a ſon Ambaſſadeur
en Goa pres du Viceroy.

Il y a enuiron 40. ans que le Roy
de Dealcan ayāt deux fils, l'vn d'iceux
ſe vint rendre Chreſtien à Goa, & ſe
feiſt baptizer, & depuis eſtant le Roy

ſon pere mort, il demanda partage à ſon frere qui eſtoit demeuré en Dealcan, qui ne le voulut recognoiſtre à cauſe qu'il s'eſtoit fait Chreſtien, mais auec l'aſſiſtance des Portugais, il priſt les armes, & contraignit ſon frere, de luy bailler ſon partage és terres voiſines de Goa. En fin eſtans demeurez ces freres d'accord, & luy ayant eſté aſſigné ſon partage aux terres nommees *Bardes*, *Salcette* & *Margon* qui peuuent tenir 15. ou 20. lieuës de terre; ce Roy Chreſtien mourut ſans enfans, & dóna ſon bien auſdits Portugais qui le tiennent & poſſedent du iourd'huy: & y ont fait des forteresſes & pluſieurs Egliſes, paroiſſes & colleges de Ieſuittes. De ſorte que la foy Chreſtienne y eſt auiourd'huy plantee, & s'augmẽte de iour en iour.

Il y a eu auſſi quelques autres Rois qui ſe ſont faicts Chreſtiens, & ſont venus à Goa, comme le Roy des Maldiues,

diues, le Roi d'Ormouz, & vn Roy de Ceylan. Quant à celuy des Maldiues, il y a enuiron de 50. ans, qu'il vint auec la Reine ſa femme à Cochin vers les Portugaiz, pour ſe faire Chreſtiens, où ils furent receus en grand honneur. Et depuis ce Roy voulut contraindre ſes ſujets Inſulaires, qui ſ'eſtoient reuoltez de le recognoiſtre. Pour ceſt effet il y enuoya vne armee de Portugaiz, qui firent vn fort en ces Iſles, & y firent la guerre par l'eſpace de dix ans, de telle ſorte qu'ils rendirent la plus grande partie des Inſulaires tributaires & obeyſſans. Mais en fin les Portugaiz furent trahits & ſurpris en leur forteresſe, & tous tuez: Depuis ils n'ont peu y rentrer, ſinon que le Roy des Maldiues Mahometan, a accordé de payer chacun an à ce Roy Chreſtien & à ſes enfans & ſucceſſeurs, vne ſomme de deniers, qu'ils payent tous les ans: à

raiſon dequoy ils ſont en paix, mais il n'habite entr' eux aucũs Chreſtiẽs.

I'ay veu en Goa le petit fils de ce Roy Chreſtien aagé de 15. ans qui a encores ſa mere, lequel les Portugaiz appellent Roy des Maldiues, & eſt fort reſpecté & en grand honneur. Les Portugaiz ne parlent à luy que comme au Roy. Le Roy d'Eſpagne luy donne penſion & à ſa mere.

Il y a auſſi enuiron de 10. ou 12. ans, q̃ le frere du Roy d'Ormouz ſ'en vint trouuer les Portugaiz à Goa, en vn nauire chargé de grandes richeſſes, pour ſe faire Chreſtien, comme il diſoit : auſſi qu'il auoit quelque diſſention auecques ſon frere. Il fut receu auecques tous les honneurs qu'il fut poſſible, & luy fut baillé l'vne des plus belles maiſons de la ville.

Ayant eſté quelque temps à Goa, il demanda ſecours aux Portugaiz, pour auoir ſon partage, auecques

promesse que ce qu'il pourroit auoir, il le leur dõneroit en luy faisant pension. Lesdits Portugaiz enuoyerent vne forte armee audict Royaume d'Ormouz, & accorderent auec le Roy de bailler à son frere certaines terres, comme il fut fait.

Mais il aduint que celuy qui estoit à Goa, promettant chacun iour de se faire Chrestien, & ne le faisant, commist sodomie auecques vn ieune escollier Portugaiz, pour lequel crime il fut condamné par la iustice de Goa d'estre bruslé. Ce qui fut fait, il y a quatre ou cinq ans, combien qu'auparauant que d'estre executé il se conuertist, & se fist baptiser par les Peres Iesuites, & nonobstant qu'il promist cinq cẽs mil escus pour estre sauué, & outre de faire faire des Eglises, pour amender son peché, & plusieurs autres promesses, qui ne pouuoient pas beaucoup esmouuoir

les Portugaiz, par ce qu'il ne promettoit, que ce que les Portugaiz tenoient.

Descriptiõ du Royaume d'Ormouz.

Ormouz est vn Royaume fort grand, esloigné de Goa de 500. lieuës, sous la hauteur de 23. degrez de l'Equinoctial de la bande de Septétrion pres la Perse, à l'entree & sur le destroit de la mer Persique, en laquelle il y a vne petite isle apellee Ormouz, qui est tenue & possedee par les Portugaiz, lesquels y ont fait bastir vne fortereſſe. Ceste isle apres Goa est la plus riche & de plus grand reuenu, qu'aucune autre qui soit possedee par les Portugaiz aux Indes, pour ce que c'est vn grãd passage de marchãdises, & où toutes choses abordent, principalement la richesse de Perse, outre qu'on y porte là les marchandises d'Inde en grande quantité, pour en fournir la Perse & la Syrie, & tout le païs du Leuant : Au demeurant

c'eſt le lieu le plus ſterile du monde. De ceſte Iſle, & de ce Royaume en terre ferme, viennent les ſoyes, les perles, pierreries, or, argent en abondance, & nombre de beaux cheuaux de Perſe.

Les Roys d'Ormouz payent tribut au Roy de Perſe, & ſont en paix & amitié auecques les Portugaiz: ils ſont Mahometans comme les Perſes.

Le peuple d'Ormouz eſt noir preſque comme les Mores d'Ethiopie, & ne reſſemblent en rien aux Perſans, qui ſont plus blancs.

Lors que quelque homme d'authorité meurt à Ormouz, leurs femmes sõt obligees de les plorer vne fois de iour, par l'eſpace de 4. ſepmaines continuelles: & y a des femmes gagees pour plorer ſur les morts.

Veſtemens.

Les habitans portent des chemiſes longues, & au milieu ſe ceignent

d'vne large ceinture de tafetas, comme beaucoup d'autres Indiẽs & tous les Arabes. Sur la teſte ont des Tulbans blancs, diuerſifiez de pluſieurs couleurs. Pluſieurs d'entre eux portent des anneaux au nez. Ils parlent Arabe, & ſont fort adonnez à la paillardiſe, & ſur tout au peché contre nature: ils ayment la Muſique & inſtruments de Muſique.

Armes. Leurs armes ſont des arcs Turqueſques dorez, dont les cordes ſont de fine ſoye, faits de bois bien fort & bien colé, où de corne de bufle, & leurs fleches de cannes dorees bien faites, & eux fort adroits à tirer de l'arc. Ils portent auſſi des maſſes de fer bien faites & damaſquinees.

CHAPITRE IX.

De l'iſle de Ceylan, de la ville de Malaca, & du ſiege que les Flamans y mirent.

ESTANT donc auec les Portugaiz, ie fus ſoldat en pluſieurs de leurs armees : qu'ils equipperent pendant que i'y ſeiourné, principalement outre la coſte où eſt Goa, en l'iſle de Ceylan, vers Malaca, Sumatra & aux Moluques, & autres iſles de la Sonde.

Car ils ont de couſtume d'equipper pluſieurs nauires & galiotes pour enuoier à Malaca & iuſques aux Moluques, pour conduire à ſeureté les nauires marchands : ils en enuoyent auſſi pour ſeruir d'eſcorte à ceux qui trafiquent en la Chine & au Iapon. C'eſt pourquoy ie deſcriray icy ce que i'ay obſerué par tous ces quar-

tiers là : où i'ay arreſté, ſeiourné & fait la guerre.

Ceylan. Ceylan eſt vne fort grande iſle vers la pointe du Cap Commorin, elle a ſon eſtendue du Midy au Septentrion, & la pointe Auſtrale regarde le cap de Comorin, entre lequel & l'iſle les nauires ne peuuent paſſer, par ce que la mer y eſt baſſe. L'on eſtime qu'elle a cinq à ſix cens lieuës de tour. C'eſt la plus riche iſle que lon aye encores deſcouuerte, elle eſt remplie de pluſieurs villes. Quelques Indiens l'appellent du nom de *Tenariſin*, qui ſignifie terre de delices ou paradis terreſtre.

Idolatres. Les habitants ſont gents idolaſtres & adorent les idoles: mais d'vne autre ſorte que ceux de Malabar. Ils ſont tous grãds de ſtature, fort noirs & laids, mais ſouples & adroits, ce ſont gens fort adonnez à leurs plaiſirs & delices, au reſte fort poltrons

& couars. Ils vont tous nuds hommes & femmes, ſauf qu'ils couurent leurs parties honteuſes auecques des riches draps de ſoye. Leurs oreilles ſont toutes percees & chargees de pierreries, portent forces anneaux aux doigts & des ceintures de fin or. Leur langue eſt particuliere.

C'eſt la region la plus fertile de fruits qui ſoit au monde, tres-bons & excellents, le pays eſt tout couuert de foreſts, de fruits, d'orenges douces & aigres, de limons d'vn gouſt fort ſuaue & delicieux, grenades, cocos, annanats & autres fruits d'Inde. *Fruits.*

Les chairs de toutes ſortes y abondent, le poiſſon n'y manque point, il y a du mil, du miel, des cannes, du ſuccre & du beurre en abondance, mais il n'y croiſt point de ris, qui eſt la principalle nourriture, on l'y apporte de Bengale. Au ſurplus

toute la cannelle du monde vient de là seulement, & y en a des forests entieres. Il y a aussi grand nombre d'Elephans, grande quantité de pierreries, comme rubis, hiacinthes & autres, & outre c'est là qu'est la belle & grande pescherie de perles fort fines & fort belles.

Les Portugaiz ont vne continuelle guerre auecques ces Insulaires, desquels ils en ont des-ia vaincu vne grande partie, qu'ils tiennent en leur puissance, & peu à peu les surmontent: il y en a plusieurs faicts Chrestiens.

La guerre est fort cruelle entre eux, & lors que les Portugaiz les prennent prisonniers de guerre, ils les rendent esclaues ou les tuent, & ils ne tuent pas les Portugaiz, ains seulement leur coupent le nez & les renuoyent, par ce qu'ils disent qu'ils ne veulent que leur terre soit polluë

de ſang eſtranger, au moins qu'ils puiſſent.

Quant à Malaca, elle eſt diſtante de Goa de 600. lieües pres la ligne Equinoctiale, à vn degré de la bande du Pole-artique, fort pres de la grande Iſle de Sumatra & des Royaumes de Sian & de Pegu. Les Portugaiz y ont baſti vne ville bien forte, qui leur eſt de grande importance, à cauſe que c'eſt comme la clef de la nauigation de la Chine, du Iappon, des Moluques & autres Iſles circonuoiſines de la Sonde. De ſorte que meſme les nauires Portugaiz ne peuuent paſſer ſ'ils n'ont paſſe-port, & acquit du Gouuerneur de Malaca. Ceſte place porte grande incommodité aux Flamands, Anglois & François, à cauſe dequoy les Flamans l'ont voulu prendre, & l'ont aſſiegee quatre ans ſont ou enuiron, auec treize grandes nauires par mer, *De Malaca.*

ayants intelligence auec le Roy de
Roy de Ior. Ior, qui les tenoit assiegés du costé de la terre auecques soixante mil hommes: Car c'est vn puissant Roy qui tient toute la terre & le dessus de Malaca. Ce siege dura l'espace de cinq mois. En fin la place estant bien defenduë par vn Gentil-hõme Portugaiz fort vaillãt, nõmé *André Furtade*, il aduint fort à propos pour les assiegez, que le Vice-Roy de Goa, sãs sçauoir pourtant rien de ce siege de Malaca, auoit mis en mer vne armee, de laquelle il estoit luy-mesme cõducteur, & se nommoit *Dom Martin Alphonce.* Ceste armee estoit de soixante & dix nauires, en intention de venir prendre & conquerir Sumatra, mais ayant esté vaillamment repoussé par le Roy d'Achen, & ce pendant ayant nouuelles de ce siege de Malaca, il se partit de Sumatra pour y aller, pensant surprendre les Fla-

mans en terre, & bruſler leurs nauires, mais il n'en alla pas ainſi, car les Flamans en furent aduertis par l'vn de leurs facteurs, qui eſtoit à Sumatra, lequel promptement partit pour les venir aduertir.

Les Flamans ayants ceſt aduis, leuent le ſiege, & ſe mirent à la voile vers le Vice-Roy, leſquels ſe rencontrans ſe battirent fort furieuſement, mais les Flamans demeurerent victorieux, ſans perdre autre choſe que deux nauires qui furẽt bruſlez, auecques deux autres nauires dudit Vice-Roy, lequel le ſiege leué, incontinent ſe retira à Malaca, auec ce qu'il peut ſauuer de ſes nauires, & vn mois apres il y mourut de la diſſenterie. Auſſi ſe retirerent les Flamans, & ſemblablement le Roy de *Ior*: & ainſi Malaca demeura libre, & depuis a eſté tres-bien fortifiee, & la fortifie l'on tous les iours. La ville eſt

la plus riche & marchande de toutes les Indes, apres celles de Goa & Ormouz, pour la grande quantité des marchandiſes de la Chine, du Iapon, des Moluques & de toute la Sonde qui abordét là. Il y fait neantmoins fort cher viure.

Les habitans du pays ſont aſſez beaux hommes, bien diſpoſez de leurs perſonnes, & proportionnez ſelon leur ſtature qui eſt moyenne, comme auſſi ſont leurs femmes: ils ſont de couleur baſannée, & vont nuds de la ceinture en haut, & au bas ils ont des robes de coton & de ſoye, la robe de deſſous ne leur va que iuſques à la moitié des genoux. Ils ſe ceignent d'vne riche ceinture, & portent des poignars fort richement eſtofez. Quant aux femmes elles ſont couuertes de draps de ſoye, & ont des chemiſes fortcourtes, portét les cheueux longs & bien

accouſtrez, auecques pierreries & force fleurs entrelacees.

Ils ſont la plus part Mahometans, toutesfois du iourd'huy, il y a vn grand nombre de Chreſtiens. Les Peres Ieſuites y ont vn fort beau College.

CHAPITRE X.

Des Iſles de la Sonde, de Sumatra, des villes de Bantan & Tuban en Jaua, & des Moluques.

LEs Portugaiz appellent toutes les Iſles qui ſont au de la de Malaca, *la Sonde*, comme qui diroit les iſles du Su. Sous ce nom ſont compriſes Sumatra, Iaua, les Moluques, & toutes les autres iſles particulieres de ce coſté là.

Quant à l'iſle de *Sumatra*, ie ne *suma-*
m'arreſteray à la deſcrire, par ce que *tra.*
ie n'y ay pris terre, & en ay paſſé ſeule-

ment à la veuë. Elle eſt ſituee ſous la ligne Equinoctiale qui l'entrecoupe, & eſt de fort grand circuit. Car elle va iuſques au cinquieſme degré du coſté du Nord, & au 6. de la bande du Su ; qui eſt enuiron meſme hauteur que les Maldiues, deſquelles elle eſt eſloignee de 300. lieues. Des habitans, les vns ſont Mahometans, principalement ceux qui demeurent ſur le bord de la mer, les autres ſont Gétils. Ils ayment fort le trafic, & pource tous marchãds y ſont bien venus. Les Arabes & autres Mahometans y hantent & trafiquent plus que tous autres, les Portugaiz y vont auſſi, les Flamans y tiennent vn fondique & des facteurs. Le païs eſt fort riche en poiure, qui eſt plus gros que celuy de Malabar, & tenu meilleur par tous les Indois. Il y en a telle quantité, qu'on en peut quelquefois charger trente nauires en vne annee. Il y

a de

a de l'or tant aux montagnes que sablons des riuieres, mais ceſt or eſt fort bas, plus qu'aucun autre qu'on aporte en l'Inde. Ils en font de la monnoye, où eſt d'vn coſté la figure d'vn Pagode, & de l'autre celle d'vn chariot traiſné par des Elephãs. Ceſte grande Iſle contient pluſieurs Royaumes, mais le plus puiſſant c'eſt celuy d'Achen.

Quand ie paſſay par la, le Roy qui y regnoit eſtoit fort ieune, & auoit par force depoſſedé ſon Pere du Royaume, dont il s'eſt emparé, le retenant long-temps priſonnier, & ſa mere auſſi, meſmes les fers aux pieds; Son frere qu'il auoit chaſſé luy a fait la guerre, mais à preſent ils ſont d'accord, car on luy a baillé certaines terres à quarante lieües au dela, où il ſe tient. Ce Roy d'Achen ayme fort les Flamans, qui ont fait là baſtir pluſieurs maiſons, & y tiennent nom-

bre de facteurs, qui y font grand trafic: Mais il ne veut point ouyr parler des Portugaiz, auec lesquels il a guerre mortelle.

Iaua. L'isle de Iaua est au bout de Sumatra au midy, gauchissant vers le Leuant, & separee d'vn bras de mer assez estroit. C'est vne fort grande Isle, qui contient plusieurs Royaumes. Le plus renommé est celuy de Bantan, aussi y aborde l'on plus qu'autre-part. Les Galiottes Portugaizes allans vers les Moluques, où i'estois, y sejournerent quelque tẽps: ce qui me donna occasion de voir ce païs.

Bãtan, sa description & situatiõ. Bantan est vne grande ville fort peuplee, situee sur le bord de la mer, au bout de toute l'Isle & pres du destroit qui separe Iaua d'auec Sumatra, dont elle est distante de 25. lieües seulemẽt. Des deux costez de la ville descẽd vne riuiere qui la bagne & en-

uirõne, & ſ'embouche en la mer. Elle eſt là fort large, & a enuiron 4. braſſes de fond, & n'y peut on nauiger. La ville eſt entouree de murailles de brique, qui n'ont pas plus de deux pieds d'eſpaiſſeur. De cent en cét pas pres des murs, il y a des maiſons fort hautes, baſties ſur des mats de nauires, & ſeruent pour la defence de la ville, tãt pour guettes que pour batre de plus haut, & plus à plain les ennemis qui voudroient approcher, auec armes à ietter de loin. Les maiſons ſont baſties de cannes, les pilliers eſtans de bois, & ſont couuertes de paille. Les hommes riches & aiſez tapiſſent leurs maiſons de tous coſtez, de tapiſſerie & courtines de draps de ſoye, ou de toilles de cotton bien peintes. Il y a cinq places fort grandes, où chacun iour ſe tient le marché de toutes ſortes de marchandiſes & de viures, qui y ſont

à bon compte, & y fait fort bon vi-
ure. Les fruicts & beſtiaux ſont du tout ſemblables à ceux des autres païs des Indes, dont i'ay tant de fois parlé, & ſont icy à fort bon marché. La ville eſt ſituee en lieu bas & aquatique, comme entre deux bras d'eau : de ſorte que la plus part de l'hyuer, la riuiere eſt toute deſbordee par la ville, & ne peut-on aller par les ruës que par baſteaux : les ruës ne ſont point pauees : preſque par tous les endroits de la ville, il y a beaucoup d'arbres de Cocos. Hors l'enclos des murs, il ya grand nombre de maiſons pour les eſtrangers.

Religion. Quant à leur Religion, c'eſt pour la plus part celle de Mahommet : Il y en a d'autres en grand nombre qui ſont Gentils & idolaſtres. Il y a vne grande Moſquee en la ville où ſ'exerce la loy de Mahommet : les Seigneurs & Gentilshommes, ont cha-

cun des Temples en leurs maiſons, les Docteurs y viennent d'Arabie.

Les habitans ſont de couleur iaunaſtre, ſ'habillent d'vne toille de coton ou de ſoye, qu'ils ſe mettent au tour du corps, depuis la ceinture iuſques en bas, en la teſte ont vn petit Tulbã qui leur fait deux tours. Leurs armes ſont des dagues ou poignars, qu'ils appellent *Cris* : la lame en eſt ondee & ſont fort dangereux, le bout du manche eſt fait en forme d'vn demon, ou telle autre figure fort laide, le fourreau eſt fait de bois, tout d'vne piece. Ces dagues ſont fort bien enrichies d'or & de pierreries, & tous tant grands que petits en portent à leur coſté, autrement ce leur ſeroit deshonneur de n'en porter point. Quand ils vont à la guerre, ils ont des eſpees & des rondaches, & force fleches qu'ils

Habits & Armes.

dardent auec la main. Ils ſont bien obſtinez, fort ſuperbes meſmement en leur marcher, & grands menteurs & larrons.

Les hommes ſont fort faineans; les eſclaues font la plus part des affaires, les Gentils-hommes & bourgeois riches ont des iardins & maiſons aux champs, où leurs eſclaues labourent & cultiuent la terre, & en apportent les fruicts & reuenus à leurs maiſtres. Qui ne font d'ordinaire autre meſtier, que d'eſtre aſſis entre les femmes, dont chacun a pluralité, à maſcher continuellement du Betel: & ſemblablemét leurs femmes ne font pas dauantage. Les femmes eſclaues ioüent de pluſieurs inſtruments deuant eux, chantent & frapent ſur des baſſins melodieuſement, & les femmes à ce ſon dancent les vnes apres les autres, en preſence du mary: faiſans à qui mieux mieux, taſchans à

luy complaire, car celle qui luy plaiſt le plus lors, couche la nuict prochaine auec luy. Ils paſſent auſſi la plus part du temps à ſe lauer & baigner & ſe tenir en l'eau, ce qui rend la riuiere mal ſaine, & fait mauuais en boire, à cauſe de tant de peuple qui ſ'y laue & y ſeiourne. Au demeurant les femmes de qualité ſont ſoigneuſement gardees par les Enuques & chaſtrez, qui ſont en grand nombre, & les achetent pour ceſt effet. Les lits ſont ſuſpendus & les branle-t'on dedans, comme ceux qui demeurent aux Maldiues. Ceſte ville eſt frequentee de beaucoup de peuple : Car il ſ'y fait grand trafic & commerce par toutes ſortes d'eſtrangers, tant Chreſtiens qu'Indiens, comme des Arabes, Guzerates, Malabares, de ceux de Bengale & de Malaca, qui viénent là, pour y querir principalement du poiure, qui croiſt abondamment en

ceſte iſle, & ne vaut ordinairement qu'vn ſol la liure. I'y ay veu force
Chinois Chinois habituez, faiſants grand trafic, & tous les ans au mois de Ianuier, il vient neuf ou dix grands nauires de Chine, chargees d'ouurages de ſoye, de toille de coton, or, pourcellaine, muſc, & mil autres ſortes de marchandiſes de leur païs. Ces Chinois ont là fait baſtir de belles maiſons pour les loger, iuſques à ce qu'ils ayẽt fait leur trafic, & qu'ils ſoient deuenus riches: pour à quoy paruenir, il n'y a ſi vil & deshõneſte meſtier qu'ils ne facent, & ſont ſemblables en façons de faire aux Iuifs, pour ce qui eſt de leur maniere de trafic. Puis ayans fait leurs affaires ſ'en retournẽt en la Chine. A leur arriuee ils achetent des femmes eſclaues, & à leur retour les reuendent, emmenans auec eux les enfans qu'ils en ont eus. Auſſi ils obſeruent de n'enterrer iamais là,

ny en toute autre terre eſtrangere aucun de leurs morts, mais les ſalans & embaumans les emportent.

Les Flamans ont à preſent en ceſte ville pluſieurs maiſons qu'ils y ont fait baſtir, & y tiennent vn fondique & des facteurs, pour y entretenir leur trafic. Car le Roy les affectionne, & le peuple les ayme. Le Roy fait ſa demeure en la ville. Il eſt fort humain & courtois. Il a pluſieurs femmes qui ſont gardees auec grãde rigueur, Car il n'eſt permis de les voir ny d'entrer où elles ſont, & quand ce ſeroit ſon propre fils, il ne pourroit voir ſes femmes ny entrer où elles fuſſent, ou bien il ſeroit tué.

Quand quelqu'vn vient à deceder, ſes biens ſont tous au Roy, ſa femme & ſes enfans ſont ſes eſclaues, ſinon qu'ils fuſſent mariez, & demeurans à part hors la maiſõ de leur pere, ou que le Roy par le moyen de quelque pre-

ſent, ou pour gratifier le pere, les laiſſe en liberté & en fiſt expedier lettres.

Il y a vn autre grand Royaume en l'iſle de Iaua, dont la ville principalle
Tuban. ſ'appelle *Tubã*, ſituee ſur le bord de la mer, toute entouree & fermee de muraille. C'eſt vne fort belle ville & marchãde, le poiure y eſt à fort grãd marché. On tiẽt que le Roy de Tuban eſt ſi puiſsãt que voulãt aller à la guerre, en 24. heures il peut aſſembler 30000. hõmes, tant de pied que de cheual. Il va touſiours bien accompagné d'vn grand nombre de ſes Gentilshõmes, & tient fort belle Cour. On void là pluſieurs elephans & cheuaux.

Madura. Nous fuſmes de la en l'iſle de *Madura*, qui eſt au coſté du Nord de Iaua: petite mais fertile en ris & en fourniſt quelques iſles voiſines. Il y a vne petite ville fort gẽtille & biẽ muree nommee *Arosbay*. Elle obeiſt à vn Roy particulier. Les habitans ſont ac-

couſtrez & armez à la Iauane, ſont reſolus, bons ſoldats, mais grands volleurs, tant en terre qu'en mer.

De Madura nous leuaſmes les voiles & paſſaſmes plus outre pour aller aux Moluques. Nous moüillaſmes l'ancre à l'iſle de *Bally*, où nous demeuraſmes quelque temps, & de la paracheuaſmes noſtre voyage aux Moluques. *Bally.*

L'iſle de Bally eſt ſituee aſſez pres de Iaua vers l'Oriẽt. Elle eſt fertile en ris, abondante en poulets & en pourceaux, fort bõs & delicats, & en grand nombre: D'autre beſtial il y en a auſſi, mais fort ſec & maigre. Il y a nombre de cheuaux. Outre les viures, il n'y croiſt autre marchandiſe. Les habitãs ſont Gentils & Idolaſtres, mais ſans aucune regle & ceremonie certaine. Car l'vn adore vne vache, l'autre le ſoleil, vn autre vne pierre, & ainſi chacun adore ce qu'il veut. Les fem-

mes se brulent quād leurs maris meurent. Quant à leurs habits, c'est de mesme que ceux de Bantan; les armes sont aussi des poignards. Portent en la main vne pique, & vne sarbatane de deux brasses de long, ayās sur eux pour cet effet vn estuy plein de petites fleches pour souffler auec les sarbatanes, ce qui est fort dangereux contre ceux qui sont nuds. Au reste fort ennemis des Portugaiz & des Mores. Ceste isle obeit à vn Roy particulier, qui va plus magnifiquemēt que celuy de Bantan. Ses gardes portent des piques, dont la pointe est de fin or: & sortant il va sur vn chariot tiré par deux buffles blancs.

Moluques. Quant aux Moluques, ce sont plusieurs isles fertiles d'espiceries. Voicy les noms de celles qui sont seulement compriſes sous ce nom. *Ternate*, *Amboin*, *Maquian*, *Bassian*, *Meau*, *Morigoran*, *Gilolo*, *Catel*, *& Tidor*, & sont

toutes comme en vn meſme canton, aſſez pres les vnes des autres. Elles ſont ſteriles de viures, qui y sõt rares, & fort chers, par ce qu'ils viẽnent de dehors. Car il n'y croiſt aucune ſorte de grain. Ils font de la farine du bois d'vn arbre qu'ils appellent *Sagou*, dõt tous ces peuples font certains tourteaux & galettes, qui ſont fort bons & bien delicats eſtans tous frais faits. Il y a quelques Cocos & Bannanes, force orangers & limoniers, & des amandiers tres-grands, dont ils font auſſi de bõs gaſteaux de ſucre & d'amande qu'ils vendent aux marchez.

Mais ſur tout, il y a quãtité admirable de clous de girofle, qui ne croiſſent autre part au monde qu'en ces iſles; qui toutes en ſont couuertes; C'eſt pourquoy elles ſont frequentees de toutes ſortes de marchans eſtrangers, qui viẽnẽt là de tous coſtez du mõde pour en auoir, tãt Chreſtiẽs que Chi-

nois, Indois, & Arabes. Il y a beaucoup de perroquets de diuers plumages & fort beaux. Les habitãs ſont ſemblables en meurs, façons de viure, armes & habits auec ceux de Iaua & Sumatra; car tous ceux de ces quartiers, depuis Malaca, que les Portugaiz apellent *la Sonde*, ne differẽt en rien de viſage, couleur, habits, lãgue & façõs de faire, cõme eſtans vn meſme peuple. La Religion c'eſt la Mahometane. Ce ſont gẽs fort ſimples, mais neãtmoins de courage & bien vaillãs. *Ternate* eſt la principale, qui a bien 30. lieuës de tour, il y croiſt plus de girofles qu'aux autres. Elle eſt cõmandee par vn Roy particulier, & anciennemẽt le Roy de Ternate eſtoit Roy de toutes, mais à preſent ce ſont tous Rois ſeparez. Les Flamans depuis peu d'annees en ont occupé deux, Amboin, & Tidor ſur les Portugaiz: & quant à Ternate, le Roy d'icelle ayãt chaſſé les Portugais

de leur fort ; Les Eſpagnols de la neuue Eſpagne les ont reconquis ſur luy, & ſe ſont accordez enſemble. De façõ qu'auiourd'hui les Portugaiz n'ont plus de girofle en leur diſpoſition, ce qui les faſche fort, & plaident la auſſi au Conſeil du Roy d'Eſpagne contre les Eſpagnols. I'ay eſté & ſeiourné ſeulement à Ternate. Des autres i'en ay paſſé à la veuë de la plus part.

Au meſme quartier eſt vne autreiſle, où i'ai auſſi eſté, fort celebre pour vne ſorte d'eſpicerie : c'eſt *Banda*, diſtante de 24. lieuës d'Amboin, fort fertile en noix de muſcade & macis, & c'eſt le lieu qui en fournit tout le mõde, car il n'en croiſt point autre part, ſi ce n'eſt quelques arbres qui ſoiẽt plantez par curioſité, cõme i'en ay veu en Goa & en autres lieux. C'eſt pourquoy il y aborde pluſieurs marchãds eſtrãgers de tous coſtez. Il y a vn Roy particulier, les habitans ſont Mahometans

Banda.

hardis & belliqueux, & de meſmes habits & façon de faire que ceux des autres iſles & païs circonuoiſins.

CHAPITRE XI.

Partement de Goa, du Cap de bonne Eſperance, & des meurs des habitans, diuers perils ſur la mer & arriuee au Breſil.

ESTANT doncques de retour à Goa, de mon voyage de Malaca & de la Sonde, ie demeuray encores à Goa l'eſpace de ſix mois, pour laiſſer paſſer l'hyuer. Et pendant ce temps, il arriua à Goa 4. grandes Caraques chacune de deux mil tonneaux ou enuiron, qui eſtoiēt parties de Lisbonne, iuſques au nombre de cinq, mais diſoient ne ſçauoir qu'eſtoit deuenuë la cinquieſme, à cauſe d'vne tourmente qui leur eſtoit aduenue au Cap de bonne Eſperance. En chacune Caraque ſ'eſtoyent embar-

embarquez iuſqu'au nombre de mil perſonnes, tant ſoldats, mariniers que marchands & gentilshommes, & lors qu'ils arriuerent à Goa, il n'y auoit pas en chacune de ces caraques trois cens hommes, & encores de ceux qui reſtoient preſque tous eſtoiét malades, à cauſe de la grande fatigue & neceſſité d'eaux douces, qu'ils auoient endurees ſur mer, pour auoir eſté huict mois ſans prendre terre. Ils apporterent vn Edict du Roy d'Eſpagne portant defenſes au Viceroy de permettre qu'aucuns François, Flamans ou Anglois fuſſent par entre eux, auec commandement de les faire embarquer ſi aucuns y eſtoient pour s'en aller, à peine de la vie, comme eſtans là ſeulemét pour eſpier & recognoiſtre la terre des Indes.

Ce qui fut cauſe que ie ſuppliay ce pere Ieſuite François dont i'ay parlé, d'impetrer du Viceroy licence & per-

miſſion de m'embarquer pour m'en reuenir, & pour me donner dequoy viure ſur la mer. Auſſi qu'il n'eſt pas permis de s'embarquer, non pas meſme les Portugaiz, ſinon auec congé du Viceroy. Tellement que par le moyen de ce Pere i'allay parler au Viceroy qui eſtoit entré en charge depuis 2. mois ſeulement, lequel m'ayant interrogé & recogneu que i'eſtois François, fut fort eſtonné, diſant qu'il n'eſtoit iamais venu nauire Francois aux Indes: toutesfois entendant qu'il y auoit ſi long temps que i'eſtois là, & la façon que i'y eſtois venu il promiſt de me donner congé & des viures pour le voiage, lors qu'il ſeroit preſt.

Cependát l'on racouſtra les caraques durant 4. mois, pendant leſquels l'on enuoya vne armee de galiottes pour conduire dix nauires qui furent enuoyees à Cananor, Bacalor, Barcelor

& Onor à 50. lieues ou enuiró de Goa deuers le Su, afin d'enleuer du poiure pour la charge des Caracques.

Car le Roy de Cochin n'auoit pas voulu bailler le ſien, ſi on n'y enuoyoit les caraques meſmes le prendre. Et faut noter qu'il n'y a que le Roy d'Eſpagne qui puiſſe auoir & acheter du poyure: car les marchãs n'en peuuent acheter, non pas ſeulement vne liure & n'oſeroiét en aporter vn grain: & de toutes les autres marchandiſes des Indes les marchands en peuuent trafiquer librement. C'eſt pourquoy le Roy retient en chacun de ces nauires la place de 500. tonneaus de poiure, & le ſurplus c'eſt pour les marchãdiſes des marchands & mariniers qui n'en payent aucun loüage, ains ſeulemét en Liſbonne trente pour cent.

Eſtant ces dix nauires de retour à Goa auec du poiure, les caracques furent chargees & equipees pour leur

retour, desquelles *Dom André Furtade*, qui auoit lors sorty de charge de Viceroy, depuis 3. mois, fut general & conducteur pour s'en retourner en Portugal. Adonc i'obtins mon cõgé du Viceroy, qui me bailla des viures cõme il m'auoit promis, me disãt qu'il me les donnoit de grace, parce que la coustume est que le Roy d'Espagne fournist bien de viures, de toutes necessitez, & pour toutes qualitez de personnes, lors qu'ils partent de Portugal, mais au retour il ne leur est rien baillé, & ceux qui s'en veullent reuenir, sont contraincts d'en acheter, & s'en fournir comme ils peuuent, sinon les mariniers du nauire ausquels est fourny chacun iour choppine & demie d'eau, & soixante liures de biscuit pour tout le voyage de retour de chacun, sans auoir autre chose. Ce qui se fait à dessein, par ce que si on fournissoit des viures au retour, comon fait au partement, beaucoup s'en

reuiendroient qui ſont contraints de demeurer aux Indes.

La caraque où s'embarqua Dom André Furtade appellee noſtre Dame de Pigne de France fut la premiere chargee & equippee, & partit le 26. de Decébre 1609. A ſon parrement tout le monde de Goa pleuroit de regret à cauſe qu'il y auoit 35. ans qu'il eſtoit aux Indes, y eſtant allé fort ieune, ayant fait la guerre fort heureuſement. Il eſtoit tellement aymé des gens d'Egliſe, nobleſſe & commun peuple, & meſme des Rois Indiens, que chacun diſoit n'y auoir iamais eu de Viceroy ny de chef ſi grand Capitaine, ſi valeureux, de ſi bonne vie, & tant aymé, comme auoit eſté ce Seigneur Furtade.

C'eſt pourquoy le Roy d'Eſpagne deſireux de le veoir, l'auoit enuoyé querir. Et partant il promiſt aux habitans de Goa de retqurner apres auoir

veu le Roy. Mais il ne paracheua pas ſon voyage, par ce qu'il mourut ſur la mer pres les iſles Aſſores, ainſi que i'ay entendu à mon retour eſtāt en Eſpagne. Par ce que toutes les quatre caraques ne partirent pas enſemble, & à vn meſme temps, auſſi qu'elles n'eſtoient preſtes ny chargees, il fut aduiſé que l'on ſeiourneroit à l'iſle de ſaincte Helaine l'eſpace de 20. iours, & que les 20. iours paſſez on laiſſeroit vne lettre en la chappelle, pour donner aduis du paſſage & partement.

L'autre Caraque appellee noſtre dame de Carme partit le 8. de Ianuier 1610.

La troiſieſme caraque appellee noſtre dame de Piedalle partit le 15. dudit mois, en laquelle l'Ambaſſadeur de Perſe eſtoit embarqué, & venoit de la part de ſon maiſtre trouuer le Roy d'Eſpagne, pour l'inciter de faire la guerre au Turc, & portoit de grāds preſents.

La quatrieſme nommee noſtre Dame de Ieſus partit de Goa le 3. iour dudit moys de Ianuier où ie m'embarquay, par la grace de Dieu.

Nous eſtions enuiron de 800. de toutes ſortes de perſonnes cõpris les eſclaues, & enuiron de ſoixante femmes Indiennes & Portugaiſes. Le lendemain que nous fuſmes en mer, le capitaine priſt le nom de tous ceux qui eſtoient dedans le nauire. Et puis il ordonna des capitaines de garde, tant de iour que de nuict. Et le iour principallement, pour prendre garde que aucun ne portaſt du feu par le nauire, ce qui eſt eſtroitement deffendu de peur d'inconueniẽt: Car au ſurplus la iuſtice y eſt ſi eſtroitement obſeruee par le capitaine qu'il peut ſans appel faire donner l'eſtrappade, & en cauſe ciuille condanner en cent eſcus definitiuement.

Le 15. de Mars 1610. nous viſmes

l'isle de Diego Rodrique, qui est à la hauteur de 20. degrez de la ligne equinoctialle du costé du Pole Antartique, & enuiron de 40. lieuës esloignée de l'Isle de sainct Laurens du costé de l'Est. Nous la decouurismes au point du iour, elle est inhabitee.

A la veuë de ceste Isle nous eusmes vne fort grande & aspre tourmente telle qu'à peine pouuions nous porter nos basses voiles, & le vent fort contraire qui nous iettoit à toute force vers l'Isle, & de telle sorte que nous ne la pouuions presque doubler. La tourmente passee qui dura l'espace de cinq iours furieusement, nostre nauire estoit fort ouuert: Et craignans qu'en passant la terre de Natal, & le Cap de bonne Esperance, il suruint d'autres tourmẽtes cõme il a accoustumé de faire ordinairemẽt en ces lieux là, le maistre du nauire feist descendre tous les canons en bas, ensemble le

batteau,& lier le nauire auecques des cables : toutesfois passant la terre de Natal nous n'eusmes aucune tourmẽte fors au Cap de bonne Esperance que nous decouurismes le 8. d'Auril mil six cens dix. Car nous demeurasmes iusques au dernier de May ensuiuant, sans pouuoir passer à cause des grandes tourmentes & vents contraires que nous y rencontrasmes pẽdant ce temps là: six heures de bon temps nous le faisoiẽt doubler heureusement. La cause de ceſt inconuenient fut que nous partismes trop tard de Goa où l'on a accoustumé de partir tousiours à la fin de Decembre, ou au cõmencemẽt de Iãuier. Certainemẽt nous feusmes en grãd peril, à cause de la furie des tourmẽtes qui n'auoient iamais esté veuës si grandes & de si lõgue duree cõme disoit l'vn de nos Pilotes, lequel auoit fait plusieurs fois le voiage. Nostre grande

verge ſe rompit par la moitié par deux fois, & nos voiles ſe rompirent auſſi par plus de 30 fois, il ſe noya trois mariniers & deux eſclaues qui tomberét dans la mer. Le nauire fut tellemét battu de la mer & s'ouurit de telle ſorte, qu'au reſte du voyage l'on ne laiſſa iour ny nuit les deux pompes. Et encores à peine pouuoit on vuider l'eau qui entroit en telle abondance que l'ó ne pouuoit auãger à l'eſpuiſer, quoy que tout le monde y trauaillaſt iuſques au capitaine. En ceſte extremité qui eſtoit ſans remede, le capitaine auecques les gentils-hõmes & marchands prindrent conſeil & reſolutió de retourner aux Indes, voyans que nous ne pouuions paſſer: ioinct auſſi qu'il eſt defendu par le Roy d'Eſpagne de demeurer en ceſt endroit pour eſſayer à doubler le Cap que iuſques au vingtieſme du mois de May. Mais les maiſtres Pilotes, mariniers & autres du nauire ne furent de ceſt ad-

uis, disants que nostre nauire n'estoit pas assez bon pour retourner & repasser par ladite terre de Natal, où il y a cõtinuellement des tourmẽtes, & sur ceste aduis dernier nous fusmes resolus d'attendre & de battre la mer en attendant la grace de Dieu. Aussi qu'il est impossible aux nauires Portugais pour leur grandeur de pouuoir aborder & prendre port au Cap de bonne Esperance, encore que les Francois & Flamans le puissent faire, marchans auec de plus petits vaisseaux.

Il nous arriua vn autre bien grand inconuenient. Car estans assez pres de terre vn calme nous prist, de façon que les voiles ne seruoient de rien & ne pouuoient ayder à nous retirer en arriere, & la mer portoit le vaisseau en terre, dõt nous estiõs desia si prés, que nous croyõs estre perdus. On voyoit les Barbares habitãs du lieu sur la coste attendans le bris de nostre vais-

ſeau. Mais vn petit vent ſe leua qui nous ietta plus auant en mer, & nous deliura de ce grand danger.

L'abord de ce Cap eſt treſ-dangereux & perilleux pour les vents, qui ordinairemẽt y cõbattẽt les vaiſſeaux. Il s'y voit de grandes & hautes montaignes toutes de pierre viue, auecques de grandes pointes & precipices, la hauteur deſquelles ſemble toucher les nues.

Ce Cap au moins celuy des Aiguilles qui s'aduance dauantage, eſt à 35. degrez de la ligne equinoctialle du coſté du Pole Antartique, & l'autre pointe proprement nommé le Cap de bonne Eſperance à trente quatre & demy. Le peuple qui habite ceſte coſte & iuſques à Mozambic eſt fort brutal & groſſier, lourd au poſſible & ſans aucun eſprit, noir & difforme, ſans cheueus ny aucun poil en teſte, les yeux touſiours chaſſieux.

Ils couurent leurs parties honteuſes de peaux de beſtes auec tout le poil. Puis ſe couurét le dos d'vne grád peau toute entiere qu'ils attachent par deuant au colet, les queuës des beſtes y ſont pendantes, de ſorte qu'on diroit de loin qu'ils auroient des queuës. Les fémes ont les mammelles fort longues, & ſe veſtent de meſme. Ils mágent la chair humaine & des beſtes toutes cruës, tripes & boyaux ſans les lauer, cóme feroient des chiens.

Les hommes n'ont pour toutes armes que certains dards aigus à vne pointe de fer au bout. Au ſurplus viuent ſans loy ny religion, comme des beſtes.

En fin le dernier de May par la grace de Dieu le vent nous vint bon & propre, & paſſames le Cap. Le lendemain fut chanté la meſſe auec le *Te Deum*, & rendu louanges à Dieu.

Aussi estoit-ce vne chose quasi impossible & inesperee, par ce qu'il ne passe iamais des nauires si tard en ceste saison par le Cap pour reuenir par deça: & si ce bon vent ne fust venu nous fussions mors là sans aucune esperance de salut, par ce qu'il estoit desormais impossible de retourner aux Indes nostre nauire estant ouuert, & estant necessaire de passer la terre de Natal. Trois iours apres, qui fut enuiró le 5. de Iuin le conseil fut assemblé pour sçauoir si l'on debuoit aller droit en Portugal, s'il y auoit des prouisiós d'eauës douces assez pour l'entreprendre, & si le nauire estoit suffisant. En fin apres plusieurs aduis il fut resolu d'aller prendre terre en l'isle sainte Helaine pour se rafraischir & racommoder le nauire: ioint que ceste isle estoit la plus proche terre & le vét en poupe pour y aller, combien qu'elle fust esloignee de ce Cap

de six cens lieuës. Aussi que c'estoit sur le chemin.

Ceste resolution prise & craignans de trouuer des Flamans en ladite isle, l'on remonta tous les canons qui auoient esté mis en bas, & on arma le nauire. Il y auoit en tout 40. pieces de gros canons de fonte verte.

Le 25. du mesme moys de Iuin nous arriuasmes en l'Isle de sainte Helene, où nous ne trouuasmes aucuns nauires, ains seulement des lettres dans la chappelle de la part des trois autres caraques, qui auoient passé, ensemble nous trouuasmes des lettres laissees de la part d'vne carauelle enuoyee par le Roy d'Espagne pour sçauoir de nos nouuelles: & n'ayans plus d'esperance que nous y deussions venir elle s'en estoit retournee.

Estant descendu en terre ie fus fort estóné de veoir la chappelle en l'estat où elle estoit, à cause que lors que

i'y auois passé pour aller aux Indes cóme iay dit cy dessus, ceste chappelle estoit fort bien ornée d'vn bel autel & de belles images & tableaux, & par dehors au deuant il y auoit vne belle croix de pierre de taille fort haute que les Portugais y auoit aportee de Portugal, mais lors de mó retour tout auoit esté rompu par les Flamans qui y passent ordinairemẽt. Nous feismes nouuellement refaire l'autel & mettre des paremens. Puis ayans pris des eauës & rafraichissemẽs, & raccómodé nostre nauire au mieux qu'il nous fut possible apres y auoir seiourné 9. iours, nous nous rembarquasmes pour leuer les ancres & faire voile.

Mais il suruint vn autre incóueniẽt qui nous pensa perdre, car ayant leué l'vne de nos ancres de deuers la terre, & voulans leuer l'autre, elle se trouua de malheur embaraſſee entre vn gros cable vieil, qui estoit au fõds de

de la mer qui y estoit de long temps. Ne pouuás leuer ceste ancre, & comme on s'efforçoit de la tirer, le nauire s'approchoit touſiours deuers la terre ſans nous en apperceuoir, iuſques à ce qu'eſtans deſia fort pres, le capitaine s'en apperceut, qui commanda que l'on couppaſt à l'inſtant le cable, que l'on laiſſaſt l'ancre, & que l'on miſt promptement à la voile: ce qui fut fait auſſi toſt des voiles de mizaine & de beaupré: mais encores ne peuſmes nous faire ſi bien que le vent qui venoit de la terre, s'eſtant changé, & venant de la mer, ne nous iettaſt en terre, de ſorte que le nauire demeura couché ſans eau l'eſpace de 5. heures: ce qui nous eſtóna fort, meſmes que nous voyons ſortir des planches du fond de noſtre nauire par dehors, ce qui nous faiſoit penſer eſtre perdus. Toutefois le nauire fut deſchargé des eaux douces que nous a-

uiós prises en l'isle, & d'autres choses de moindre prix. On fit porter des ancres bien loing en la mer pour tirer le nauire à force d'hómes. Et apres auoir fait plusieurs prieres à Dieu, & soustenu de grands trauaux: en fin par sa grace nostre nauire commença à flotter, & fut tiré en mer. Mais il faisoit beaucoup plus d'eau que de coustume, ce qui faisoit douter si nous deuions demeurer en ceste isle ou non: aussi que nous n'auions plus d'eau douce, ny de tonneaux pour en reprendre d'autre. Toutesfois apres auoir seiourné l'espace de dix iours depuis ce malheur aduenu, il fut resolu de s'aduenturer d'aller à la baye de tous les Saincts, ville capitale du Bresil, où se tient le Viceroy des Portugaiz, dont nous estions esloignez de 550. lieües. Ainsi nous partismes de S. Helaine le 14. de Iuillet audit an. Prenans ceste route nous eusmes bon

vent, qui nous y conduisit par la grace de Dieu. Autrement si nous eussions eu vent contraire, nous estions perdus sans doute.

Le huictiesme d'Aoust nous commençasmes à veoir la terre du Bresil, qui est fort blanche, & paroist comme des linceuls & des toilles que l'on seiche, ou bien de la neige, à cause de quoy les Portugais l'appellent la terre des linceuls. Du lieu où nous commençasmes à la veoir, nous en estions encores à douze lieuës.

Le 9. iour dudit mois nous posasmes l'ancre à 4. lieuës ou enuiron loin de l'entree de ceste baye, en laquelle nous n'ozasmes entrer pour ne la cognoistre, nostre pilote disant n'y auoir iamais esté : & pour ce on enuoya le galion conduit par 7. ou huit hommes pour donner aduis au Viceroy de nostre venue, & de nous enuoier des pilotes pour nous cõduire.

Ce pendant que nous fuſmes à attendre le retour dudit galió, eſtans à l'ancre, il aduint par vn malheur que le cable de l'ancre ſe rompit, frottant contre vne roche en la mer, qui fut cauſe que le vent qui venoit de la mer, nous penſa ietter à la coſte, & fuſmes en grand peril. Ce qu'ayant apperceu, & que noſtre nauire s'approchoit de terre, on mit à la voile, & ainſi nous remiſmes en mer, en attendant le retour du galion. La nuict enſuiuant nous viſmes des feux pour ſignal de nous faire entendre le ſecours qui venoit de trois carauelles chargees de rafraichiſſements, & des pilotes pour nous piloter. Leſquels eſtans en fin arriuez, nous fuſmes tous ioyeux, d'autant qu'il y auoit ſix mois entiers que nous eſtions partis de Goa, à cauſe de ce extrememement fatiguez de la mer. Il reſtoit encores dans le nauire 550. perſonnes deſquels la

pluſpart eſtoit malade.

Le dixieſme du mois au matin nous entraſmes au dedans de la baye du coſté du Nort. Il y a vne fort belle Egliſe fondee de ſainct Anthoine, où il y a nombre de religieux, que nous ſaluaſmes de la volee de noſtre canó. L'entree de ceſte baye eſt large de 10. lïeuës ou enuiron, au milieu d'icelle, il y a vne petite Iſle de 4. lieuës de tour ou enuiron, des deux coſtez de laquelle les nauires peuuét entrer. Nous priſmes le coſté du Nord, & eſtans entrez enuiron de 3. lieuës au dedans poſaſmes l'ancre & ſaluaſmes derechef la ville & le Viceroy à coups de canon, & ſemblablement le Viceroy nous feiſt faire vn ſalut de tous ſes canós, & feiſt faire force feux de ioye & d'artifice.

Le lendemain vnzieſme du mois fut aduiſé d'approcher le nauire, par ce que nous n'eſtions là en ſeureté, tãt

à cauſe des Anglois & Flamans que de la tourmente. Qui fut cauſe que nous leuaſmes les ancres pour approcher plus pres de la ville, & eſtant le nauire à la voile, le Viceroy auecques ſa nobleſſe vint pour nous viſiter. Mais en nous voulant aborder il aduint de malheur que le nauire toucha ſur vne baſſe de ſable, pour eſtre ceſte baye treſdangereuſe, y ayant quantité de bancs de ſables: de ſorte que nous ne nous en peuſmes garder, quoy qu'euſſions deux bons pilotes du païs.

Voyants qu'il n'y auoit moyen quelconque de ſauuer le nauire, encore que nous y euſſions mis toute peine l'eſpace de ſix heures, il fut aduiſé pour ſauuer la marchandiſe & hommes qui eſtoient dedans de coupper le grand mas. Et incontinant le Viceroy feiſt venir trente ou quarante caraucelles & autres petits nauires au

tour de la caraque, pour receuoir les hommes & les marchandises. Ce fait estans les marchandises promptemẽt mises sur les carauelles, & ainsi le nauire allegé il commença à flotter, & approchasmes de la portee du canon de la ville qui s'appelle *Sainct Saluador*: Ce pendãt on enuoya à Lisbonne vne carauelle d'aduis pour faire entendre nostre venue, & sçauoir ce qu'on en feroit. Il fut trouué que le nauire ne valoit plus rien pour les grandes fatigues & tourmẽtes qu'il auoit receu, & partant la marchandise qui estoit dedans fut entierement deschargee.

CHAPITRE XII.

Description du Bresil, des façons de faire des habitans. Retour final de l'Auteur en Espagne, & de là en France.

LA baye de tous les saincts au Bresil est large de 50. ou 60. lieuës,

ſituee à la hauteur de 13. degrez de l'equinoctial de la bãde du Su: en icelle baye il y a pluſieurs petites Iſles, & entre autres vne qu'ils appellent *l'Iſle des François*, par ce, comme i'ay apris des Portugais, que ce furét les François qui les premiers deſcouurirent le Breſil, meſmement que c'eſtoit là qu'ils ſe retiroient pour leur ſeureté, & ſe garantir des embuſches des ſauuages.

La ville de ſainct Saluador eſt en lieu fort haut ſur le ſommet d'vne haute montagne de difficile abord, & qui du coſté de la mer eſt droictemét coupee. Tout ce qu'on y porte ou qu'on en emporte móte ou deſcend par vn certain engin ſeulement, & n'vſe l'on point devoiture, par ce qu'il ſeroit fort difficile & de grãds frais, & par le moyẽ de ceſte machine il couſte peu. Elle eſt cloſe de murailles & bien baſtie, c'eſt vne Eueſché, il y a vn

college de Iesuites, outre ceux qui sót aux champs, vn monastere de Cordeliers, vn de sainct Benoist, & vn de nostre dame des Carmes, qui sót toutes Eglises bié faictes & bien basties. De iour en iour on y conuertit grand nombre de Chrestiens, toutesfois ils ne sont pas si fermes en la foy comme sont les Indiens orientaux, lors qu'ils sont baptizez, mais demeurent touſiours assez legers & brutaux.

La coste du Bresil contient enuiró de 900. lieües, c'est vn pais assez rude & sauuage, presque tout couuert de bois. Et mesmes iusques aupres & enuiró les villes, ce sont toutes forests remplies de singes & guenuches qui font beaucoup de mal.

Ce pays est de peu de raport & ne suffit pas pour nourrir les Portugais, & pourtant toutes sortes de viures y viénent, soit de Portugal, soit des Isles Assores & Canaries. Tellement que si

ce n'eſtoit la grande quantité des ſuc-
cres qui ſe fait au Breſil, il n'y auroit
aucun moyẽ d'y viure: la liure de ſuc-
cre ne ſe vend là que deux ſols ſix de-
niers, & ce que nous auons en France
ſoit deviures ou habits pour cinq ſols
vault au Breſil 30. ou 40. ſols.

Il y aborde quantité d'argent qui
y vient de la riuiere de Plate qui eſt à
500. lieues de ceſte baye.

Il y a auſſi quantité de bois de Bre-
ſil qui eſt retenu par le Roy d'Eſpa-
gne, duquel il diſpoſe à ſa volõté, qui
vient de dedans le païs, & perſonne
n'oſeroit en trafiquer, autrement s'il
s'en trouuoit en vn nauire peu ou
beaucoup, le nauire ſeroit confiſqué,
ſi on ne l'achetoit du Roy.

Les Breſiliens & ſemblablement
les Portugais qui ſont là, pour ſe ſu-
ſtenter (car le pain y eſt bien rare &
cher, & la farine s'y porte de Portu-
gal toute faicte) font certaine farine

d'vne racine d'arbre appellee *Mandoc*, qu'ils mangent & en viuent; elle eſt de bon gouſt, & ſe mange emiee auec la viande, c'eſt enuiron comme des chaſtaignes ſeches pilees. I'en ay veſcu l'eſpace de ſix mois au lieu de pain tant ſur le lieu que dans le nauire à mon retour, qui n'auoit autre biſcuit. Ceſte racine a vne eſtrange proprieté, c'eſt que la mangeant en poudre ſeiche elle eſt fort ſaine, & ſi au contraire elle eſtoit mãgee verde, l'on en mourroit. Il y en a telle quantité que l'on en charge des nauires pour porter au Royaume d'Angolle, qui eſt vers la coſte de Guynee, d'où viennent les eſclaues que l'on mene aux Indes occidentales.

Quant aux chairs, la plus frequente eſt celle de pourceau, qui y eſt fort bonne, meſmes les Medecins en ordonnent pluſtoſt pour les malades, que de celle de mouton, poules ou autres.

Au demeurant il fait infiniment cher viure au Bresil, la liure de pourceau y vaut dix sols, celle de bœuf sept sols six deniers, celle de mouton dix sols, vne poulle comme les nostres vaut vn escu. On y trouue quantité de poulles d'Inde, elles valent cent sols piece, vn couple d'œufs cinq sols, le pot de vin de Canarie quarante sols. Ils font du vin de cannes de succre qui y est à bó compte, & n'est que pour les esclaues & naturels du pays.

Il y a force fruicts, comme oranges, citrons, bananes, cocos & autres.

Les Portugais ont de beaux iardins remplis de bonnes herbes, comme de laictues, choux pommez, melons, concombres, réforts, & autres herbes cultiuees. La vigne ne peut venir là, parce que les fourmis qui y sont innumerables, mangent le fruict. Il y croist du ris, ensemble du *Mais*, ou

bled de Turquie, mais ils ne s'en ſeruent que pour donner aux beſtiaux. Ce que ne font pas les Eſpagnols aux Indes Occidentales, car ils le meſlent auec le fourment, & en font du pain. Il y a fort bonne peſcherie de balenes & autre poiſſon, i'y ay veu pluſieurs fois tuer des balenes. Ils en tirent de l'huille en ſi grande abondance, qu'ils en chargent des nauires.

Quant aux Breſiliens naturels qui viuent parmy les Portugais ils viuent plus de poiſſon que d'autre choſe, & s'aident peu de la chaſſe, à cauſe que le pays eſtant boſcageux & plein de beſtes feroces, ils n'oſent entrer és bois, de peur d'eſtre deuorez.

Le pays eſt fort peuplé, les habitãs ſont de moyenne hauteur, ont la teſte groſſe, & les eſpaules larges, ſont de couleur rougeaſtre, les femmes aſſez bien proportionnees, portent les cheueux longs, & les hommes les

portent courts, lesquels ne veullent porter de barbe, & les femmes les leur arrachent.

Au reste vont tout nuds comme ils sortent du ventre de la mere, & nuds ils naissent, nuds ils viuent, nuds ils meurent, n'ayans pas seulement les parties honteuses couuertes. Ceux qui seruent les Portugais portent vne chemise.

Ils n'ont laine, lin ny soye, aussi n'en ont ils affaire, puis qu'ils vont nuds, & au surplus tout est commun entre eux, sans auoir aucunes terres patrimonialles: ils n'ont aucune forme de mariage, mais toute licence de paillardise y est vsitee, & sont principalemẽt les femmes outre mesure adonnees à la luxure. Ils peuuent auoir autant de femmes qu'ils veullent, & se cognoissent indifferẽment, sans esgard de parenté, & ce publiquement, & sans honte, non plus que si c'estoient be-

ſtes brutes. Ce que i'entens de ceux qui viuent dans ce païs là: car ceux qui demeurent pres des Portugaiz ſont plus ciuiliſez.

Ils n'ont temple ny religion, & n'adorent aucun Dieu ny Idole, ils ne traficquent auecques perſonne, & ne cognoiſſent aucune monnoye: ils ſont toutesfois adonnez à la guerre: leurs armes ſont arcs & fleches, & baſtons de Breſil en maſſue, dont ils ſe tuent & deſchirent en pieces, & ſe mangent & roſtiſſent les vns les autres comme viande delicate, & ayment mieux la chair des perſonnes blanches que des autres.

I'ay oüy dire à aucuns de ceux qui depuis s'eſtoient fait baptizer, dont il y a grand nombre que les Peres Ieſuittes ont conuertis, qu'ils auoient mangé pluſieurs hommes, & que le plus delicat en eſtoit les pieds & les mains.

Les Portugais n'oſent gueres ſortir de leur ville ſans leurs armes, de peur de rencontrer ces ſauuages qui ſont par les bois.

Ces peuples viuent fort long temps à cauſe du bon air du païs, & dict on qu'ils viuent bien cent cinquante ans. Auſſi ſont ils fort ſains. On ne les void gueres malades, & s'ils ſe ſentent mal ils ſe guariſſent eux meſmes, prenans du iuſt de certaines herbes qu'ils cognoiſſent leur eſtre propres, & n'ont aucuns medecins ny chirurgiens.

Là, autour de ceſte baye ils ſont fort ſubjets à la verole, mais ils ne tiénent compte de ce mal, ayans le Gayac, qui ſoudain les guariſt.

Il y a vne autre maladie que les Portugais appellent *Biſche* qui cauſe vne douleur de teſte & de membres, à laquelle s'il n'eſt promptement remedié il ſe faict vn vlcere dãs le fondement dont l'on meurt, mais pour

remede

remede, incontinét que l'on ſ'en ſent ſaiſi l'on préd vn quartier de lymon, que l'on met dans le fondement, iuſques à trois ou quatre fois, & l'on guariſt fort aiſement.

Il vient auſſi vne maniere de Cyrons és pieds, qui groſſiſſent auecques le temps, auſſi gros que le bout des doigts, & ſ'ils ne ſont tirez, il ſe fait de grandes vlceres & la gangrene ſ'y engendre, & neantmoins cela ne fait aucune douleur: i'en ay veu qui en ont perdu les pieds, mais cela eſt aſſez aiſé à tirer à qui les peut cognoiſtre. C'eſt pourquoy de quatre en quatre iours, ils ſe font tous viſiter les pieds & les oſter. Ces animaux naiſſent ſur la terre, & ſe prennent aux pieds de ceux qui vont deſchaux, qui y ſont pluſtoſt ſuiets, ou bien ils tiennent que cela ſoit comme les puces, & gagnent les iambes des perſonnes.

En fin, apres auoir eſté au Breſil l'eſpace de deux mois, ie preſentay requeſte au Vice-Roy pour me dõner paſſage, ce qu'il fiſt, & me donna des prouiſions pour paracheuer mon retour, pour lequel ie m'embarquay en vn nauire de Lisbonne de 200. tonneaux chargé de ſuccre, qui partit le 7. d'Octobre 1610. du Breſil; Nous euſmes le vent contraire à noſtre partement, qui fut cauſe que nous demeuraſmes 25. iours, ſans pouuoir doubler le cap ſainct Auguſtin, lequel eſt de diſtance de 100. lieuës de ceſte baye, à la hauteur de 8. degrez. Et le 3. iour de Nouembre nous doublaſmes ce cap auecques grand peril, à cauſe des baſſes & bancz de pierre deſquels nous nous approchaſmes fort pres. Le meſme iour nous viſmes la ville de Fernambou, qui appartient aux Portugaiz au Breſil: elle eſt fort

bien baſtie, & y a de fort belles Egliſes.

Le 5. de Decembre nous repaſſaſmes la ligne Equinoctiale, pour venir vers le Pole Artique ie l'ay paſſée dix ou douze fois.

Le 25. dudit mois, nous commençaſmes à voir flotter du goymon, que les Portugaiz apellent *Sargaſſo*. C'eſt vne herbe qui ſe nourriſt au fonds de la mer, & eſt vne marque que continuellement l'on voit en ceſt endroit: la mer en eſt toute couuerte, elle cõmence à 21. degré, & continue iuſques à 30. degrez.

Le 5. de Ianuier 1611. nous viſmes les iſles des Aſſores, & entre autres, l'iſle de *Corbe*, de *Flore* & de la *Terſiere*, qui eſt la principalle à la hauteur de 39. degrez & demy.

Le 15. de Ianuier, nous decouuriſmes la terre de Portugal appellee la *Brelingue* qui eſt loing de Lisbonne

de 8. où 10. lieuës de la bãde du Nord, ce fut au matin au point du iour: nous penſions en eſtre encor loing de 60. lieuës, à cauſe que le vẽt eſtoit du Su, & auions grande tourmente. Nous ne peuſmes à cauſe d'icelle entrer dans Lisbonne, mais fuſmes contraints de relaſcher & aller aborder aux iſles de Bayonne en Galice, où nous priſmes terre le 20. dudit mois de Ianuier 1611.

Eſtant deſcendu en terre, i'accomply le vœu que i'auois fait lors que i'eſtois aux Indes : qui eſtoit d'aller à S. Iaques en Galice, ce que ie fis, & puis m'en reuins en la Cologne. La ie m'ẽbarquay & arriuay à la Rochelle le 5. de Feurier, & de la ie m'acheminay à Laual, où i'arriuay le 16. de Feurier 1611.

Loüange à Dieu.

TRAITE'

ET DESCRIPTION DES ANIMAVX, ARBRES & fruicts des Indes Orientales.

DESCRIPTION FORT particuliere de l'Arbre admirable, qui porte la noix d'Inde appellée Cocos, *qui ſeul produit toutes commoditez & choſes neceſſaires pour la vie des hommes.*

Aduis pour ceux qui entreprennent le voyage des Indes Orientales.

A PARIS,
Chez DAVID LE CLERC, ruë Frementel, au petit Corbeil, prés le puits Certain.

M. D C. X I.
Auec Priuilege du Roy.

A MONSEIGNEVR

MESSIRE PIERRE IANYN, SEIGNEVR de Mont-jeu & de Canillac, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils d'Eſtat & Priué, &c.

MONSEIGNEVR,

Ayant eſté apres vn accueil ſi fauorable induit par vous à mettre par eſcrit ce qui eſtoit de mon voyage & du long ſejour que i'ay fait aux Indes, i'ay eſtimé eſtre de mon deuoir, ayant fait quelque reſerue des fruicts & autres ſingularitez du païs, de les vous offrir & en faire preſent. Il n'y a ny François ny eſtranger, qui ne recognoiſſe voſtre merite, & combien vous auez eſté & eſtes de plus en plus le principal & le plus vtile inſtrument du repos &

de la paix de l'Europe, moyennee & conſeruee par vos ſages conſeils, graues diſcours, peines & trauaux. En ces grandes charges où vous eſtes employé, ſouſtenant vne bonne partie de la peſanteur des plus grandes & plus importantes affaires d'Eſtat, accessible neantmoins & tres-facile aux particuliers: C'eſt choſe bien loüable à l'endroit des hommes doctes & de vertu qui s'en louënt ordinairement. Mais pour mon regard qui ne ſuis de tel merite, ayant eſprouué ceſte bonté naifue & tant d'humanité, iointe auec vne grauité & dignité ſi grande, C'eſt ce que i'ay trouué de plus admirable, & qui m'oblige à eſtre & demeurer toute ma vie,

Voſtre tres-humble, & tres-obeïſſant ſeruiteur, FRANÇOIS PYRARD.

TRAITE'

TRAITE'
ET DESCRIPTION
DES ANIMAVX, ARBRES
& fruicts des Indes Orientales, obseruees par l'Auteur.

COMBIEN que plusieurs ayent escrit amplement de la nature, forme, & façon de plusieurs animaux à nous incogneus, & des arbres & fruicts des Indes Orientales: Toutesfois les ayant veus & cogneus si particulierement, comme i'ay fait, & pendant vn si long temps, les ayans pour la plus part, non seulemẽt veus & maniez vne fois, mais aussi par plusieurs infinies & vescu d'icelles, i'ai pẽsé estre obligé d'ẽ mettre par escrit, ce qu'vne si longue experiẽce m'a apris,

m'asseurant que, peut estre, aucun n'en aura si particulierement obserué la nature.

CHAPITRE I.

Des Elephans & des Tygres.

L'ELEPHANT est l'animal le plus grand de tous les autres, & qui a plus de iugement & cognoissance. De sorte qu'on le diroit auoir quelque vsage de raison, outre qu'il est infiniment profitable & de seruice à l'homme. S'il est question de monter dessus, cest animal est tellement souple, obeïssant & dressé, pour se ranger à la commodité de l'homme, & qualité de la personne qui s'en veut seruir, que se pliant bas, il ayde luy-mesme à celuy qui veut monter dessus, & le soulage auec sa trompe.

Sur toutes choſes ceſt animal ayme à eſtre loüé & careſſé, & ce faiſant il ſ'humilie : & neantmoins ſa force eſt ſi grande, qu'elle ne ſe peut preſques recognoiſtre ſinon par l'experience. I'en ay veu vn, porter auecques les dẽts deux canõs de fonte, attachez & liez enſemble par des cables, peſants chacun trois milliers: il les enleuoit ſeul & les porta l'eſpace de 500. pas. I'ay veu auſſi vn Elephant tirer des nauires & galeres en terre ou les mettre à flot. C'eſt vne choſe admirable de la nature de ces Elephans, qui ſont tellement obeyſſans qu'on leur fait faire tout ce que l'on veut, pourueu que l'on les prenne de douceur.

Par toute la contree de Malabar, & meſme au Royaume de Dealcan ou Decan, i'ay remarqué qu'il n'y a que les Nayres, qui domtent & apriuoiſent ceſt animal, & i'ay veu en

Calecut, de petits garçons Nayres, eſtre touſiours aupres de petits Elephants, les careſſer & mener çà & là, & comme ſ'acouſtumer auec eux; Meſme il n'y a que des Nayres qui les gouuernent, leur donnent à manger, & les menent par la ville, & par tout où quelqu'vn auroit à faire : car autre perſonne n'en ſçauroit venir à bout & n'oſeroit en approcher. Quand il eſt conduit par ſon Nayre, il n'y a rien de ſi doux & ſi traictable: il fait tout ce qu'on luy dit, il careſſe ceux qu'on luy monſtre, reçoit toutes ſortes de perſonnes à monter ſur luy, eſtend ſa trompe, dont il ſe ſert cõme d'vne main & l'ayde à monter, ou ſi c'eſt vn petit enfant, l'enleue auec icelle tout grand ſur ſon dos. Que ſi le Nayre n'y eſt, il n'y a perſonne ſi hardy qui l'oze aborder, autrement il le tueroit. Il porte ſur le nez vne grande trompe fort longue, qui eſt

comme vn boyau, qu'il manie ça là, & s'en ſert comme d'vne main pour porter ſon manger à ſa bouche, ou pour autre affaire; mais au demeurant tellement fort qu'il prend vn homme auec, & l'enleue infiniment haut, puis le laiſſe tomber en pieces, & ainſi ſont ſupliciez les mal-faicteurs en Calecut: & meſme on m'a dit qu'il y en auoit vn en Goa il y a quelque temps, qui tua pluſieurs perſonnes de ceſte ſorte en allant par la ville, encor qu'il euſt vn conducteur: & de verité i'en ay veu pluſieurs deſquels on ne pouuoit pas aprocher, quoy qu'ils euſſent leur Nayre, comme ſe rencontrans de plus fiere nature.

Quand on les mene à la guerre, on leur attache à leur trompe vne eſpee, auec laquelle ils coupent tout ce qu'ils rencontrent. I'en ay veu diuers auſquels on en auoit ainſi attaché par

plaiſir, & les leur ay veu manier çà & là bien furieuſemẽt. Ces animaux ne mangẽt point de chair, non pas meſme les Sauuages, mais viuent ſeulement de branches, rameaux & feüilles d'arbres, qu'ils rompent auec leur trompe, & maſchẽt le bois aſſez gros. Ceux qui ſont priuez ſont fort delicats en leur viure, & leur faut bailler du ris bien cuit & accommodé auec du beurre & du ſuccre, qu'on leur donne par groſſes pelottes, & leur faut bien cent liures de ris par chacun iour; outre qu'il leur faut bailler des feüilles d'arbres, principalement de figuier ſauuage pour les rafraiſchir. C'eſt ie croy la raiſon pour laquelle il n'y a que les Roys qui en ayent, pour le grand couſt & entretien, & en cela paroiſt la magnificence & puiſſance des Roys en ces païs là d'en nourrir beaucoup: car tel animal leur eſt de grand' vſage

meſme en guerre. I'en ay veu quantité au Roy de Calecut. Le Roy de Bégale en a dix mil, & le grãd Mogol, autremẽt appellé *Acoubar*, qui veut dire *le grand Roy*, en nourriſt, (à ce que i'ay apris de pluſieurs Indois & Arabes qui ont eſté à ſa Cour) iuſques au nombre de trente mil.

Au ſurplus c'eſt choſe fort remarquable, que ceſt animal ne couure iamais la femelle, en quelque chaleur qu'il ſoit, tant qu'il verra du monde.

Quelques vns veulent dire qu'ils n'ont point de iointure aux iambes, & qu'ils ne ſe couchent point, ce qui eſt faux, car ils ſe plient & ſe couchẽt comme ils veulent. Ie n'en diray d'auantage, par ce que pluſieurs en ont aſſez eſcrit.

Pour le regard du Rhinoceros, n'en ayant veu aucun, & en ayant ſeulement ouy parler, ie n'en diray autre choſe. *Rhinoceros.*

Tygres. Quant aux Tigres, il y en a grande quantité és Indes, & y ſont plus communs que ne ſont icy les loups. C'eſt vn animal fort furieux & malfaiſant, qui ne ſ'en fuit pas des hommes, ſ'ils ne ſont en bien grand nombre, mais au contraire les cherche & les aſſaut pour les deuorer. De façon que tous portent des armes pour ſ'en defendre, encore ſe trouue-il iournellement beaucoup d'hommes qui en ſont deuorez. Les Roys prennent fort grand plaiſir à la chaſſe de ces Tigres, pour en deſcharger le païs, & deliurer les pauures gẽs: auſſi q̃ par là ils cognoiſsẽt & eſprouuẽt la vaillance & hardieſſe de leur Nobleſſe. Les Nayres ne font autre choſe que de les chaſſer, & la plus part les combattent auec l'eſpee & la rondache, (ce qui n'eſt pas ſans danger, car c'eſt vne hardie & furieuſe beſte) & les ayans tuez, les trainent deuant

le Roy en grand honneur & triomphe. I'en ay veu plusieurs les amener ainsi, & beaucoup qui en estoient biẽn blessez. Ces Tigres sont de la hauteur d'vn mastin, mais plus lõgs, la teste grosse, ressemblãte à vn chat. La peau en est fort belle, toute marquetee de blanc, noir & roux.

CHAPITRE II.

Des Crocodilles & Tortues.

IL y a grande quantité de Crocodilles és riuieres de l'isle de S. Laurens, & de la coste de Bengalle & terres de *Malabar.* *Crocodilles.*

Les Crocodilles se nourrissent en l'eau douce, sont fort grands, couuerts d'escailles, & pour ce difficiles à tuer, mais ils ont le ventre tendre & facille à percer. La gueulle est gar-

nie de dents fort aigues, & les dents de deſſus paſſent par deſſus la machoire de deſſous, qui eſt la ſeule qui meut.

Tortuës. Les Tortues flottent ſur l'eau pour ſ'eſchauffer au ſoleil, & ſ'en void de ſi grandes que l'eſcaille ſuffiroit à couurir vne petite caſe & pauure maiſon, & eſt capable de tenir aſſis dix perſõnes & plus. Il y en a grãd quãtité aux Maldiues, & ſe void pluſieurs petites iſles, qui ne ſont habitees d'autres animaux, que de ces grãdes Tortues, dont elles ſont couuertes. Quand nous fuſmes arriuez aux Maldiues, nous en priſmes vne grande qui auoit cinq ou ſix cens œufs gros comme œufs de poulles. Nous la fiſmes cuire en de l'eau de mer, & en mangeaſmes & veſcuſmes trois ou quatre iours, quarante perſonnes que nous eſtions, n'ayans autre choſe que cela à manger. Cela a la

chair fort graſſe & delicate, comme du veau. Mais la mangeant ſans pain & autre appareil, beaucoup en furent malades: & de moy en mon particulier, ie m'en trouuay fort mal, vomiſſant ſans ceſſe iuſques au ſang. De l'eſcaille les Inſulaires ſ'en ſeruent pour faire des rondaches & diuers meubles & commoditez.

Aux Maldiues, il y en a vne autre eſpece de plus petites, qui neantmoins ont trois ou quatre pieds de diametre. L'eſcaille eſt tannee tirant partie ſur le noir, partie ſur le rouge fort lice, éclatante & façonnee ſi admirablement que c'eſt vne infiniment belle choſe, que de la voir quand elle eſt polie. C'eſt pourquoy elle eſt tant recherchee de tous les Indiens, Roys, grands Seigneurs & riches perſonnes, principalement de ceux de Cambaye & Surate, qu'ils en font des coffres & caſſettes gar-

nies d'or & d'argent, des braſſelets & autres ornemens de meubles : il n'en croiſt qu'aux Maldiues, & c'eſt vne des bonnes marchandiſes qu'on enleue. C'eſt choſe admirable que de la nature & dureté de vie de ceſt animal. Car ces Inſulaires les ayans priſes les approchent du feu, puis ils en tirent l'eſcaille : ceſte eſcaille eſtant tiree & ſeparee d'auecques la Tortue, remettent la Tortuë dans la mer qui eſt encores toute viue, & elle refait vne autre eſcaille, eſtant defendu de les tuer. Ioint qu'ils ne mangent iamais d'aucune eſpece de Tortues, par ce, diſent ils, que cela a quelque conformité & approche auec l'homme.

CHA-

CHAPITRE III.

Des poissons de la mer Indique, & specialement de ceux des Maldiues.

LA mer qui est sous la zone torride porte des poissós estráges, & fort differens de ceux de nos mers. Mais entre autres c'est chose merueilleuse que de certains poissons, qui mangét & deuorent les hommes. Aux Maldiues il y en a beaucoup, par ce que la mer estant basse, ils s'y aiment & s'y rangent en grande quantité. Ce poisson est fort grand, long de neuf ou dix pieds, gros à proportion, plus que la brassee d'vn homme, il n'a point d'escailles, mais est couuert d'vne maniere de cuir de couleur noiraſtre, blanc souz le ventre, non toutesfois de la dureté & espaisseur de la balene. La teste est ronde, haute & bien lar-

ge, garnie de quantité de grandes dents poinctues. Les habitans des Maldiues en ſont fort incommodez: car ces animaux les viennẽt deuorer, quand ils peſchent ou ſe baignẽt, ou au moins leur tronçonner les bras ou les iambes. On void là vn grand nombre de peuple, dont les vns ſont eſtropiez d'vne iambe, qui d'vn bras, qui d'vne main, ou autrement bleſſez en quelque partie du corps, de la morſure de tels poiſſons. I'en ay veu beaucoup en ces iſles des Maldiues ainſi mal traictez, meſme i'ay veu prendre de ces poiſſons, & trouuer dans le ventre des membres d'hommes tous entiers. Il en aduient ainſi iournellemẽt des inconueniẽs, par ce qu'ils sõt d'ordinaire à ſe baigner, & lauer en la mer. Vne fois ie penſay eſtre deuoré d'eux paſsãt d'vne Iſle en autre, par vn trajet bien petit. Ceux des Maldiues m'ont aſſeuré que ces poiſſõs allãs en troupe, ont pluſieurs fois attaqué

de petits basteaux & nacelle de pes-
cheurs, les ont renuersees, & deuoré
les hommes. Il n'est pas arriué pen-
dant que i'y estois, mais pourtant
tous me l'ont raporté comme chose
certaine: ils disent que Dieu leur en-
uoye tels animaux pour les punir de
leurs fautes, & les nommét *Paimones*.
Il y a aussi d'autres poissós plus petits
appellez par les Portugais *Tuberons*,
lesquels ont la teste large & ronde,
la gueulle fort grande, ayans quanti-
té de dents à plusieurs rangs, ils sont
couuerts de cuir sans escaille comme
les precedens, & ainsi comme eux
mangent la chair humaine, & deuo-
rent ou estropient ceux qui nagent
ou se baignent en la mer. Ils se trou-
uent par toutes ces mers là, & suiuent
quelque fois les nauires pour y atten-
dre de la proye, iusques à manger des
chemises ou linceux qu'on laisse tré-
per en la mer. C'est chose admirable

qu'ils ont touſiours autour d'eux de petits poiſsós qui ont la peau noire & rude ſous le vétre, & par ceſt endroict plus rude ſe colent contre le tuberó, & ne peuuent eſtre deuorez par luy.

Les Maldiues ſont autant remplies de poiſſon de diuerſes ſortes que lieu du monde. Les habitans en ſont fort frians, & ne mangent que des meilleurs & plus delicats, ſans ſe ſoucier des autres. Il y a vn petit poiſſon d'vn pied ou enuiron, quarré à quatre carnes, couuert d'vne eſcaille toute d'vne piece ſi dure, qu'il faut vne hache pour la rompre, ayant ſeulement le bout de la queuë remuant pour luy ſeruir de gouuernail : l'eſcaille eſt de couleur iaunaſtre, comme marquetee d'eſtoilles noirettes. C'eſt pourquoy aucuns l'appellent le poiſſon eſtoillé. C'eſt le plus delicat manger qu'on ſçauroit veoir, la chair eſt blanche, ferme, ſans aucune areſte, & diroit-on que ce ſeroit de la chair de

poulets, tant elle eſt bonne. On y void force rayes infiniment grandes, de ſix à ſept pieds de large, ils n'en font pourtant aucun compte, & n'en mangent iamais, n'eſtimans pas ce poiſſon aſſez bon, quoy qu'en ayant mangé ie l'aye trouuee auſſi bonne que celle d'icy. Mais c'eſt que, comme i'ay dit, ils ſont ſi friands & delicats, & en ont vne quantité ſi admirable qu'ils ne daigneroient manger de la plus part des poiſſons qui ſont comme les noſtres, & qu'on mange en ce pays, par ce qu'ils ne les trouuét pas aſſez bons. Seulemét de ces grandes rayes ils les eſcorchent, & de la peau ſeiche & bien eſtendue en font des tambours, & ne s'en ſeruent d'autres. Il y a quantité de poiſſons qui ont l'eſcaille dure, des cancres de toutes ſortes, fort grands, i'en ay veu pluſieurs dont l'eſcaille eſclattoit de diuerſes couleurs, qui eſtoient fort a-

greables à la veuë. De ces cancres il y en a vne eſpece, comme celle que les mariniers appellent *Crabes*, qui ſont abondãs aux Maldiues, & de groſſeur eſtrange, qui vont & en mer & en terre, où ils font de grandes cauernes pour ſe retirer. I'en ay veu dont les ſerres eſtoient plus groſſes que les deux poings. Il y a des iſles qui en ſont toutes pleines, & font del'ennuy & de l'incommodité aux habitans, par ce que bien ſouuent ils les bleſſent leur attrapant les pieds auec les ſerres, & n'oſeroit l'on aller en pluſieurs iſles la nuict pour cela, car ils ſortent tous hors, & empliſſent tout. Et il m'eſt ainſi arriué d'en eſtre bleſſé allant de nuict. Ces peuples reçoiuẽt auſſi de l'incommodité d'vne autre ſorte de gros poiſſon tout couuert de dures pointes d'areſtes cõme des alaiſnes, longues de quatre doigts, & n'y a aucune place ſur le poiſſon qu'il

n'y en ayt. Quand ils vont pescher il arriue souuent que quelqu'vn marche dessus ou passe aupres, & se fourre dans les pieds ces picquerons, lesquels ils tiennent fort venimeux.

La mer est en ces quartiers là pleine de couleuures ou serpens de mer, qui mordent ceux qu'ils rencontrét. Quant aux poissons volans ils se trouuent par tout souz la zone torride, & principalemét enuiron la ligne equinoctiale. Outre ceux que i'ay veu en la mer comme nous allasmes, i'en ay aussi veu beaucoup aux Maldiues. En ayant parlé en la descriptiõ de mon voyage, ie ne repeteray icy ce que i'en ay escrit.

Au demeurant i'ay esté estonné de veoir tant de sortes de diuers poissons à nous incogneuz, grands & petits de toutes façõs, dont il y en a qui se trouuét enrichis de belles couleurs, d'autres esclattans comme s'ils estoiẽt

couuerts d'or, bref vne ſi grande diuerſité, qu'on ne peut qu'admirer, & recognoiſtre que les merueilles de noſtre Createur paroiſſent plus en la mer qu'en aucune partie de ſes œuures.

CHAPITRE IV.

Des perroquets, & d'vn oiſeau admirable qui naiſt en la Chine.

Perroquets. TOVTE l'Inde, l'Afrique, le Breſil, & les iſles qui en dependent ſont remplies entre pluſieurs autres ſortes d'oiſeaux, de perroquets en grand nombre & de toutes façós. Les vns ont le plumage gris & violet, qui ſe trouuent en l'iſle de S. Laurens, & ſont bons à manger, de meſme gouſt que les ramiers, nous en mangeaſmes beaucoup lors que nous y ſeiournaſmes. Les plus gros perro-

quets verts qu'on apporte icy, viennent de la Guinee, du Cap verd & du Bresil. Ceux des Indes sont verds & plus petits, mais fort gentils, & parlans bien proprement. Il s'y en trouue de fort gros tous blancs. On void aussi de petits perroquets qui ne sont pas plus gros que des moineaux. Au Bresil il y en a de tous rouges, ou tous iaunes, & ainsi de diuerses couleurs seules, & sont aussi beaucoup plus gros que les autres. Quant aux aigrettes, elles hantent la mer, & en void-on en grande quãtité souz la zone torride.

Aigrettes.

Estant aux isles des Maldiues il se trouua vn oiseau qui aborda en vne isle, de prodigieuse forme & grosseur. Il est haut de 3. pieds, le corps gros au possible, plus qu'vn homme ne sçauroit embrasser : le plumage est tout blanc cõme vn cygne, les pieds sont plats comme aux oiseaux qui

Oiseau merueilleux.

nagent, le col eſt long d'vne demie braſſe, le bec long d'vne demie aulne, le deſſus a au bout vne maniere d'ongle crochu, le deſſouz eſt beaucoup plus large que le deſſus, duquel pend vne grande poche fort capable, de couleur iaune doré, reſſemblant à du parchemin. Le Roy fort eſtonné d'où pouuoit venir ceſt animal, & quelle eſtoit ſa nature, & s'en enquerant à tous ceux qui venoient d'autre part qui ne luy en pouuoient donner reſolution: en fin il arriua certains eſtrangers qui luy aprirent que ceſt animal eſtoit particulier à la Chine, & ne naiſſoit que là, que les Chinois s'en ſeruoient pour prendre du poiſſon, car ceſt animal va ſur l'eau comme les autres oiſeaux de riuiere & fort longuement. Il prend du poiſſon induſtrieuſement, & en emplit ſa grande naſſe ou poche qui luy pend du bec de deſſouz, laquelle eſt ſi grande

& ſi capable qu'il y peut tenir plu-
ſieurs poiſſons de deux pieds de large
chacun. Ce que le Roy ayant enten-
du fut grandement eſmerueillé com-
ment il eſtoit poſſible que ceſt oiſeau
fuſt venu ainſi ſeul de la Chine diſtāt
de plus de 1200. lieuës. Il en voulut
doncques veoir l'experience, & luy
faiſoit quelque fois attacher & ſer-
rer le col, luy laiſſant ſeulement pour
reſpirer, afin qu'il n'aualaſt pas le poiſ-
ſon, mais raportaſt ſa poche pleine,
qui eſt l'artifice dót vſent les Chinois.
Ie l'ay veu aller ainſi longuement ſur
mer, & s'enreuenir plein de poiſſon. Il
va longuement ſur la mer, & y demeu-
roit quelquesfois vn iour ce qui me
fait croire qu'il n'eſt pas impoſſible
qu'il fuſt venu de la Chine, par ce
qu'il s'aime à la mer, & y ſeiourne lóg
temps, & prend du poiſſon pour ſon
viure: ioinct qu'il m'a eſté aſſeuré
par vne infinité d'Indiens de diuers

coſtez que tel animal ne naiſt qu'en la Chine.

Au Breſil lors que i'y arriuay ie vis deux animaux fort rares. Ils eſtoient de la forme, hauteur & proportion d'vne petite mule, & toutefois ce n'eſt pas vne eſpece de mule, par ce que c'eſt vn animal à part qui engendre & porte ſon ſemblable. La peau eſtoit admirablement belle, polie & eſclattante comme du veloux, & le poil auſſi court, & ce qui eſt plus eſtrange, c'eſt qu'elle eſt compoſee de petites bandes extrememẽt blanches, & extrememẽt noires ſi proportionnément que iuſques aux oreilles, bout de la queuë & autres extremitez, il n'y auoit rien à dire de ceſte figure, ſi biẽ compaſſee qu'à peine l'art des hommes en pourroit faire autant. Au demeurant c'eſt vne beſte fort fiere, qui ne s'appriuoiſe iamais tout à faict: les ſauuages ſont infiniment furieuſes,

mangent & deuorent les hommes. On les appelloit du nom du pays où elles ſont *Eſures*. Elles naiſſent en Angole en Afrique, d'où on les auoit amenees au Breſil, pour les preſenter par apres au Roy d'Eſpagne, & les ayans priſes ieunes & fort petites, on les auoit vn peu appriuoiſées, & pourtant il n'y auoit qu'vn hõme qui les ſoignaſt, ny qui oſaſt en approcher: meſmes peu auparauãt que i'y arriuaſſe vne qui ſe deſtacha d'aduenture tua vn palefrenier, & euſt deuoré le corps, ſi on ne l'euſt tiré d'entre ſes dents. Encores celuy qui les traicte, m'a monſtré comme elles l'auoiẽt mordu en pluſieurs endroits, quoy qu'elles ſoient attachees fort court. Certainemẽt c'eſt la peau d'animal la plus belle qu'on ſçauroit veoir.

CHAPITRE V.

Du poiure, & du gingembre: du macis, & de la muſcade, du girofle & de la canelle.

LE poiure croiſt en abondance en Cochin, Calecut, Cananor, Barcelor, & tout du long de la coſte de Malabar. C'eſt de là ſeulement que les Portugaiz en enleuent, & nul autre n'en oſeroit acheter en ces quartiers là. Il y en a auſſi en grande quantité en l'Iſle de Sumatra, & en Iaua, où les Arabes & tous autres Indiens, & depuis quelques annees, Flamans & Anglois, & tous autres qui nauigent contre la volonté du Roy d'Eſpagne, en prennent & s'en fourniſſent: il eſt plus gros & plus peſant que celuy de Malabar, mais les Indiens l'eſtiment d'auantage, les Portugaiz toutesfois

vantent le leur, & disent qu'il a plus de force. Il y en a de 3. especes, noir, blanc & long. Pour le long il croist en Bengale, au Bresil & en Guinee.

Mais pour le poiure noir & blanc, il est de mesme forme, & prouient d'vne plante ou arbre qui est semblable au lierre, & le plante l'on au pied d'vn autre arbre: en croissant il s'entortille & va grimpant iusques au plus hault de l'arbre, comme si c'estoit de la vigne, du houblon, lierre ou tel autre arbre rampant. La feuille en est semblable à celle l'oranger. Le fruict vient par de petites grappes longuettes, & en somme ceste grappe ressemble fort à des groizelles rouges. Au commencement il est verd, prest à meurir il rougist, & en seichant il noircist. L'on le cueille au mois de Decembre & Ianuier.

Quant au gingembre il est plus commun que le poiure, & vient par *Gingembre.*

toutes les Indes, & meſmes au Breſil, & en l'Iſle de ſainct Laurens. Ie n'ay eſté en lieu des Indes que ie n'y aye veu du gingembre. Le Roy d'Eſpagne deffend d'en aporter quãtité, par-ce que ſi l'on en apportoit en abondãce, cela empeſcheroit la vente de ſon poiure, d'autãt que beaucoup ſe contenteroient de ceſte eſpice.

C'eſt vne racine qui ſe nouriſt en la terre comme la plante de l'Iris. Les Indiens en font grande quantité de cõſerues.

Muſcade. La muſcade & le macis ne naiſt qu'en l'Iſle de Banda, qui eſt diſtante de 24. lieuës des Molucques, mais il y en a telle quãtité qu'on en fournit le monde. La muſcade meuriſt trois fois l'an, ſçauoir en Apuril, Aouſt & Decembre, celles d'Apuril ſont les meilleures. L'arbre ſemble à peu pres celuy du peſcher, le fruict eſt couuert d'vne eſcorce ou peau fort eſpeſ-

se: elle s'ouure estant meure cómevne noix, & paroist la noix de muscade auec vne autre escorce, qui est le macis de couleur rouge, en seichant le macis se separe & deuient de couleur d'orange, qui est d'vne grande vertu pour fortifier & eschauffer l'estomac, chasser les ventositez & faire digerer les viandes.

Le clou de girofle ne croist qu'aux Moluques: les feuilles ressemblent à celles du laurier, le bois de l'arbre ensemble les feüilles ont à peu pres vn mesme goust que le fruit, ou peu s'en faut. Tout au tour de l'arbre il n'y viét aucune herbe, par ce que les racines sont si chaudes qu'elles attirent toute l'humidité. On a faict preuue que mettant vn sac de clou de gyrofle dessus vn vaisseau plein d'eau, l'eau se consomme & diminue, sans toutefois que le clou empire. *Gyrofle.*

La fleur du girofle s'espanoüist &

en s'eſpanouiſſant elle eſt blanche, puis apres elle iauniſt, & en fin elle deuient rouge, c'eſt lors que le clou s'égẽdre dans la fleur & que l'odeur en eſt plus forte & meilleure. Et lors c'eſt la plus ſouefue & admirable odeur qu'õ ſçauroit imaginer: eſtant là lors de la force de ces fleurs on euſt dit que l'air en eſtoit tout embauſmé.

Le clou eſtant meur il tombe en terre. On le ſerre & le trempe en de l'eau de mer: puis on le faict ſeicher deſſus des clayes, ſous leſquelles on fait du feu qui rend de la fumee, laquelle noirciſt le clou auparauãt fort rouge.

Canelle. La canelle ne vient qu'en l'Iſle de Ceylã, où il y en a ſi grãde abondance que la plus part du païs en eſt couuert comme icy de bois taillis ou foreſts. L'arbre en eſt comme celuy d'vn oliuier, & la feüille comme celle du laurier, il porte vne fleur blanche & vn

fruict de la forme de l'oliue meure.

Il y a deux escorces, la premiere ne vault rien, la seconde c'est la vraye canelle qu'ils fendent sur l'arbre & l'y laissent secher, puis estant sechée ils la tirent & ne laisse pas d'en reuenir d'autre deux ou trois ans apres, sans que l'arbre en reçoiue dommage.

Ceste arbre vient communement sans estre planté, & y en a si grande quantité de canelle que la liure ne vault pas six deniers sur le lieu.

CHAPITRE VI.

De l'Anil ou Indigue, du musc, de l'Ambregris, du benioin, du sandal, & bois d'Aloes.

L'*Anil* autrement appellé *Indigo*, *l'Anil* vient seulement au Royaume de Cambaye & Surate. C'est vne herbe qui croist comme le romarin,

& procede de ſemẽce: lors qu'elle ſe cueille on la ſeiche, & on la remoüille par pluſieurs fois, & autant de fois on la fait reſſeicher, iuſques à ce qu'elle deuient bleuë. On en fait fort grand eſtime pour la teinture, & c'eſt l'vne des meilleures marchãdiſes des Indes.

l'ambre gris. L'ambre gris prouient de la mer, & principalement ſouz la zone torride, i'en ay veu grande quantité aux iſles des Maldiues, qui ſe trouue ſur le bord de la mer. Tous ceux du pays où i'ay eſté, ne ſçauent au vray d'où il vient, & comment il croiſt. Seulemẽt ſçait-on bien qu'il vient de la mer.

Muſc. Le muſc vient de la Chine ſeulement. Il procede d'vn petit animal de la grandeur d'vn chat. Pour en tirer le muſc ils tuent ceſt animal, & le briſent du tout dans ſa peau, en laquelle ils le laiſſent pourrir; & eſtant pourry ils en font de petites bourſes qu'ils

rempliſſent de la chair miſe & hachee menu, & le vendent. Les Chinois en font grand trafic, & le ſophiſtiquent & meſlangent, comme toute autre choſe, qui ſort de leurs mains. De maniere qu'on n'en void point de pur & naturel.

ciuetes Des ciuettes il y en a par toutes les Indes en grande quantité.

Benioin Le benioin prouient comme toute gomme d'vn arbre fort haut: auſſi eſt-ce vne gomme fort aromatique. Elle croiſt principalement à Malaca, & en Sumatra.

Sandal blãc. Le ſandal blanc c'eſt vn arbre qui croiſt és Indes, & y en a grande quantité en l'iſle S. Laurens: il y a auſſi du ſandal rouge. Les Indiens s'en ſeruent pour ſe frotter le corps, affin de ſe faire ſentir bon, & pour ſe rafraichir la peau, lors qu'ils ont chaud. L'arbre ne porte aucun fruict.

Aloes. Il y a deux ſortes de bois d'aloes

aux Indes: l'vn qui eſt appellé par les Indiens *Calamba*, & l'autre qu'ils appellent *Garoa*. Les Indiens ſe ſeruent de ces bois pour s'en frotter le corps, & en faire des parfums.

CHAPITRE VII.

Des Tamarins, de la Caſſe, & des Mirabolans.

Tamarins.

DES Tamarins il y en a par toutes les Indes en grande quantité, ſont arbres fort hauts comme poiriers, qui ont du fruict, reſſemblant à vne gouſſe de febue, de laquelle ſe ſeruent les Indiens pour verjus à mettre au potage, & du bois ils en font du feu. Cela eſt auſſi fort laxatif.

Caſſe.

L'arbre de la caſſe eſt reſſemblant à vn poirier, mais il a la fueille plus longue, il porte vne fleur iaune de bóne odeur. Il eſt en fleur au mois de Septembre: puis il produit des gouſ-

ſes longues de couleur verte, mais comme elles meuriſſent, elles noirciſſent. Les Indiens n'en font aucune eſtime. Ces arbres viennét d'eux meſmes, ſans eſtre ſemez ny labourez. Lors que la caſſe eſt meure, qui eſt au mois de Ianuier elle tombe, & en ce temps là l'on differe de manger de la chair des beſtiaux, comme vaches & moutons, d'autant que ceſte chair cauſe du flux de ventre & diſſenteries, à cauſe de la caſſe qui eſt laxatiue que ces beſtiaux mangent, la trouuans tóbee en terre. La terre de Dealcan en eſt remplie, i'en ay veu autour de Goa ſeulement.

Aux Indes ſe trouuent des mirabolans qui ſont arbres comme des pruniers, dont y en a grande quantité à Cochin & à Calecut. Le fruict en eſt comme des prunes. C'eſt vn fruict fort delicat, dont on faict auſſi bien des conſerues & confitures.

CHAPITRE VIII.

De l'arbre triſte, de l'ebene, du betel, & de l'arbre de cotton.

Arbre triſte. L'ARBRE qui prouient aux Indes Orientales, qu'ils appellent *Triſte*, eſt ainſi nommee, par ce qu'elle ne floriſt iamais que la nuict. Lors que le ſoleil ſe couche, l'on ne void aucunes fleurs ſur l'arbre : toutesfois demye heure apres que le ſoleil eſt couché ſouz l'orizon ceſt arbre deuient tout flory, & incontinent que le ſoleil vient à reſpandre ſes rayons, les fleurs tombent de ceſt arbre, ſans qu'il en demeure aucune. Il eſt de la grandeur du poirier. La fueille approche de celle du laurier, fors qu'elle eſt vn peu dechiquetee. La ſemence ſert pour mettre aux potages, & l'eau qui diſtille de ces fleurs ſert contre la mala-

die des yeux.

Ebene.

L'arbre de l'ebene eſt de la grandeur d'vn oliuier, ayant la feüille de la forme de celle de ſaulge, & porte vne fleur blanche cóme d'vne roze. Le bois en eſt fort dur, il y en a grand nombre en Mozambic, & eſt la meilleure. Il y en a auſſi grande quantité en l'iſle ſaincte Helaine, mais pas ſi bonne, ſe trouuant pleine de nœuds.

Betel.

Le betel eſt vne plante qu'on met au pied des autres arbres, qui les embraſſe tout ainſi que faict le lierre, la fueille en eſt grande comme celle du plantain, il y en a en grãde abondance és Iſles Orientales, & principalemẽt és Indes des Maldiues, par ce qu'ils le cultiuent tous fort curieuſement. Les Indiens en vſent fort, & tous maſchẽt ceſte fueille preſque continuellemẽt, la meſlant auecques vn peu de chaux & du fruict qu'ils appellent Areque pour diminuer l'amertume. Ils diſent

que c'eſt pour la ſanté qu'ils en vſent, & qu'ils ne viuroient pas autrement parce que ceſte fueille eſt fort chaude & ay de à la digeſtion, & pource ils en maſchent à toutes heures, & en ont en la bouche, fors en dormant. Au demeurant le gouſt en eſt bon & de bonne odeur, qui faict auoir bonne haleine: encore qu'il ſoit chaud, ce neantmoins il rafraichit la bouche, les deſaltere & empeſche de boire cótinuellement, comme il leur faudroit faire pour la grande chaleur. Apres en auoir ſuccé le iuſt on iette le marc. I'en ay vſé le temps que i'y ay eſté parmy eux, & m'en trouuois fort bien. Cela conſerue tellement la ſanté des dents que ie n'ay iamais veu perſonne qui y euſt mal, & qui euſt perdu vne ſeulle de ſes dents. Il eſt vray que cela fait rougir les dents, & la bouche comme corail, mais ils tiennent cela à beauté, & ont cela en tel

honneur que si aucun estoit entré en vn logis sans luy presenter du betel, il prendroit cela comme vn afront, hõte & deshonneur, tellement que si quelques amys se rencontrent par les chemins par hõneur & signe de bóne chere ils se presentent du betel. Bref en toutes festes, festins & resioüissaces, c'est la premiere & plus estimee partie de la bonne chere. L'arbre qui porte le cotton croist de la hauteur des roziers de ce pays. La fueille en est comme celle de l'erable, la fleur sort comme des boutons de rozes. Et au dedans la fleur estant cheute, le bouton s'espanoüist qui iette le cotton, dans lequel y a vne semence que l'on seme, comme nous faisons des pepinieres, & iette continuellement du coton, duquel les Indiens se seruent pour faire leurs toilles, & n'en ont point d'autres ny de lin ny de chanure, comme nous auons en ce pays. *Cotton.*

Aussi n'en font ils compte au pris des delicatesses de ces toilles de cottó. Il y a bien vne autre espece de coton qui vient d'vn arbre plus grand que le precedét, & est comme vn fresne, cest arbre produit certaines gousses pleimes de coton, lequel pour estre trop fin ne sert qu'à mettre & faire les oriliers pour coucher.

CHAPITRE IX.

Des Bananes & des Annanats.

Bananes. C'EST vn arbre hault de neuf à dix pieds, fort commú aux Indes, merueilleux & tendre comme d'vn trou de chou, & toutesfois fort gros cóme la cuisse d'vn homme, ils sont tous couuerts de diuerses escorces les vns sur les autres, comme vn oignó, lesquelles estás ostees le cueur demeure, comme de la grosseur du bras, & ce cueur sert au potage, les

fueilles ſont de la longueur d'vne aune & demie, & de largeur de demye aune. Les Indiés gentils ſe ſeruent de ſes fueilles au lieu de nappes & plats pour prendre leurs repas, & ne ſ'en ſeruent iamais qu'vne fois. Le fruict eſt fort delicat & precieux. Les petits enfans en ſont nourris pour la plus part comme de boulie, & chacun arbre n'en produiſt iamais qu'vne fois, & lors on le coupe, puis il iette force reiettons, chacun deſquels produiſt le meſme fruict par chacun an vne fois. Il y en a grande quantité. Le fruict vient comme vne grappe en laquelle il y a iuſques à deux ou trois cens fruicts, & chacun eſt gros cóme le bras & long d'vn pied: au ſurplus fort bon & ſauoureux, & s'en treuue en toute ſaiſon il eſt au commencement verd, puis il deuient iaulne, & c'eſt lors qu'il eſt meur: ceux des Maldiues en ont de grands vergers tous

pleins.

L'Annanats croiſt en vne plante fort baſſe qui ne paſſe iamais la hauteur de trois ou quatre pieds, & ſe garnit par le pied comme vn buiſſon: les fueilles ſont eſtroittes & longues, picquantes & eſpandues ça & la. Le fruict reſſẽble à vn artichaut, ou pluſtoſt à vne pomme de pin, fors qu'il eſt vn peu plus gros. Lors que ce fruict eſt meur il eſt iaune, le dedans en eſt fort tendre, & fort bon à manger. Au hault du fruict il y a vn boucquet de fueilles, lequel eſtant planté produiſt d'autres fruicts, & peut eſtre quinze iours hors de terre ſans ſe gaſter à cauſe de ſa grande humidité qui le conſerue. Ayant couppé ce fruict, & que l'on laiſſaſt le couteau ſans l'eſſuier il deuiendroit tout rouge en vne nuit tant le iuſt en eſt chault & penetrant. Toutesfois quelques Indiens en font du vin qui eſt comme du ci-

tre de ce pays, mais il est bien fort & chaud.

CHAPITRE X.

Des Darions, Rambousans, Iaques & Mangues.

L'ARBRE des Darions ressemble proprement à la grandeur d'vn poirier, le fruict en est aussi gros que vn melon', les Indiens estimét fort ce fruict, pour estre l'vn des plus friáds & meilleurs fruits des Indes. A ceux qui ne l'ót accoustumé il est mauuais, & a mesme odeur que celle des oignons de ce pais, mais le goust en est bien plus excellent.

Les Ramboutans sont des fruits couuerts d'vne escorce espineuse cóme est la chastaigne. Leur couleur est rouge, le dedans est de la grosseur d'vne noix, garny d'vn noïau semblas

ble à vne amande & de pareil gouſt, ſur laquelle eſt vne chair ou poulpe qui ſe fond dãs la bouche d'vn gouſt fort plaiſant, l'on en faict grand eſtat aux Indes.

Iaques. Les iaques, c'eſt vn arbre de la hauteur d'vn chaſteigner. Il produiſt du fruict gros comme des citroüilles. Ce fruict eſt attaché au tour du bois de l'arbre, & non à la cime des rameaux & brãches, cõme tous autres fruicts. on diroit de loin que ce ſeroient des potirons attachez à l'arbre. Le deſſus eſt comme d'vne pomme de pin de couleur iaune. Eſtãt meur le gouſt & ſaueur en eſt fort douce, mais au ſurplus trop laxatiue. Au dedans & parmy le fruict, au lieu de noyau ou pepin il ſe trouue nombre de chaſteignes auſſi bonnes & ſauoureuſes que ſont celles de Frãce: & ces chaſteignes au contraire de la nature du fruict les reſtraignent. De ſorte qu'apres auoir

mangé

mangé du fruict pour empeſcher qu'il ne face mal, il ne faut manger qu'vn noyau tout cru & non bouilli.

Les Manques croiſſent dans des arbres qui ſont comme de la hauteur des noyers de ce païs, quoy que les feuilles ſoient plus petites & plus eſtroittes. Le fruict eſt comme de la forme de prunes groſſes comme le poing. Il y a au dedans vn noyau qui ne ſe laiſſe pas nettement. Eſtans meures elles ſõt iaunes & fort bõnes, & y en a grand' quantité aux Indes, non toutesfois aux Maldiues. Quand elles ſont encore vertes l'on les falle comme nous faiſons icy des oliues, dont on ſe ſert toute l'annee. Car ce fruict comme les iaques, ramboutãs, darions, annanats, ont vne certaine ſaiſon, & ne durent tout le long de l'annee, comme les bannanes & vne infinité d'autres.

CHAPITRE XI.

De plusieurs arbres & plantes qui croissent aux Maldiues.

LES Maldiues sont fort fertiles en toutes sortes de fruicts, & outre vne partie de ceux que i'ay cy dessus descrit qui y croissent, il y en a plusieurs autres dont i'en ay bien voulu faire mention de quelques vns, pour estre aussi esloignez de la façon de ceux que nous auons icy, & pour en auoir vsé, & les auoir obserué plus particulieremẽt aux Maldiues qu'autre part. Car ie ne veux pas dire qu'il n'en croisse quelqu'vns autre part en l'Inde, & que ie n'en aye veu aucuns.

Premierement ie me suis fort esmerueillé & ay trouué grandement remarquable la nature d'vne maniere

de racine particuliere aux Maldiues, dont ils vſent fort en leurs viandes, & l'accouſtrent delicatemét. Elle croiſt groſſe comme la cuiſſe d'vn homme. Ils la ſement & cultiuent, & ce qui eſt merueilleux, c'eſt qu'ils coupét ſeulement la racine en pluſieurs morceaux fort petits, & les ſement ainſi, de façon qu'elle ne croiſt point de graine, mais d'vn morceau de la racine: ce qui eſt fort eſtrange & contre la nature des autres plantes.

Il y a pluſieurs ſortes d'arbres les vns portans fruict, les autres ſeulemét des fleurs. De ceux portás fruict ſont les Cocos, Bannanes, grenades, limós, oranges. Des autres arbres moins coneus, & qui portent fruict, voicy ceux que iay remarquez. Il y a le *Moranque gaſts* qu'ils appellent en leur lágue. C'eſt vn arbre bien grád dont les rameaux ſont fort eſpandus, les feüilles ſont rondes & fort petites, le

fruict c'eſt vne maniere de longues gouſſes de febues. Ces fueilles & fruicts leur ſeruent à mettre au potage, ce qui eſt fort ſauoureux. Celuy appellé *Congnare* eſt vn autre fort grand arbre bien eſtẽdu en rameaux. Ses fueilles ſont rondes & auec de petits pignerons, le fruict eſt comme de petites prunes d'vn gouſt fort delicieux. On en fait grãd eſtat aux Maldiues, & meſmes à Goa. Ceſt arbre porte du fruict en tout temps, & ainſi comme aux orangers on void les vnes en fleur, les autres noüees, & les autres meures ou demy meures. Le *papos* eſt de moyenne hauteur, ayant les fueilles fort sẽblables à vn figuier, ſon fruict naiſt comme le cocos, non pas attaché aux branches comme les autres arbres, mais il ſort du haut du tronc de l'arbre au pied des branches. Le fruict eſt proprement de la forme d'vne figue, mais bien plus gros, &

comme vn melon, le dedans reſſem-
ble au melon ayant des tranches mar-
quees ſur la peau, la graine en meſme
endroit, & le gouſt fort approchant.
Quand il eſt encore verd ils s'en ſer-
uent comme de la citrouille à mettre
au potage. Les Portugais en ont au-
cuns, & l'eſtiment fort delicieux. Il y
a vn autre arbre dont la nature eſt e-
ſtrange, il s'appelle *Ambou*, & reſſem-
ble à vn meſlier, le fruict approche de
la figure des prunes blanches, & eſt
fort delicat & ſauoureux; mais il y a
vn noyau gros comme vne noiſette
ou auelaine, lequel à manger eſt de
fort bon gouſt, toutefois il fait trou-
bler l'eſprit pour peu qu'on en man-
ge, car ſi on en mangeoit beaucoup
cela donneroit d'eſtranges accidens
de maladie, & conduiroit à la mort.
Ce que ie puis bien cognoiſtre, pour
ce qu'il m'eſt arriué lors de ma neceſ-
ſité au commencement que ie fus aux

Maldiues, d'en gouſter, & d'en auoir eu l'eſprit troublé pendant 24. heures. Il y en a vn qui s'appelle *Abegaſts*, qui produit vn fruict qu'on laiſſe manger aux oiſeaux, mais ils ſe ſeruent des racines pour les teintures dont ils teignent de fort bel incarnat, & neantmoins pour prendre les racines ils n'abbattent pas l'arbre, mais en coupent ſeulemét les racines d'vn coſté, puis vont à vn autre, ſans que l'arbre en ſoit pour cela endommagé. Le *Macirequeau* eſt vn bel arbre fort haut & eſtendu, & de grand vſage. Ses racines ſont hors terre, longues, groſſes, belles, polies, & ne tiennent les racines en terre que par vn petit bout, comme s'il eſtoit ſuſpendu ſur pilotis & ſur arcades, & void-on le iour à trauers. Quand ils ont à faire de quelque bois bien vny, ils coupent de ces racines, & ne laiſſent l'arbre ſe ſouſtenir que ſur quatre, qui n'en eſt

point endommagé, mais en pousse incontinent d'autres. La fleur est longue d'vn pied, grosse, blanche & redoublee, qui iette vne odeur excellente. Le fruict est gros comme vne citroüille, tout rond, la peau de dessus est vn peu dure & diuisee par quarreaux & morceaux qui penetrent iusques au cœur, en maniere d'vne pomme de pin, mais la difference est que ces quarreaux sont de fruict qui se leue de ceste sorte, & est fort excellent. Il est de couleur fort incarnate, le gros du fruict ne se mange point, & est plein dedans de pignons, qui sont sauoureux infinimẽt & meilleurs que ceux d'icy. Les feüilles sont longues d'vne aulne & demie, larges d'vn empan, ils les diuisent en deux peaux, & y escriuent comme dessus du parchemin auec de l'ancre. Ce bois ne sert à aucun vsage: car il est tout humide, poreux, & plein de filamẽs. Il y a grá-

de quantité aux Maldiues, d'vn arbre que les Portugaiz appellent figuier d'Inde, qui a la feüille cóme vn noyer, iettant vn petit fruict qui ne sert de rien, sinon qu'estant bruléils en tirent vne huille noire, & en noirciſſent leurs nauires au lieu de poix & de suif. Ce qui est admirable en la nature de ceſt arbre, c'est que les branches apres auoir pouſſé en haut iettent vne petite racine à la cime, puis se courbent naturellement & entrent dans terre, d'où elles en produiſent d'autres, & ainsi à l'infiny. De maniere que cela auroit bien toſt emply vn pais, n'eſtoit qu'ils les retranchent. Le bois ne sert qu'à bruſler.

Quant aux arbres à fleurs, il y en a de grands qui ne portent autre choſe que des fleurs, qui ſont fort douces & odoriferantes, comme l'*Innapa*, de la feuille duquel eſtāt pillee ceux des Maldiues l'appliquent & ſe frottent

ſur les pieds & ſur les mains pour ſe les faire rougir, ce qu'ils eſtiment à grand' beauté. Ceſte couleur ne s'en va pour quelque lauement qu'on y ſceuſt apporter, iuſqu'à ce que l'ongle ſoit creu, & qu'il ſoit reuenu vne nouuelle petite peau ſur la chair, & lors (qui eſt d'ordinaire au bout de cinq ou ſix mois) ils s'en refrottent. La fleur s'appelle *Innamaus*, eſt fort petite, mais grandement odoriferante. Ainſi eſt-il de l'arbre appellé *Onnimaus*, qui ne porte auſſi autre fruict que des fleurs blanches, fort douces & agreables. Elles ne durent que 24. heures en l'arbre, puis tombét, & l'arbre en iette ſans ceſſe tout du long de l'annee. Il y en a vn autre de nature fort ſinguliere, il s'appelle *Iroudemaus*, qui eſt à dire en leur langue, fleur du ſoleil, auſſi elle ne ſort & ne paroiſt iamais qu'au leuer du ſoleil au matin, & le ſoir à ſon coucher elle tombe,

qui eſt le contraire de la nature de l'arbre triſte. C'eſt la fleur la plus excellente, & qui ſét le mieux de toutes, & dont le Roy & les Reynes vſent d'ordinaire. Il y a vne infinité d'autres ſortes de fleurs qui croiſſent cótinuellement en toutes les ſaiſons de l'annee, mais au demeurant de ſi excellente odeur & parfum que ce n'eſt rien de toutes les meilleures que nous puiſſions auoir par deça, ny meſmes nos voiſins, comme eſtans plus pres de celuy qui leur donne leur principal luſtre, & encor plus aux Maldiues que nulle autre part. Ceux de ces pays là aiment fort les fleurs, ils en fourrent parmy leurs cheueux, en empliſſent tous les iours leurs licts & leurs veſtemens: meſme ſont fort artificiels à en faire de beaux bouquets, chapeaux, treſſes & guirlandes.

DESCRIPTION FORT PARTICVLIERE DE L'ARBRE ADMIRABLE *qui porte la noix d'Inde appellée* Cocos, *qui seul produit toutes commoditez & choses necessaires pour la vie de l'homme.*

EN toutes les Indes il n'y a point d'arbre qui serue tant en toutes choses, pour la nourriture & commodité de l'homme, que l'arbre, qui produit le cocos ou noix d'Inde.

Ceſt arbre est plus haut non seulement qu'aucun de ces quartiers, mais aussi de toutes les Indes, estant haut comme enuiron de vingt toises. Il est tout droict sans aucune branche iusques au haut, & n'est pas gros à l'equipolent, mais fort delié: toutefois plus gros vers le pied, allant tousiours en diminuant iusques au haut. Il n'a pas beaucoup de racine, qui cause

qu'il a peu de tenue, & que le vent impetueux en abat quelques vns, qui tombent aucunefois ſur les maiſons, de la ruine deſquelles les perſonnes qui ſont dedans ſont accablees, à cauſe qu'elles ſont baſſes & peu fortes contre vn ſi grād faiz. L'eſcorce eſt blanche, le tronc en eſt fort mouëlleux & plein de filamens. On ſe ſert du bois pour baſtir les maiſons: & toutesfois il n'y a que la moitié de l'arbre qui puiſſe ſeruir, celle qui eſt en bas vers le pied, qui eſt fort gros : car le reſte n'eſt que mouëlle, & eſt fort tendre. Du pied de l'arbre au lieu où il eſt le plus gros on en couppe enuiron la hauteur de trois pieds, & puis on le creuſe pour en faire des cuuiers à conſeruer leur miel, mettre de l'eau, & autres commoditez. On s'en ſert auſſi pour faire les nauires qui en ſont toutes complettes, & n'en font d'autre bois, ſans

y mettre morceau de fer.

Les branches sont tout au haut & à la cyme de l'arbre comme vn bouquet. Elles sont fort longues, plates & toutes droictes. Des deux costez egalemét sont les feuilles les vnes pres des autres, y ayant fort peu de distance, comme enuiron vn doigt. Les feüilles sont longues de demie brasse & plus, finissans en pointe, larges de deux doigts de chaque costé, car elles sont pliees en deux par le milieu, où est vn petit bois fort menu, mais bien dur, qui donne soustien à la feüille. Elles sont de couleur blanche au cómencement que la branche pousse, puis deuiennent vertes, & estans seiches sont tannees. Le fruict ne naist iamais aux branches, ains seulement sur le tronc de l'arbre au pied des branches. Là il vient & pousse par trochets, & chacun trochet pend à l'arbre par vne queuë grosse comme

le bras, assez longue & fort dure : & à ceste queuë sont pendues les noix ou cocos, iusques au nombre de cinquãte ou soixante cocos ordinairement, & quelquesfois plus. Et ce qui est plus admirable, c'est que tous les mois l'arbre produit vn trochet de cocos, de maniere que quelques fois il est chargé de quinze ou vingt trochets de noix, les vnes meures, les autres à demy meures, & les autres qui ne font que commencer à boutonner, selon qu'ils poussent les premiers, & meurissent parfaictemẽt en six mois. Ainsi tout du long de l'annee il y a du fruict meur, & est tousiours en saison.

C'est chose admirable que des cõmoditez qui se tirent de ceste arbre, dont il n'y a morceau ou parcelle qui ne serue à quelque chose. Les branches se fendent en deux, & s'en faict des lattes dont ils couurent leurs maisons, & en font des palissades fort ser-

rees & biẽ faites dont ils fermẽt leurs maisons, clostures à iardins, outre vne infinité de petits ouurages qu'il seroit malaisé de representer. Des| feüilles on en couure les maisons, les cousant en double les vnes dans les autres auec diuers rangs de corde qu'ils mettent tout du long pour les tenir plus fermes, & ne couure l'on les logis d'autre matiere, & cela resiste fort biẽ à l'eau sans qu'il en passe vne goutte, mais il faut la recouurir de nouueau au bout de 3. ans. Quand la feüille est encore verte ils s'en seruent comme du papier pour escrire des lettres & des missiues, ce qui se fait auec des poinçõs de fer. Plus on fẽd les feüilles estans seches, en bandes ou esguillettes, puis ils en font des tissus & entrelas, en forme de natte fort propremẽt ouurez, lesquels estant cousus les vns auec les autres, on en faict des voiles de nauires si grands qu'on veut, &

par toutes les Maldiues, ils ne ſe ſeruent d'autres voiles. De ces meſmes nattes on s'en ſert de tapis communs pour ſe ſeoir contre terre ſelon leur couſtume, & par toute la coſte de Malabar, ils n'ont point d'autres nates, par ce qu'ils n'ont pas le ionc propre cóme à Caël & aux Maldiues, on en fait d'autres nates plus propres & plus belles. Auſſi auec ces feüilles toutes entieres ces peuples ouurent & entrelaſſent bien mignonnement de toutes ſortes de paniers, hottes & mil- autres tels ouurages, comme nous faiſons par deça auec de l'ozier ou du ſaul, & pareillement des garde-ſoleil ou ſombraires, & des chapeaux fort iolis qu'on porte contre la pluie, & de moy i'en portois touſiours. Le petit bois qui eſt au milieu de la feüille eſtant ſec deuient fort dur, de ſorte qu'ils en font des balays, pour nettoyer, & n'en ont point d'autres: ce meſme

me petit brin ſert à faire des cofres & bahus, les tixãt les vns ſur les autres, ce qui eſt bien fort, & les ferment à clef.

Quant à la noix eſtant couuerte de ſon eſcorce ou ecalle elle eſt groſſe comme la teſte d'vn homme: l'eſcorce en eſt iaune au deſſus quand elle eſt meure, & eſpaiſſe de trois ou quatre doigts. Ceſte écalle ſe tire par filamens, dont on fait des cordages: pour ce faire ils l'ecallent eſtant verte, comme nous ferions celle d'vne noix, & l'ayant ſeparee d'auec la noix la mettent roüir dans la mer, & la couurent de ſable. Apres qu'elle y a eſté l'eſpace de trois ſemaines ils l'oſtent & la battent auec des maillets de bois, comme nous faiſons icy le lin & le chanure: & ainſi tirent nets ces filamens, l'expoſent au ſoleil, & apres la tordét & treſſent pour faire la corde, de laquelle ils ſe ſeruent en toutes choſes, & n'y en a d'autre par toutes les

Indes. Ceſte meſme écalle eſtant ſeiche ſert à calfeutrer les nauires.

La noix eſtant ſeparee de ſon eſcorce, ou comme nous diſons écallee, eſt encores ſi groſſe qu'eſtant vuide & nettoiee il y pourroit tenir deux à trois pintes d'eau ou d'autre liqueur telles y a. Car il y en a auſſi de moindres de diuerſes grandeurs, & les plus petites ſont de la groſſeur d'vn citró.

La cocque eſt fort dure & auſſi eſpoiſſe que l'eſpoiſſeur de deux teſtons ou plus. Les Indiens s'en ſeruẽt pour faire des eſcuelles, pots & pintes, & autres vſtencilles, comme cuilliers & ſemblable meſnage. Outre plus de ceſte coque ils en font charbó de forge, & n'en ont point d'autre.

Au dedans de ceſte noix, apres la cocque & tout autour ſuit vn blanc fort eſpaiz & ferme, lequel eſt ſauoureux comme d'vne amande, fort bon, & duquel ils vſent en pluſieurs ſortes.

Premierement les Indiens en mangent comme nous faisons du pain, auec toutes autres viandes, chair ou poisson. Dauantage de ce mesme blanc ils en tirent vn laict qui est aussi doux que nostre laict quand il est sucré, ou plustost comme vn laict d'amande. Pour tirer ce laict ils rappent l'amande, & la mettent toute en farine, puis ils l'estreignent, la pressent, & ainsi en font couler le laict, & le passent par vn tamis.

De ce mesme laict ils en font de l'huille, car le faisant cuire ils se conuertist & espoissist en huylle: ceste huille est fort bonne pour fricasser, & ne s'en seruent point d'autre, ny mesme pour assaisonner leurs viandes, & mesler parmy leurs saulces. Comme aussi aux lampes. Ce qui n'est pas seulement aux Maldiues, mais aussi par toute l'Inde Orientale: mesme les Portugaiz ne s'en seruent

point d'autre. Elle eſt auſſi fort bóne pour les bleſſures & vlceres, & c'eſt la principale recepte des Maldiues : & de moy i'en ay eſté guary. C'eſt vn ſouuerain remede contre la galle, qu'elle fait ſecher & tomber peu de iours apres qu'on s'en eſt frotté. Les Medecins & Chirurgiés qui ſont parmy les Portugaiz s'en ſeruent aux medecines & vnguens, encore qu'ils puiſſent auoir de celle d'Eſpagne, & la tiennent plus medicinale, & tres-bóne à certaines maladies. Ceſte huille eſtant gardee enuiron de trois mois s'endurciſt & ſe congele en forme de beurre fort blãc, quoy que l'huille fuſt iaunaſtre : qui n'eſt pas toutesfois delicat, & ne pourroit ſeruir à manger ſur le pain comme nous faiſos. Auſſi n'en vſét ils qu'en la meſme ſorte que de l'huille le faiſant fondre, & ne perd point ſon gouſt. Encore du marc de ceſte amande, ou blanc

preſuree, & apres en auoir tiré le laict, il s'en faict de bonnes confitures & conſerues auec le ſucre qui procede du meſme arbre.

Au dedans de la noix apres ceſte amande ou blanc comme au centre il s'y trouue vne bonne quantité d'eau ſelon la proportió du cocos: aux plus grands il y en a bien vne pinte d'eau fort belle, claire comme de l'eau de roche, qui eſt auſſi bonne & de meſme gouſt que de l'eau ſuccree, fraiche au poſſible: & rafraichiſt fort, principallemét lors que le fruict eſt à demy meur. Et lors encores le cocos entier, compris l'eſcorce & coque tout enſemble, ſe peut manger comme ſerions vne pomme douce.

Lors que l'arbre cómence à pouſſer & bouter la grappe ou trochet, il ſort vne eſcorce longue & pointue en forme de cornichon, laquelle eſtant ſortie elle s'ouure & eſpanoüiſt d'vne

fleur iaulne, de laquelle procedent les pieds des noix.

Ceste escorce estant seiche elle tõbe en terre, sinon on la couppe, & d'icelle l'on faict des boistes ou seaux, & des boisseaux à mesurer, si biẽ qu'il n'y a rien de ceste arbre qui ne serue: mesmes des fleurs on en faict de fort bonnes conserues & confitures.

Il y a encores vne autre proprieté qui sort de ce cocos. C'est certaine espece de toille qui se treuue au pied des branches, entre le tronc de l'arbre & le trochet des fruits. De ceste toille les Indiens se seruent pour faire des sacs. Aussi ceste toille estant claire & fine est fort propre à faire des tamis pour passer & couler ce qu'ils veulẽt.

Il sort aussi de ceste arbre vne liqueur dont on se sert au lieu de vin. Car couppant la grosse queuë du trochet, & n'en laissant que la longueur d'vn pied il distille de là vne liqueur

fort douce & sauoureuse, tout de mesme que si c'estoit de l'hipocras, tandis qu'elle est toute fresche. Aux Maldiues l'on boit de ceste liqueur qui coulle de ces branches couppees au lieu de vin, car ils n'en oseroient boire d'autre, mais elle ne se peut garder douce sans aigrir que 24. heures. On en peut tirer de chacune branche enuiró d'vne quarte par iour ordinairement, & s'en trouue desquels on en tire deux ou 3. quartes & plus, & dure ceste branche distillant continuellement l'espace de six mois. Pour recepuoir ceste liqueur ils attachẽt vn pot du cocos mesme à la brãche ou trochet coupé en sorte qu'elle ne prenne point de vent.

Auec ceste liqueur ils font du miel & du sucre. Car l'ayant amassee ils la mettent dedans vne poille, & la font bouillir auec certaines pierrettes blãches & claires qui se trouuent en la

mer. Estant bouillie certain temps elle se conuertist en miel, aussi excellent que le miel ou plustost le meilleur syrop qu'on sçauroit trouuer, iaune cõme cire, & le font clair ou espaiz comme ils veullent.

De ce miel on en compose aussi du sucre, le faisant cuire auec d'autres pierrettes, & le faisant seicher, & en font de bon succre blanc ou candy, dont ils trafiquent fort, comme aussi à Caël & Ceylan.

Aussi si de ceste liqueur on ne vouloit faire du miel ny du succre ils la mettent sur le feu & en font de fort bonne eau de vie qu'ils appellent *Arac* qui est bien forte comme celle que nous auons icy.

De ceste eau de vie appellee Arac les Portugais en vsent pour leur boisson, mais ils y adioustent des raisins secs qui viennent de Perse, & en mettent dans vne pippe enuiron de trente ou trente cinq liures, puis brouil-

lent le tout ensemble auecques vn baston pour le faire rougir & radoucir: les Portugais n'en boiuent point d'autre, & l'appellent *vin de passe*: par ce qu'il est fort bon & à vil prix. Les grands Seigneurs vsent quelques fois de celuy d'Espagne qui est fort cher là. Si on veut faire du vinaigre on laisse ceste liqueur aigrir dix ou douze iours. Ce vinaigre est aussi fort que le meilleur vinaigre que nous ayons icy.

Ainsi donc en vn mesme arbre il peut y auoir du fruict & du vin. Mais à dire vray le fruict n'en vient pas si beau ny en si grand nombre. C'est pourquoy aux Maldiues où ils en ont si grande quantité, ils mettent & destinent certains de ces arbres seulement pour en tirer du vin, & n'y en peut auoir que deux ou trois tuyaux distillans au plus. Mais toutesfois on ne laisse de recueillir du vin d'vn arbre qu'on laisse porter du fruict, mais c'est en petite quantité.

Il ſe trouue encores vne autre proprieté, qui eſt qu'à la cime il y a comme enuiron de deux ou trois pieds de long d'vn reietton tendre qui eſt fort bon à manger, & eſt doux comme d'vne amãde, i'en ay mangé pluſieurs fois. Lors qu'on abat les arbres pour baſtir on coupe promptemẽt ce tendron, ce qui ne ſe fait point autremẽt.

C'eſt auſſi choſe fort admirable que quand le cocos eſt meur & ſec, ſi on le met en quelque endroit humide, ou en terre l'eſpace de trois ſemaines ou vn mois, l'eau qui eſt au dedans du cocos ſe forme en vne certaine maniere de pomme qui eſt par deſſus de couleur iaune, & blanche au dedans, tendre & douce au poſſible, & qui fond en la bouche. Les friands & curieux du pays en vſent ſouuent, comme de viãde fort delicate: meſmes on en donne aux petits enfans. Ceſte põme eſt le germe du cocos, qui pouſſeroit tout à faict, & engendreroit vn

arbre qui le laisseroit plus long tẽps, car l'amande qui est autour de la cocque, cõme i'ay descrit, ne sert de rien en la generation du cocos, mais seulement ceste eau qui est au milieu, qui luy fournit sa substance. Le reste du cocos se pourrit, & n'y sert de rien.

I'ay souuentesfois veu és isles des Maldiues faire nombre infiny de nauires du port de cent ou six vingts tonneaux complettes toutes de ce bois, sans qu'il y eust aucun fer, ou aucun autre bois ou vstencille que de ce qui procede de cest arbre. Les planches sont attachees auec des cheuilles liees & cousues par apres ensemble auec des cordes qui sont faictes du fruict. Et d'auantage estans ces nauires entierement accomplies, armees & equippees du bois ou du fruict de cest arbre, l'on les charge de la marchandise qui prouient aussi du mesme arbre, comme de cordages, nattes, voiles de cocos, confitures, huille, vin,

ſucre & autres choſes qui naiſſent entierement de ceſt arbre. Ces nauires vont chargez & equippez de tout ce qui procede de ceſt arbre, iuſques aux prouiſions de boire ou de manger, ſoit en Arabie, où il y a huict ou neuf cens lieuës, en la coſte de Malabar, en Cambaye, Sumatra, & autres lieux. Tels vaiſſeaux durent quatre ou cinq ans, faiſant pluſieurs grands voyages, en les racouſtrant & entretenant.

Ie me ſuis eſtendu en la deſcriptió de ceſt arbre, comme eſtant l'vne des plus grandes merueilles des Indes. Auſſi que i'ay ſeiourné cinq ans aux Maldiues, dont la principale richeſſe, nourriture & commodité conſiſte en cela, & en ſçauent mieux tirer la ſubſtance, & accommoder de diuerſes autres petites douceurs plus proprement qu'autre part en l'Inde. Meſmement que ie n'en ay pas ſeulemét veu par pluſieurs fois, mais auſſi mangé & veſcu d'ordinaire, & qui plus eſt en

ayant grand nombre & des meilleurs à moy, dont ie faisois tirer toutes les commoditez que i'en ay descrites. C'est pourquoy i'ay pensé qu'il ne seroit mal à propos de descrire & exprimer particulieremét ce qu'vne si longue & si certaine experiéce m'auoit apris.

Aduis pour ceux qui entreprennent le voyage des Indes Orientales.

PARCE qu'il est expedient & necessaire à ceux qui veulent entreprendre le voyage des Indes Orientales de scauoir en quel temps & saison il faut partir, soit pour aller, ou pour reuenir, & de quelles choses il faut faire prouision, & comme il se faut gouuerner pour euiter aux accidents qui suruiennent d'heure en heure, cóme ie l'ay experimenté beaucoup de fois, i'en dirayvn petit mot en passant pour seruir de conclusion à mon vo-

yage. Ie diray doncques premierement que les voyagers doiuent sur toutes choses prendre garde de partir de saison, affin de passer heureusement le Cap de bonne Esperance & la terre de Natal, où les vents & tourmentes sont fort frequentes & tres-dangereuses, principalement quand on y passe hors la saison.

Il conuient aussi se garnir de bons & experimentez pilotes à la mer, & qui ayent faict & praticqué le voiage par plusieurs fois, & est certain que si nous eussions euvn bon pilote nostre voyage eust esté heureusement accóply. Il faut faire choix de bons nauires qui ayent enduré la marine & faict quelques voiages, parce qu'vn nauire tout neuf qui n'a encores esté esprouué en la mer, s'il arriuoit quelque accident en vn long voiage, on ne peut pas y remedier. Au surplus pour vn complet voyage il faut estre de

compagnie pour le moins quatre ou cinq nauires, & en auoir vn qui ne ſerue que pour porter des viures, vſtécilles de nauire & autre meuble, & matiere propre pour reparer les autres nauires quand ils en ont beſoin, & de departir bien à propos les hommes & prouiſions lors que le cas y eſchet, & ce faiſant apres que le nauire eſt vuide l'abandonner. Auſſi ſeroit il à propos d'auoir vne petite patache, par ce que cela eſt infinimét propre pour aprocher pres de la terre, & l'enuoyer deſcouurir.

Ie ne trouue pas qu'il ſoit à propos de doubler les nauires de plomb, cóme nous auions faict le noſtre. Car bié que cela puiſſe ſeruir cótre le ver, à ce qu'il ne perce point le bois du nauire: toutesfois cela charge trop les nauires. Meſme les Portugais ne s'en ſeruent que ſur les iointures & aſſemblages des planches. Le fer blanc me

pour

sembleroit fort bon en cecy

D'auantage il est requis de faire prouision d'eaux douces beaucoup plus que de vins, d'autant que la chaleur est si vehemẽte que beuuant des vins ils alterent pluſtoſt qu'ils ne desalterent: toutesfois il est de besoin d'en auoir pour en boire lors que l'on approche du Cap de bonne Esperance, qui est vn endroit froid, & aussi pour en garder au retour du voyage, lors que l'on commence à approcher de la hauteur d'Espagne & de France. Mais il faut que ce soit du vin d'Espagne, car le vin de France ne se peut garder souz la zone torride. Nous en auions porté qui se gasta auant qu'on fust à la ligne. Plus il faut porter de la chandelle de cire, par ce que la chandelle de suif se fond: faut aussi faire prouisiõ d'huilles d'oliue pour manger, par ce que c'est chose bien saine à la mer, & d'ailleurs fort commode

pour

pour les assaisonnemens & saulces, & semblablement est besoin d'en auoir d'autre de noix pour les lampes.

Sur tout il faut bien mesnager les rafraischissemens & prouisions, par ce que le voyage estant long & difficile, il suruient beaucoup d'accidens & de maladies, entre autres celle du scurbut. Ce qui a esté experimété de plusieurs des nostres, qui en trois ou quatre mois qu'ils furent sur mer auoient sans consideration tout mangé & prodigué. Et leur estant apres suruenu quelques maladies ils n'auoient plus rien pour se suruenir. Cause que plusieurs moururét qui ne pouuoient manger des viures du nauire qui consistent en viandes sallees, biscuit & poisson sallé.

Faut aussi faire prouision de ius d'orãges & de limons, pour euiter à la maladie du scurbut, par ce qu'il n'y a chose qui soit plus necessaire pour re-

ſiſter à ceſte maladie que les rafraiſchiſſemens de terre, qui conſiſtent en eaux fraiſches, oranges & limons, ie l'ay experimenté aſſez de fois.

Au ſurplus il conuient eſtre ſobre de bouche, tant du boire que du mãger, & lors que l'on ſe rencontre en quelques iſles où l'on peut auoir des viandes fraiſches il n'eſt pas bon d'en mãger par trop, ny meſme des fruicts.

Il ne faut pas auſſi trop dormir, car le trop dormir eſt mal ſain, principalement le iour. Outre plus, comme i'ay dit, il faut partir d'heure & de ſaiſon, ſçauoir au commencement de Mars, car ſi l'on ne part en ce temps là il ſe trouue des calmes ſouz la ligne equinoctiale, & des courans d'eau à la coſte de Guinee, qui cauſe la perditiõ d'vn voyage, ainſi qu'il nous aduint, par ce que n'ayant party qu'au mois de May, & le dixhuictieſme dudit mois, cela fut cauſe de nous retarder

vers la Guinee plus de quatre mois, à cauſe des vents contraires. Et ſi nous euſſions party pluſtoſt, nous euſſions paſſé fort aiſément, ioint que la coſte de Guinee eſt maladiue & intẽperee, & partant faut que ceux qui vont aux Indes, qu'ils prennent garde de ne ſe laiſſer deſcheoir à la coſte de Guinee, par ce que c'eſt le lieu le plus maladif du monde, & d'où l'on ne peut ſortir que malaiſément à cauſe des calmes. Auſſi que vers le Cap de bonne Eſperáce il ſe treuue ordinairemẽt de grandes tourmẽtes & vens cõtraires.

Il faut eſtre ſemblablement aduerty qu'en allãt aux Indes on ne doit iamais prendre terre au deça du Cap de bonne Eſperance: ains au retour l'on a ſeulement accouſtumé de venir prẽdre terre à l'iſle ſaincte Helaine.

Et quand c'eſt au retour des Indes pour s'en reuenir, faut partir à la fin de Decembre, ou au commencement

de Ianuier, pour euiter les meſmes dangers, car il faut neceſſairement paſſer le Cap de bonne Eſperance au commencement de May ou pluſtoſt, ſi faire ſe peut. Et par ce que nous ne partiſmes de Goa que le dernier de Ianuier nous-nous penſaſmes perdre, & fuſmes deux mois à la veuë dudit Cap premier que de pouuoir paſſer, eſtans inceſſamment tourmentez de vents contraires.

Finablement il ſeroit bon d'auoir des preſtres pour l'exercice de noſtre religion, & pour aſſiſter & conſoler les malades, & leur adminiſtrer les ſacremens de l'Egliſe. Voila en ſommaire quelques aduis de ce que i'ay peu obſeruer en tous mes voyages, ce qui pourra paraduenture ſeruir à ceux qui voudroiét entreprédre le voyage.

LOVANGE A DIEV.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

Voiage
de
Francois
aux Indes
Orientales
Pyrard
de Laval

8° O² k
24